



UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS

ENGAGEMENT PATERNEL DES HOMMES QUI VIVENT EN SITUATION DE
VULNÉRABILITÉ SOCIOÉCONOMIQUE ET LEUR BESOIN DE SOUTIEN

ESSAI CRITIQUE PRÉSENTÉ AU DÉPARTEMENT DE TRAVAIL SOCIAL
EXIGENCE PARTIELLE DE LA MAÎTRISE EN TRAVAIL SOCIAL AVEC STAGE

SOUS LA SUPERVISION DE
JOSÉE GRENIER

PAR
ANNE-JUDITH PAQUETTE
[REDACTED]

REMERCIEMENTS

Je souhaite remercier le Centre d'organisation Mauricien de services et d'éducation populaire (COMSEP) de m'avoir accueillie avec autant d'ouverture. Merci à Marie-Josée Tardif de m'avoir offert la chance de réaliser mon projet. Elle a su de façon bienveillante me laisser me tromper, m'ajuster, apprendre et recommencer. Merci énormément pour sa flexibilité, son désir de transférer ses connaissances, ses encouragements et l'énorme confiance qu'elle m'a offerte au cours du projet. Merci à mes collègues de travail, Catherine Brunelle-Marchand et Véronique Dumulon-Herbeval pour leur écoute et accompagnement.

Merci à mes collègues de la maîtrise en travail social qui ont su me soutenir à travers ce parcours rempli d'émotions, de solitude, de coopération, de défis, de désespoir, et d'espoir. J'aimerais également remercier Josée Grenier, professeure au Département de travail social, qui a alimenté et enrichit mes réflexions et mon sens critique sur la société tout au long de ma rédaction. Merci aussi aux évaluatrices Annie Devault et Diane Dubeau pour leur disponibilité.

Finalement, un merci spécial à mon conjoint et à ma famille d'avoir été présents dans l'ensemble de mon parcours scolaire. Merci pour vos encouragements constants, dans les bons et les mauvais moments, mais surtout de ne jamais m'avoir permis de me rabaisser dans mes difficultés. Merci de m'avoir poussée à persévérer encore et encore.

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|--|----|
| REMERCIEMENTS | ii |
| INTRODUCTION..... | 3 |
| CHAPITRE I : RAPPEL DU PROJET DE STAGE..... | 8 |
| 1.1 Présentation de l'organisme | 8 |
| 1.2 Objectif général et objectifs spécifiques | 10 |
| 1.3 Cadre structurant mobilisé lors du stage | 12 |
| 1.4 Bref retour sur les objectifs spécifiques : processus, retombées et limites | 13 |
| 1.5 Problématique : croisé entre la littérature et l'expérience terrain | 18 |
| CHAPITRE II : SUJET TRAITÉ DANS L'ESSAI À PARTIR DES QUESTIONS SOULEVÉES DANS LE RAPPORT DE STAGE..... | 24 |
| 2.1 Questions et objectifs spécifiques à l'essai | 24 |
| 2.2 Pertinence du sujet pour la pratique | 25 |
| 2.3 Discussion sur l'expérience..... | 27 |
| CHAPITRE III : DISCUSSION SUR LES RÉSULTATS OBTENUS QUI AMÈNENT À LA RÉDACTION DE L'ESSAI..... | 33 |
| 3.1 Analyse entre les résultats obtenus et ce qui était attendu | 33 |
| 3.2 Problématique spécifique à l'essai et améliorations possibles dans le milieu | 36 |
| 3.2.1 Le contexte politique au Québec | 38 |
| <i>La politique québécoise de soutien aux familles, d'hier à aujourd'hui</i> | 39 |
| <i>Les enjeux de la politique familiale pour les parents qui font face à des vulnérabilités socioéconomiques</i> | 41 |
| 3.2.2 La participation sociale | 46 |
| <i>Participation et mixité sociale</i> | 46 |
| <i>Exercer son devoir de participation sociale dans un système rigide</i> | 48 |
| 3.2.3 Le contexte de vie des familles qui subissent des vulnérabilités socioéconomiques.... | 51 |
| <i>L'impact des contextes de vulnérabilité socioéconomique sur l'affiliation sociale des familles</i> | 52 |
| <i>Les difficultés des parents à soutenir leurs enfants dans les services institutionnels</i> | 57 |
| 3.2.4 L'engagement paternel..... | 60 |
| <i>L'évolution du rôle de père dans l'histoire</i> | 60 |
| <i>Le discours et les pratiques sociales actuelles quant à l'engagement paternel</i> | 62 |
| <i>L'engagement paternel en contexte de vulnérabilité socioéconomique</i> | 67 |
| 3.2.5 Intervenir auprès des pères en contexte de vulnérabilité socioéconomique..... | 71 |
| <i>Différentes méthodes d'intervention pour soutenir les pères</i> | 72 |

| | |
|---|----|
| <i>Les enjeux relatifs aux services</i> | 75 |
| 3.3 Analyse du potentiel de pérennité dans le milieu..... | 79 |
| CHAPITRE IV : CONCLUSIONS TIRÉES DE L'EXPÉRIMENTATION..... | 81 |
| CONCLUSION | 85 |
| RÉFÉRENCES..... | 87 |
| ANNEXE I. MODÈLE LOGIQUE: OBJECTIF GÉNÉRAL, OBJECTIFS SPÉCIFIQUES, MOYENS ET INDICATEURS | 94 |
| ANNEXE II. RAPPORT DE STAGE..... | 97 |

RÉSUMÉ

Cet essai s'attarde sur les facteurs qui influencent la participation sociale et l'engagement paternel des hommes en situation de vulnérabilité socioéconomique. Les familles en situation de vulnérabilité socioéconomique doivent composer avec la rigidité des politiques publiques qui ne sont pas forcément adaptées aux difficultés spécifiques qu'entraîne leur contexte de vie. Entre autres, la politique québécoise de soutien aux familles, malgré son caractère universel, peut s'avérer défavorable pour les parents qui vivent de nombreuses situations de vulnérabilité (Mathieu et Tremblay, 2020). De plus, la socialisation masculine dite traditionnelle prescrit des codes qui ne concordent pas forcément avec l'image et le rôle véhiculé actuellement sur les hommes et les pères (Genest-Dufault et Castelain-Meunier, 2017). Les hommes peuvent souvent être en tension entre les rôles sociaux appris et ce qui est, maintenant, davantage attendus d'eux. Bien qu'un changement de mentalité semble s'opérer par rapport à la définition du rôle paternel, la littérature montre que les hommes qui composent avec un contexte de vulnérabilité socioéconomique font face à de plus grands défis dans l'exercice de leur paternité (Regroupement pour la valorisation de la paternité, 2020). Cet essai cherche donc à mieux comprendre les différents facteurs qui influencent la capacité des pères en situation de vulnérabilité socioéconomique à exercer leur rôle au sein de la société et de leur famille, mais principalement auprès de leurs enfants. L'essai situe également la problématique dans un contexte plus large, c'est-à-dire la politique québécoise de soutien aux familles. Selon des recherches récentes, tous les types d'intervention avec une population masculine doivent tenir compte des impacts de la socialisation masculine sur le processus de demande d'aide des hommes (Giroux-Gagné et L'Heureux, 2020 ; Deslauriers et Dubeau, 2018). Face à ce constat, l'intervention informelle est peut-être perçue comme étant moins menaçante, étant donné qu'elle favorise les échanges et les moments librement partagés (Simard, 2016). Certains hommes sont plus enclins à développer une confiance, ainsi que des habiletés parentales, lorsque les intervenant.es¹ soulignent leurs forces. Ainsi, cette forme d'aide constitue un levier pour créer des liens entre les intervenant.es et les pères participants. De plus, l'aide informelle permet aux personnes intervenantes de s'intégrer dans des moments de la vie quotidienne, tout en

¹ Les termes intervenant.e et personne intervenante sont utilisés dans le cadre de l'essai en accord avec l'approche inclusive du milieu de stage.

ciblant les besoins des personnes en regard des multiples réalités vécues. Dans le cadre de cet essai, l'intervention informelle est proposée pour mieux rejoindre certains hommes, et pères.

INTRODUCTION

La socialisation des hommes est un facteur prédominant dans la construction de l'identité de genre (Ministère de la Santé et des Services sociaux, 2017). Les codes de la masculinité influencent les attitudes, les croyances, les idéaux, et les comportements des hommes en fonction de l'importance qu'ils y accordent (Dulac, 2003). Ainsi, lorsqu'il est question de la santé et du bien-être des hommes, il faut tenir compte des rôles sociaux que les hommes endosseront, comme celui de devenir père. Les exigences de la masculinité traditionnelle mettent l'emphase sur le rôle de pourvoyeur financier des hommes et proscripent l'expression des émotions et de la sensibilité (Bizot, 2011). « Toutefois, les familles, les hommes et les masculinités sont en pleine transformation. » (Genest-Dufault et Castelain-Meunier, 2017, p.2). Les rôles sociaux ont évolué et les attentes par rapport aux hommes et aux pères se sont transformées. Certains rôles et comportements sociaux attendus seraient actuellement contraires aux exigences de la masculinité dite traditionnelle (Genest-Dufault et Castelain-Meunier, 2017). En effet, le rôle paternel a évolué avec les années. L'engagement paternel et maternel sont maintenant perçus comme tout autant essentiels au bon développement des enfants (Regroupement pour la valorisation de la paternité, 2020). Essentiellement, Riopel (2013) mentionne que pour développer et acquérir un sentiment de confiance, l'enfant a besoin à la fois du soutien de sa mère et de son père. Typiquement, les mères représentent une figure de réconfort et de protection pour l'enfant, alors que le père est plus enclin à stimuler l'exploration et la prise de risque (Riopel, 2013). Il faut toutefois dire que ces attributions plus traditionnelles tendent à évoluer. La recherche menée par Riopel (2013) démontre les similitudes possibles entre les rôles complémentaires exercés par les pères et les mères dans le bon développement des enfants. Les pères doivent se rendre disponibles pour leurs enfants en termes de qualité des relations et de soutien émotif. Peu importe si on est une femme ou un homme, il est possible de jouer le rôle de pourvoyeur et nourricier, selon nos préférences ou habiletés.

Les constantes transformations du rôle de père ont permis de mettre à l'avant-plan la notion d'engagement paternel comme étant également essentielle au bon développement de l'enfant (Kamal, 2016). Les rôles de père et de mère évoluent, et entraînent, par le fait même, une redéfinition des responsabilités. Ainsi, la paternité se transforme, se diversifie et se complexifie (Regroupement pour la valorisation de la paternité, 2020). En effet, le modèle traditionnel est remis en cause et les conjoint.es tentent de s'y adapter (Pacault et al., 2011). Toutefois, cette redéfinition

des rôles parentaux est propre à chaque individu, et à chaque famille, selon leur contexte. Les pères qui sont confrontés à des difficultés professionnelles, personnelles et relationnelles assurent généralement un degré d'engagement moindre avec leurs enfants (Regroupement pour la valorisation de la paternité, 2020). Plusieurs facteurs permettent d'expliquer cette différence, entre autres, les contextes sociaux plus difficiles, les préjugés à leur égard, et le niveau de scolarisation (Pacault et al., 2011).

Actuellement, les hommes vivant en situation de vulnérabilité socioéconomique font face à un double discours, puisqu'ils doivent naviguer au sein de valeurs en transformations concernant leur rôle parental. En fait, ces hommes doivent conjuguer à la fois avec les valeurs traditionnelles qui les encouragent à s'impliquer davantage sur le plan financier, ainsi qu'avec les nouvelles attentes sociales qui leur demandent d'entretenir un lien affectif plus important avec leurs enfants. Les hommes constituent un groupe hétérogène dans lequel les réalités et les expériences sont diversifiées et plurielles. Conséquemment, leurs besoins diffèrent en termes de soins de santé et de services sociaux (Roy et al., 2012).

Les personnes faisant face à des vulnérabilités socioéconomiques constituent également un groupe hétérogène. Les situations des individus et des familles ne permettent pas de réduire la vulnérabilité à une variable unique (Castel, 2011). Ces personnes sont elles aussi confrontées à un double discours. D'un côté, on fait appel au concept d'activation sociale, alors qu'il est attendu qu'elles soient maîtresses de leur situation et de leur contribution sociale pour augmenter leur participation à des activités jugées socialement utiles (Gonin et al., 2012), tandis que de l'autre côté, ces personnes sont considérées oisives pour la société (Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion, 2021).

Roy et ses collègues (2012) avancent qu'il faut d'abord connaître les conditions qui déstabilisent les individus et leurs communautés, mais aussi les événements de la vie, les facteurs individuels et les liens qu'ils entretiennent avec leur environnement pour rendre compte des inéquités sociales. Ces inéquités sont elles-mêmes rattachées aux possibilités de participation sociale active. D'ailleurs, le Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion (2021) confirme le risque d'isolement social des personnes qui vivent des périodes de chômage ou de recours à l'assistance sociale. Le cumul des désavantages quotidiens, tels que l'accès à un revenu, le logement, la santé, l'alimentation et les loisirs contribuent à entraîner les personnes qui le vivent dans une précarité socioéconomique durable (Clariana, 2016). De plus, le désintérêt de la population générale envers

les personnes qui vivent différents enjeux économiques et sociaux induit une forme d'indifférence envers ceux qui sont en situation de vulnérabilité (Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion, 2021). Les familles se replient donc sur elles-mêmes en tentant de reprendre du pouvoir et d'accéder à une meilleure vie (Paugam, 2015).

Lorsqu'il est question de participation sociale, la lunette est rapidement mise sur la mobilisation citoyenne. Fricker (2007) parle de la notoriété sociale comme étant la capacité des individus d'influencer leur contexte et de jouer un rôle actif dans la société, tel que de travailler. Les initiatives de développement local constituent une stratégie de mobilisation sociale, et sont vues comme une forme de lutte à l'exclusion et à la pauvreté (Mercier et al., 2009). Lorsque les citoyens sont accompagnés de personnes-ressources ou d'organisations établies dans la communauté, ils sont en mesure de collectiviser une situation problématique et de trouver des stratégies pour améliorer leur bien-être (Mercier et al., 2009). Conséquemment, la participation citoyenne est une pratique politique qui permet aux individus de prendre place dans les institutions publiques et dans les décisions politiques, en mettant en lumière les réalités diverses des groupes sociaux (Mercier et al., 2009). Ainsi, la participation citoyenne favorise la mixité sociale (Mercier et al., 2009). Cependant, de façon réaliste, de nombreuses inégalités s'opèrent quant à l'accès aux sphères publiques et à la crédibilité des différents groupes sociaux (Fricker, 2007). Une exploration de la littérature scientifique fait ressortir un constat inquiétant ; les inégalités sociales en termes de participation et d'investissement des sphères publiques sont souvent induites et soutenues par les politiques gouvernementales (Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion, 2021 ; Fortin, 2017 ; Godrie et Dos Santos, 2017 ; Gonin et al., 2012 ; Castel, 2011). En effet, malgré leur caractère universel, les politiques gouvernementales ne sont pas forcément accessibles à tous (Mathieu et Tremblay, 2020). Parmi ces politiques, on compte la politique de soutien aux familles du Québec (Ministère de la Famille, 1997). Cette politique valorise l'activité économique des deux parents, elle vise donc principalement à rendre accessibles les services publics aux adultes actifs sur le marché de l'emploi (Mathieu et Tremblay, 2020). Cependant, plusieurs familles québécoises sont déjà marginalisées sur le marché de l'emploi, entre autres, celles bénéficiant des mesures d'aide sociale ou de chômage, ou encore les parents peu scolarisés. Ces familles vivent déjà dans des contextes de vulnérabilité sociale et économique, et l'aide offerte conditionnellement à l'activité économique, entre autres l'accès au Régime québécois d'assurance parentale ou aux garderies subventionnées, exacerbe leurs difficultés (Mathieu et Tremblay, 2020).

Le projet de stage qui sous-tend cet essai a été construit afin de répondre à la demande des pères qui sont membres de la communauté du quartier de Sainte-Cécile à Trois-Rivières.

Cet essai s'intéresse à l'engagement paternel des hommes qui vivent en situation de vulnérabilité socioéconomique. L'essai a donc pour but d'analyser les différents facteurs qui influencent l'engagement paternel des hommes qui vivent dans un contexte de précarité socioéconomique qui entraîne des vulnérabilités. Dans cet essai, le terme de vulnérabilité est utilisé pour décrire le cumul des inégalités sociales et économiques. Ce sont ces inégalités qui plongent les personnes qui les vivent dans une position de vulnérabilité en lien avec leur statut social. L'essai s'intéresse aux méthodes d'intervention permettant d'accompagner les pères qui vivent en contexte de vulnérabilité socioéconomique dans une réflexion sur leur rôle et leur engagement parental. Le chapitre 1 fait un rappel du projet de stage et des assises théoriques qui ont été mobilisées. Le chapitre 2 introduit les réflexions et les questions spécifiques à l'essai qui seront ensuite approfondies dans le chapitre 3. Ce dernier discute des résultats obtenus dans le cadre du stage de pratique spécialisée. Cette partie explore les inégalités, en termes de soutien et de participation sociale, qu'entraîne la politique familiale du Québec. Le chapitre 3 examine aussi les enjeux de l'engagement paternel en contexte de vulnérabilité socioéconomique, ainsi que la tension qui s'exerce entre la socialisation des hommes, soit une masculinité à l'image plus traditionnelle, et les transformations sociales et familiales appelant les hommes, les pères, à s'impliquer davantage dans la sphère domestique et par un plus fort engagement auprès des enfants (Kamal, 2016). La définition de l'engagement s'exprime par une préoccupation et la participation du père pour favoriser le bien-être de son enfant (Regroupement pour la valorisation de la paternité, 2020). Différents angles d'analyse par rapport à l'engagement paternel existent dans la littérature. La discussion dans cet essai vise donc à rendre compte de la vulnérabilité des pères et des conditions qui entraînent cette vulnérabilité. À cet égard, l'essai s'intéresse aux politiques et aux services destinés aux pères et aux familles en situation de vulnérabilité socioéconomique. Une critique est faite sur les limites des politiques et des services en regard de leurs besoins. L'essai discute également de la manière dont les différents rôles sociaux et les attentes sociales peuvent s'enchevêtrer, et influencer les comportements des individus. Entre autres, une réflexion est entreprise en lien avec les contradictions qui subsistent entre la socialisation masculine et les transformations sociales qui placent certains pères en difficulté dans l'exercice de leur rôle parental. Puis, dans cette même partie, l'importance de soutenir les pères est également discutée. Leurs

propres vulnérabilités ont des incidences sur leur vie, mais également sur leur famille. Pour ce faire, l'articulation entre les familles et les masculinités est une thématique qui doit demeurer centrale à l'avenir. Il apparaît évident que de mieux soutenir les familles est favorable aux hommes et, qu'en contrepartie, s'intéresser aux hommes ne peut qu'être bénéfique pour les familles. Et enfin, les méthodes d'intervention ciblées lors du stage de pratique spécialisée, à savoir le travail social de groupe et l'intervention informelle sont approfondis. Finalement, le chapitre 4 procède à une analyse et à une discussion sur les observations et les retombées du stage en lien avec les activités et les méthodes d'intervention proposées. En annexe se trouve le rapport de stage rédigé en décembre 2022.

CHAPITRE I : RAPPEL DU PROJET DE STAGE

1.1 Présentation de l'organisme

Le Centre d'organisation Mauricien de services et d'éducation populaire (COMSEP) est un organisme qui a pour mission de regrouper les personnes du territoire de la Mauricie qui vivent des situations de vulnérabilité. L'organisme rejoint plus de 4 000 personnes en situation de précarité chaque année et les familles sont une priorité pour l'organisme. Leur objectif est de favoriser le développement d'une capacité d'agir des personnes sur leurs conditions de vie, tant sur le plan individuel que collectif. L'organisme a mis sur pied plusieurs programmes touchant divers aspects de la vie des personnes et de leurs familles, soit l'éducation, la santé, l'emploi et les loisirs. Ces programmes et ses activités s'inscrivent dans une approche transversale d'égalité des genres. L'organisme a aussi comme objectif de représenter ses membres afin d'obtenir une réelle reconnaissance de leurs droits et valeurs.

L'organisme adhère à la pédagogie critique de Freire par des pratiques de conscientisation populaire. Les rapports établis entre les personnes animatrices et les personnes participantes se font sur une base égalitaire. Elles partagent ensemble leurs savoirs respectifs, ce qui crée une relation de confiance et d'échange mutuels. L'approche de conscientisation vise principalement à accompagner les citoyens dans le développement de leurs connaissances et de leur compréhension des conditions dans lesquelles ils évoluent pour leur permettre de les transformer. Freire (1970, p.5) écrit : « personne n'éduque autrui, personne ne s'éduque seul, les Hommes s'éduquent ensemble par l'intermédiaire du monde ». La conscientisation doit s'adapter aux personnes, à leur contexte de vie, à leurs besoins et à leurs intérêts. Le défi de l'approche de conscientisation consiste à collectiviser les vécus des personnes participantes, tout en respectant les statuts individuels de chacun. La culture populaire y est définie comme la culture et les stratégies mises en place par les personnes qui se sont adaptées à des conditions d'exclusion (Freire, 1970). Les situations de vulnérabilité sont perçues comme une conséquence des nombreuses inégalités sociales ; par l'apprentissage de la lecture, de l'écriture et du calcul, on vise à outiller l'adulte afin qu'il puisse exercer un plus grand pouvoir sur son environnement.

Toute personne en situation de pauvreté peut devenir membre de COMSEP en achetant sa carte au coût minime de 2\$ par année. Les membres de COMSEP ont accès aux divers ateliers

d’alphabétisation, du secteur famille, aux voyages et sorties, ainsi qu’à des services spécifiques à leurs besoins, tels que le dentiste ou la lunetterie à faibles coûts. À COMSEP, les personnes participantes sont accueillies selon une approche globale qui les considère dans leur entièreté. Autrement dit, adopter une approche globale signifie comprendre la personne en fonction de chacune des dimensions de sa vie et de son identité, mais aussi par rapport à ses liens sociaux, à son histoire, à son contexte de vie, à ses capacités, etc. (Lamoureux et al., 2012). À COMSEP, l’attention accordée à ces dimensions permet de considérer les problèmes et les besoins des personnes en tenant compte de leurs causes socioéconomiques. C’est d’ailleurs ce que mentionnent Lamoureux et ses collègues (2012), c’est-à-dire qu’offrir une réponse plus adéquate aux situations vécues cela implique de considérer les causes sociales, économiques, culturelles et politiques qui les sous-tendent. C’est pourquoi, à COMSEP, les intervenant.es de tous les secteurs mettent sur pied des activités diverses plusieurs fois par semaine. Celles-ci sont des occasions pour les membres de tisser des liens entre eux et par le fait même, de renforcer leur réseau social et d’entraide.

Les personnes intervenantes du secteur d’accompagnement des familles mettaient donc déjà en place différentes activités, telles que des cafés-rencontres entre parents, des activités culinaires, de l’aide aux devoirs et des activités ludiques lors des journées pédagogiques. La création d’un collectif de pères s’est alors présentée comme une continuité naturelle aux activités déjà en place. Il faut aussi mentionner que les intervenant.es de COMSEP avaient déjà une bonne vision des problématiques auxquelles les pères peu scolarisés et qui vivent en contexte de vulnérabilité socioéconomique font face. Les activités ludiques sont une bonne formule pour favoriser la participation et l’intégration des pères aux autres activités dédiées à la famille qu’offre COMSEP. Ces activités permettent aussi aux animateurs et aux animatrices de créer des liens avec les pères dans une formule plus attractive. La pratique du sport, la cuisine ou le jeu permettent aux dyades père-enfant de prendre part conjointement à une activité, en plus de contribuer au développement de saines habitudes de vie. Ces activités permettent également de développer une complicité entre les pères et leurs enfants. La prochaine section permettra de faire un retour sur les objectifs de stage.

1.2 Objectif général et objectifs spécifiques

Les familles occupent une place importante au sein de COMSEP. Pourtant, malgré les différentes activités organisées chaque semaine, aucune n'était spécifique aux besoins des pères. Le projet de stage s'est inscrit dans l'idée de poursuivre la consolidation des activités existantes et s'est déroulé du mois de septembre à décembre 2022. Les préoccupations des personnes intervenantes face à l'égalité de genre dans la dynamique familiale font écho au projet de stage réalisé dans le cadre de la maîtrise en travail social. Effectivement, la visée du projet était de valoriser le rôle du père et le développement du lien d'attachement père-enfant. L'engagement paternel est avantageux pour tous les membres de la famille, tant les pères eux-mêmes, que les enfants et les mères (Ouellet et al., 2003). En plus d'ateliers entre pères, des activités en dyade (père-enfant) ont été réalisées régulièrement. Les activités de stage mises en place ont été inspirées de l'expertise des intervenantes relativement aux enjeux pour rejoindre les pères en situation de précarité.

L'objectif général du projet était d'implanter des pratiques d'intervention et d'accompagnement favorables à l'engagement paternel. Le collectif de pères mis en place a été consulté quant au choix et à la programmation des activités qui les concernent. Ainsi, les pères se trouvaient en mesure de présenter de nouvelles idées et le projet a permis de les mettre en pratique. Par exemple, les hommes ont démontré de l'intérêt pour l'instauration d'un groupe entre pères par le biais d'espace de discussion et d'activités manuelles, en plus d'activités éducatives pères-enfants, comme la stimulation à la lecture. Les intervenant.es, comme les pères participants, ont donc pu expérimenter de nouvelles pratiques d'interventions et des activités favorables à l'engagement paternel et à la réussite scolaire des enfants. Ces pratiques étaient de trois ordres, soit une activité de groupe entre pères, des activités éducatives pères-enfants, ainsi que des activités ludiques pères-enfants, ou familiales. De l'objectif général, soit l'implantation de pratiques d'intervention et d'accompagnement favorables à l'engagement paternel, découlaient cinq objectifs spécifiques : offrir un lieu d'échange qui permettra aux pères de collectiviser leurs expériences de la paternité (1) ; soutenir les pères dans le développement et la consolidation de leur rôle parental qui permettra de renforcer le lien père-enfant (2) ; donner aux hommes un espace pour s'engager dans un projet structurant (aide aux devoirs, stimulation à la lecture et à l'écriture) avec leur enfant (3) ; donner l'opportunité à des pères de vivre des expériences significatives avec leur enfant (4) ; offrir des

espaces aux familles pour partager des moments agréables, et ainsi favoriser le développement de liens significatifs entre ses membres (5). Les objectifs spécifiques sont exposés ci-bas dans un tableau explicatif du modèle logique sur lequel s'est appuyé le projet. Le tableau comprend donc les objectifs spécifiques du projet et les moyens déterminés pour y parvenir.

Tableau 1. Modèle logique : objectifs spécifiques et moyens.²

| Objectifs spécifiques | Moyens |
|---|--|
| 1) Offrir un lieu d'échange qui permettra aux pères de collectiviser leurs expériences de la paternité. | Groupe de soutien basé sur l'entraide mutuelle. Une séance chaque deux semaines à partir du 1 ^{er} octobre. |
| 2) Soutenir les pères dans le développement et la consolidation de leur rôle parental qui permettra de renforcer le lien père-enfant. | Groupe de soutien basé sur l'aide mutuelle. Une séance chaque deux semaines à partir du 1 ^{er} octobre. Activités d'aide aux devoirs et de stimulation à la lecture et à l'écriture en compagnie des enfants les lundis et mercredis en fin d'après-midi soit entre 15h30 et 17h selon les groupes. |
| 3) Donner aux hommes un espace pour s'engager dans un projet structurant (aide aux devoirs, stimulation à la lecture et à l'écriture) avec leur enfant. | Activités d'aide aux devoirs ainsi que de stimulation à la lecture et à l'écriture en compagnie des enfants les lundis et mercredis en fin d'après-midi soit entre 15h30 et 17h selon les groupes. |
| 4) Donner l'opportunité à des pères de vivre des expériences significatives avec leur enfant. | Activités ludiques pères-enfants ou en famille (les conjoint.es sont invité.es) à sept moments différents lors |

² Les indicateurs sont inclus en annexe, dans le rapport de stage.

du stage, soit lors des journées pédagogiques, ou les soirs de semaine.

- 5) Offrir des espaces aux familles pour partager des moments agréables, et ainsi favoriser le développement de liens significatifs entre ses membres.
- Activités ludiques pères-enfants ou en famille (les conjoint.es sont invité.es) à sept moments différents lors du stage, soit lors des journées pédagogiques, ou les soirs de semaine.
-

1.3 Cadre structurant mobilisé lors du stage

Plusieurs modèles d’engagement paternel existent dans la littérature. Le projet de stage s’est inspiré du Regroupement pour la valorisation de la paternité (2020, p.14) pour définir l’engagement paternel comme étant : « la capacité du père à établir des interactions soutenantes et affectives avec son enfant, à être disponible sans nécessairement être en contact direct avec son enfant, à prendre en charge la responsabilité de la vie quotidienne de l’enfant et à planifier sa routine, et enfin, à intégrer à son identité la dimension de son rôle de père ». Bref, l’engagement paternel s’exprime par une préoccupation et la participation du père pour favoriser le bien-être de son enfant (Regroupement pour la valorisation de la paternité, 2020). Dans le projet de stage, l’engagement paternel a été décliné à partir de deux modèles³, soit les quatre dimensions du rôle paternel de Ouellet et al. (2003, p.240), et la roue à huit facettes de l’engagement parental développée par le Regroupement pour la valorisation de la paternité (2020, p.33). Le tableau ci-dessous illustre le croisement entre la déclinaison du rôle de père de Ouellet et ses collègues (2003) et le modèle d’engagement paternel à huit facettes tel que proposé par le Regroupement pour la valorisation de la paternité.

³ Ces deux modèles sont interreliés. La définition de Ouellet et ses collègues (2003) est issue des travaux de ProsPère identifiant sept facettes d’engagement paternel sur l’interaction (1) mais aussi la disponibilité (2) et la responsabilité (3) des pères. Le Regroupement pour la valorisation de la paternité s’est inspiré de ces différentes dimensions en y ajoutant celle du père citoyen.

Tableau 2. Croisement des deux modèles d’engagement paternel.

| | | | | | |
|---|--|--|--|------------------------------|----------------|
| Modèle de Prospère (Ouellet et al., 2003) | La prise en charge des tâches et des responsabilités relatives à l’enfant. | La disponibilité du père pour ses enfants. | Les pères-enfants significatives et le soutien affectif et cognitif. | Les interactions spontanées. | Les évocations |
| Roue des huit facettes de l’engagement (RVP, 2020) | Celui qui prend soin ; Le pourvoyeur ; Le citoyen. Le Coéquipier. | L’affectionné ; Le citoyen. | L’éducateur ; Le père en interaction. | L’éducateur. | L’évocateur. |

Ces dimensions de l’engagement paternel présentées dans les deux modèles ne visent pas à définir ce à quoi correspond un bon père. Elles permettent plutôt d’explorer les différentes dimensions possibles de l’engagement paternel. Effectivement, chaque homme développe ses capacités à endosser son rôle de père à son rythme, et à sa manière (Ouellet et al., 2003), l’investissement dans chacune de ces sphères est propre à chacun et varie selon les caractéristiques de leur milieu de vie. D’un côté, certains pères peuvent être plus expressifs et spontanément affectueux dans la relation qu’ils entretiennent avec leur enfant. De l’autre, certains peuvent accorder une grande importance (ou n’ont pas le choix d’investir davantage cette sphère de vie afin de subvenir aux besoins de la famille) au rôle de dispensateur de soins ou de pourvoyeur. Le croisement entre ces deux modèles d’engagement paternel avait pour but de permettre aux pères de se centrer sur leurs forces dans leur désir et leur capacité à s’engager auprès de leur enfant (Regroupement pour la valorisation de la paternité, 2020).

1.4 Bref retour sur les objectifs spécifiques : processus, retombées et limites

Comme mentionné ci-haut, l’objectif général du projet était d’implanter des pratiques d’intervention et d’accompagnement favorables à l’engagement paternel. Les prochaines lignes feront état des retombées et des limites propres à chacun des objectifs spécifiques du projet. Les

objectifs seront également mis en lien avec la roue des huit facettes (Regroupement pour la valorisation de la paternité, 2020), et avec le modèle d’engagement de Ouellet et al. (2023) mobilisés dans le cadre structurant du projet. À noter que toutes les activités mises en place lors du stage étaient animées et observées par l’étudiante.

Objectif 1. Offrir un lieu d’échange permettant aux pères de collectiviser leurs expériences. D’abord, le groupe de soutien entre pères a donné la possibilité aux participants d’entrer en contact avec d’autres pères qui vivent les mêmes difficultés et par le fait même, de trouver d’autres moyens pour y faire face. Il s’agissait d’un groupe ouvert, et généralement, quatre à cinq hommes étaient présents. Ce groupe a aussi permis de sensibiliser les pères aux différents enjeux de la petite enfance, de l’enfance et de l’adolescence. Le groupe de soutien s’est réuni tous les vendredis matin de 9h30 à 11h30 sur une période de 15 semaines. De plus, à partir du vendredi 14 octobre, les pères se sont investis dans des ateliers de travail du bois.

Les pères ayant participé au groupe de soutien se sont confiés aux autres lors des échanges. Ils ont aussi offert une écoute et exprimé leurs opinions lorsque leurs pairs vivaient des situations difficiles. Lors des moments de pause, ou de l’atelier de travail du bois, les hommes ont partagé des moments plus informels et ont interagi tant dans la qualité de leurs échanges qu’en démontrant du soutien à leurs pairs par des gestes simples ou par leur écoute. Lors de ces activités, les pères ont expérimenté le rôle d’évocateur par le biais des pensées accordées à leurs enfants, et des réflexions quant à leur bien-être (Regroupement pour la valorisation de la paternité, 2020). Ouellet et ses collègues (2003) parlent d’évocations spontanées, et ces dernières se traduisent par la capacité d’introspection des hommes sur leur situation, leurs habiletés parentales, et leur relation avec leurs enfants. Ce sont ces moments d’introspection, de quête de sens, qui guident les discussions entre pairs et qui laissent place à l’expression et au partage des expériences personnelles en tant que parent.

Les hommes ont nommé avoir particulièrement apprécié l’atelier bois. Lors de cet atelier, les pères ont eu l’occasion de construire une tirelire pour eux et leurs enfants. Les ateliers bois étaient d’ailleurs accompagnées de capsules d’informations sur la gestion du budget familial et de stratégies financières. Il était aussi possible d’observer un changement dans leur comportement lors de ces ateliers ; ils ont exprimé un sentiment de fierté et d’accomplissement à maintes reprises. Il est reconnu que les hommes aiment être dans l’action et qu’ils apprennent par observation (Houle,

2021). En effet, ces moments de mise en action ont permis de sortir du cadre formel de l'intervention, et donc de continuer à discuter de leurs difficultés dans un contexte plus facilitant. Ainsi, favoriser une approche souple respectant leur rythme dans les échanges, dans des contextes informels mettant l'accent sur les forces des hommes participants, a suscité leur engagement dans le processus d'intervention. De plus, un des participants était déjà familier avec le travail du bois, ayant confectionné quelques petits meubles pour sa maison. Alors, dans les ateliers de COMSEP, il a été en mesure de mentorer les autres pères et de les accompagner dans leurs apprentissages. Cette position a été très gratifiante pour lui.

Objectif 2. Offrir du soutien aux pères dans le développement et la consolidation de leur rôle parental. Dans le cadre du groupe entre pères, les discussions ont servi de moteur pour entraîner des réflexions concernant leur pouvoir d'influence sur leurs enfants. Au cours des échanges, les pères ont eu l'occasion de réfléchir sur leurs rôles, le modèle qu'ils sont pour leurs enfants, leur rapport à la famille, etc. Les activités d'aide aux devoirs et aux leçons ont également bénéficié aux pères. Après avoir été accompagnées pendant plusieurs semaines par des intervenant.es lors des devoirs et leçons, celles-ci constatent que les pères démontrent une plus grande implication face au milieu scolaire de leur enfant et se sentent davantage compétents pour soutenir et encadrer eux-mêmes leurs enfants dans l'exercice des leçons à la maison. Par exemple, un père qui lui-même était analphabète complet a développé des habiletés de lecture et d'écriture dans les ateliers d'alphabétisation qui sont offerts aux adultes. Il arrive maintenant à pratiquer la lecture avec sa fille de troisième année primaire. Néanmoins, il demeure laborieux pour plusieurs d'entre eux d'établir des limites et de faire face aux comportements plus difficiles de leurs enfants. Plusieurs pères ont vécu des échecs et ont eu un parcours scolaire rempli d'embûches. Ces derniers ne parviennent toujours pas à entretenir une image positive du milieu scolaire face à leurs enfants.

Le stage de pratique spécialisée a également entraîné des répercussions sur les pères participants en ce qui a trait à leur rôle de pourvoyeur et de citoyen. Dans le collectif, deux des pères ont effectué un retour au travail. L'un fait maintenant partie d'une escouade ménagère dans l'organisme à raison de cinq heures par semaine. Ce dernier prend confiance en ses compétences et apprend à gérer son horaire et son budget. L'autre est maintenant employé d'un service traiteur à temps partiel, c'est-à-dire à raison de 25 heures par semaine. Selon leur témoignage, les pères ont affirmé avoir repris confiance en eux, en plus de s'accomplir dans le rôle de pourvoyeur (Regroupement pour la

valorisation de la paternité, 2020). Autrement dit, d'être en mesure de participer plus activement aux tâches et aux responsabilités relatives aux enfants (Ouellet et al., 2003).

Objectif 3. Donner aux hommes un espace pour s'engager dans un projet structurant avec leur enfant. L'aide aux devoirs et les leçons pères-enfants se trouvent à être l'activité principale permettant de répondre à cet objectif. Ces activités ont contribué à la réussite éducative des enfants et se tenaient les lundis et mercredis soir de 15h30 à 17h. Il y avait deux groupes par soir, c'est-à-dire un premier groupe de 15h30 à 16h30 et un deuxième groupe de 16h à 17h. Lors des 30 premières minutes, les enfants étaient conviés à faire leurs devoirs avec des bénévoles, alors que les parents discutaient ensemble des défis reliés à la scolarité des enfants. Généralement le nombre de pères participants était de 1 : 3 par rapport au nombre de mères. Dans ces moments, les parents étaient accompagnés l'étudiante et étaient invités à échanger leurs stratégies pour accompagner leurs enfants dans leur parcours scolaire. Selon ce qu'ils ont témoigné, les pères, en s'engageant dans cette activité sur la réussite scolaire, ont pris confiance en leurs capacités d'accompagner leurs enfants dans leur parcours scolaire. Selon Ouellet et ses collègues (2003), ce type d'activité permet aux pères d'adopter le rôle d'éducateur avec leurs enfants, en plus de se montrer disponibles pour eux. Plusieurs pères qui vivent dans des contextes de précarité n'ont pas eu une expérience positive à l'école et ont vécu eux-mêmes plusieurs échecs (Deslauriers, 2009). Aussi, la plupart d'entre eux n'ont pas terminé leur scolarité et entretiennent des préjugés négatifs face à l'école qu'ils peuvent transmettre à leurs enfants. Néanmoins, deux pères ayant participé aux activités d'aide aux devoirs et aux leçons se sont investis dans la rédaction d'un livre sur la réussite scolaire, et ce, malgré leurs propres difficultés de lecture et d'écriture. Ce livre sera distribué aux parents et aux enfants du quartier qui fréquentent l'organisme. De manière imagée et ludique, le livre destiné aux parents et aux enfants vise à démythifier les différents facteurs ou éléments qui influencent la réussite scolaire. Le livre traite, entre autres, de l'importance de la routine, de la communication des émotions, de la lecture, etc. Ce projet favorise les interactions positives pères-enfants. Dans ce contexte, les pères ont joué le rôle d'éducateurs auprès de leurs enfants (Regroupement pour la valorisation de la paternité, 2020).

Également, un des pères participants aux ateliers d'aide aux devoirs et aux leçons a sollicité une intervenante de COMSEP pour jouer un rôle de médiatrice lors de rencontres avec l'équipe école. Ses attentes étaient d'avoir une personne extérieure au milieu pouvant l'accompagner dans la

compréhension des informations qui lui sont transmises par l'école. Il souhaitait également, avec le soutien de la médiatrice, obtenir de l'aide dans la formulation de son message à transmettre à l'équipe école pour qu'il soit reçu de manière positive et non menaçante. Il s'agit de la première fois que la direction et les professionnels de cette école acceptaient la présence d'un tiers dans une rencontre avec les parents, ainsi que dans une rencontre de plan d'intervention.

Objectif 4. Donner l'opportunité à des pères de vivre des expériences positives avec leur enfant. À ce propos, trois pères se sont engagés dans le spectacle de COMSEP qui a lieu chaque année dans le cadre de la journée internationale des femmes. Il s'agit d'un spectacle qui aborde des thèmes féministes de façon ludique. Certains pères se sont impliqués dans la rédaction de textes, la création des costumes, ou encore par leur présence sur scène lors de l'événement. L'implication des pères de l'organisme dans le spectacle annuel n'est pas habituelle et témoigne d'une plus grande ouverture et de leur conscientisation face aux enjeux d'inégalités des sexes qui existent encore aujourd'hui dans la société. En lien avec le modèle d'engagement de Ouellet et al. (2003), les pères ont vécu des interactions significatives avec leurs enfants, en plus de leur démontrer du soutien. Effectivement, les pères impliqués dans cette activité ont aussi dû soutenir leurs enfants dans l'apprentissage de leur rôle sur scène et dans leurs appréhensions à performer en public. Par rapport à la roue des huit facettes de l'engagement, les pères ont pu expérimenter le rôle de citoyen (Regroupement pour la valorisation de la paternité, 2020). Effectivement, ces hommes se sont impliqués dans un projet collectif en lien avec une cause sociale pour le bien-être de leurs enfants. La mixité sociale dans l'organisme a facilité les échanges sur des sujets plus loin des réalités personnelles des pères. Il s'agit possiblement d'un facteur ayant contribué à une plus grande compréhension des pères vis-à-vis des situations vécues par les autres participants, tant par rapport aux femmes, mais aussi en lien avec les personnes issues de l'immigration.

Objectif 5. Offrir des espaces aux familles pour partager des moments agréables, dans le but de favoriser le développement de liens significatifs entre ses membres. Le groupe de socialisation avait comme objectif de créer des activités intra-familiales, plus spécifiquement pères-enfants. Lors des activités ludiques, les pères ont eu l'occasion de participer aux repas collectifs pères-enfants à trois reprises le vendredi soir, en plus des sorties en plein air, ou des activités artistiques lors des journées pédagogiques. Ces activités informelles constituent des

occasions de rencontre pour briser l'isolement et partager des moments agréables. Néanmoins, en cohérence avec la mission de l'organisme, l'approche privilégiée lors des interventions était globale et inclusive des autres membres de la famille. Telle que décrite plus haut, l'approche globale accorde une importance à diverses dimensions de la vie des personnes, et permet ainsi de considérer leur situation dans son entièreté (Lamoureux et al., 2012). Lors d'activités telles que la sortie au *Ranch Dupont* du mois d'octobre, par exemple, ou encore l'aide aux devoirs et aux leçons les soirs de semaine, tous les membres de la famille étaient invités à participer. Ces groupes étaient également ouverts et de petite taille, soit entre cinq et sept dyades pères-enfants y ont participé. La majorité des pères ont démontré du soutien et de l'intérêt pour leur enfant. Au fil des activités, accompagnés par les intervenant.es, les pères ont développé et consolidé leurs habiletés parentales. Ils ont su réconforter leurs enfants, mais aussi les encadrer et les stimuler lorsque nécessaire. Ainsi, les pères ont démontré du soutien affectif à leurs enfants (Ouellet et al., 2003). Les activités ludiques ont également permis aux hommes de développer le rôle du « père affectueux ». L'affection est comprise par les gestes et les mots qui rassurent ou encouragent l'enfant. L'affection peut être transmise par la communication verbale, mais aussi par des signes de soutien (Regroupement de la valorisation de la paternité, 2020).

1.5 Problématique : croisé entre la littérature et l'expérience terrain

Selon des recherches récentes, tous les types d'intervention avec une clientèle masculine doivent tenir compte des impacts de la socialisation masculine sur le processus de demande d'aide des hommes (Bizot, 2011 ; Pacault et al., 2011 ; Deslauriers et Dubeau, 2018). Les hommes deviennent pères en fonction de leur modèle de paternité. Conséquemment, la manière dont les hommes intègrent les attentes qui découlent des codes de la masculinité doit être considérée dans l'offre de services qui leur est destinée (Deslauriers et Dubeau, 2018). D'ailleurs, les pères rencontrés lors du stage de pratique spécialisée mentionnent avoir pris contact avec l'organisme alors qu'ils vivaient une période de crise importante. Également, la majorité de ces hommes rapportent avoir contacté l'organisme pour obtenir des renseignements sur les services octroyés pour leurs enfants. Théoriquement, la méthode d'intervention globale et informelle proposée par COMSEP devrait permettre d'accompagner les hommes de façon plus adaptée en lien avec les spécificités masculines (Deslauriers et Dubeau, 2018). Ceux-ci ont généralement plus de facilité à entrer en contact et à se

confier dans des relations égalitaires, où ils n'ont pas l'impression de faire face à un expert. Le soutien informel permet cette attitude (Simard, 2016). Le soutien social peut être défini comme l'ensemble des actions qui offrent une aide et qui sont perçues comme bienveillantes (Dodeler et al., 2015). Le soutien social se décline selon deux modalités, soit le soutien social informel ou formel. Le soutien informel implique les membres de la famille, ainsi que des proches de la personne et ne dépend pas forcément d'une aide institutionnelle (Dodeler et al., 2015). Il s'agit de l'ensemble des formes d'aides que les personnes reçoivent et distribuent dans leur réseau (Parizot et Wachsberger, 2005). L'aide des organismes et des associations de proximité peuvent également être comptées comme une stratégie de soutien informel (Simard, 2016). Le soutien informel peut être de nature variée : l'aide à la recherche d'emploi ou de logement, l'aide aux tâches familiales et quotidiennes, par exemple la garde d'enfants, ainsi que le soutien affectif (Parizot et Wachsberger, 2005). De plus, ces différentes formes d'aide sont complémentaires aux méthodes d'interventions globales définies précédemment. En fait, le soutien informel s'offre dans un contexte où les problématiques comme étant multidimensionnelles et favorise l'intégration sociale des individus (Parizot et Wachsberger, 2005). Le croisement entre ces deux méthodes d'intervention permet d'introduire la notion de primauté de la personne (Dodeler et al., 2015). Cette notion implique le respect de la personne dans sa globalité, la prise en considération de ses points de vue, de ses capacités, de ses besoins, ainsi que le respect et la protection de ses droits (Plan d'action pour la santé et le bien-être des hommes, 2017). Pour ce faire, l'arrimage entre les besoins des familles et les réalités masculines est une thématique garante de l'avenir. Assurément, accorder un soutien plus important aux familles est favorable aux hommes et, réciproquement, s'intéresser aux hommes ne peut qu'être avantageux pour les familles.

À la suite du premier contact, les intervenant.es de l'organisme, accompagné.es par l'étudiante, ont proposé aux hommes un entretien dans les locaux de l'organisme, ou à domicile dans certains cas. Selon les personnes intervenantes, le niveau de détresse des participants qui sollicitent les services de l'organisme apparaît très élevé⁴, et parfois, il s'avère trop exigeant pour eux de se déplacer à COMSEP. À la suite de la rencontre avec une personne intervenante de COMSEP, les pères sont invités à participer à différents ateliers selon leurs besoins. Selon la philosophie de l'organisme, l'aide reçue en groupe est au cœur de l'intervention. Toujours selon les intervenant.es

⁴ À noter que les intervenant.es de l'organisme utilisent des grilles d'évaluation diverses pour appréhender le niveau de détresse des participants. Entre autres, la grille d'évaluation du risque suicidaire et homicidaire.

le groupe peut se substituer à un réseau social limité. De plus, certains hommes ne souhaitent pas informer leur entourage des difficultés qu'ils vivent, souvent pour préserver leur image d'homme inébranlable, mais aussi par peur de ne pas être compris (Deslauriers et Dubeau, 2018). Bien que certains hommes ne soient pas prédisposés à partager leurs difficultés, les intervenant.es de COMSEP considèrent qu'en l'absence de réseau social, les participants devraient être en mesure de trouver du soutien par le biais de l'intervention de groupe. Le groupe est vu par les intervenant.es comme un lieu de socialisation. En dépit de la souffrance des participants, l'humour est un outil important pour favoriser les partages. L'importance accordée à l'humour par les intervenant.es de COMSEP concorde avec ce qui est avancé par certains auteurs (Houle 2021 ; Regroupement provincial en santé et bien-être des hommes, 2018 ; Simard, 2016), c'est-à-dire qu'un groupe de pères amène graduellement les hommes à partager leur situation, et ultimement, à se créer un réseau. En effet, il faut se rappeler qu'un grand nombre d'hommes font appel aux professionnel.les pour un besoin dit primaire (Giroux-Gagné et L'Heureux, 2020). Par exemple, un mal physique, un besoin d'information, ou à la suite d'une demande de leurs proches (Giroux-Gagné et L'Heureux, 2020). Comme mentionné ci-haut, les hommes vivent généralement en période de crise, et sont d'abord en recherche de stratégies pour diminuer cette tension au moment de la première consultation à COMSEP. Ainsi, le groupe est présenté comme lieu de conseils et de recherche de solutions. D'ailleurs, la principale aide apportée par les autres participants se traduit par des pistes d'actions, plutôt que par l'expression des émotions. L'implantation d'un programme d'activités basé sur la mise en action, comme les ateliers de bois ou culinaires, s'est révélée facilitante pour les échanges. Malgré cela, la participation des pères est instable par moment. Dans les faits, les pères ne se sont pas présentés aux activités de manière constante, et ce, malgré les rappels et incitations des intervenant.es et de l'étudiante.

De leur côté, les pères qui ont participé au groupe ont apprécié le climat de non-jugement instauré par les intervenant.es. Bien qu'ils n'en ressortent pas avec des solutions immédiates quant à leurs difficultés, les hommes ont apprécié les pistes de solutions partagées avec leurs paires, ou apportées par les intervenant.es. Cependant, après quelques semaines, la participation des pères a diminué. À COMSEP, la flexibilité des services permet aux pères d'assister à quelques séances, ne pas se présenter pendant plusieurs semaines, voire des mois, puis revenir à leur guise. Ce groupe est considéré comme étant ouvert et tente de rejoindre davantage les besoins des hommes et des pères. De plus, les pères peuvent choisir de se présenter en fonction des thèmes qui les intéressent.

Aussi, certains pères sont issus de l'immigration et la barrière de la langue peut entraver leur participation. Quatre pères ont néanmoins adhéré au groupe sur le long terme. Ceux-ci disent avoir apprécié la rapidité à laquelle ils ont été contactés, mais aussi l'accueil qui leur a été réservé lors du premier contact avec l'organisme, la possibilité de réintégrer le groupe à leur guise, ou encore d'avoir accès aux services facilement. Malgré les tensions qui persistent entre la demande d'aide et leur adhésion aux codes de la masculinité qui « mettent l'accent sur la compétition, l'indépendance, l'invulnérabilité et le pouvoir » (Dulac, 2004, p.18), quelques participants considèrent le groupe comme une partie importante de l'aide reçue. Ils le caractérisent comme un soutien notable, sans avoir l'obligation de se dévoiler. Bien que certains hommes semblent accorder une plus grande importance au groupe, ceux-ci doivent constamment être relancés pour encourager leur participation.

À la fois dans la prise de contact initiale qu'à l'intérieur des activités de groupe, certains hommes peuvent exprimer une grande colère. En fait, la colère est une émotion naturelle et normale pour tous et toutes, c'est la manière de l'exprimer qui doit souvent être travaillée. Conformément aux caractéristiques de la masculinité hégémonique⁵, la colère agit comme un exutoire valorisé pour les hommes (Dulac, 1997). Ceux-ci la véhiculent souvent de façon plus vive, voire brutale, puisque la socialisation masculine place les hommes en contradiction intérieure profonde lorsqu'ils éprouvent des difficultés (Rondeau et al., 2004). Demander de l'aide implique souvent de renoncer à son contrôle, et même à vivre de la honte. Ceci explique qu'un grand nombre d'hommes manifestent leur détresse par une colère plus impulsive (Rondeau et al., 2004). Néanmoins, les intervenant.es de COMSEP considèrent ces manifestations de colère comme une partie du progrès à accomplir, et invitent les hommes à reconnaître ces manifestations, tout en convenant de l'importance d'extérioriser la colère de manière plus positive. Les hommes sont donc encouragés à réfléchir à d'autres options pour exprimer leur détresse. Cette manière d'intervenir est en concordance avec la littérature. Giroux-Gagné et L'Heureux (2020) le mentionnent, l'expression de la colère est une partie inhérente de la socialisation masculine. Toujours selon ces auteurs, laisser une place à l'expression de la colère permet de prévenir les comportements dangereux (Giroux-Gagné et L'Heureux, 2020). De plus, Deslauriers et Dubeau (2018) soutiennent que l'expression de la colère peut aussi résulter du manque de compréhension face à une situation, ou aux démarches

⁵ Le terme hégémonique se rapporte ici à la suprématie, à la domination de la puissance, d'un groupe social sur un autre. C'est-à-dire ici (ou dans le contexte du stage) à la domination des hommes sur les femmes.

à entreprendre. Nécessairement, la capacité de répondre à la demande d'aide des pères rend compte de la compréhension de la socialisation masculine. Cette dernière induit une façon spécifique de composer avec les difficultés spécifiques aux hommes (Deslauriers et Dubeau, 2018). Les intervenant.es sont donc appelé.es à désamorcer les manifestations colériques et à comprendre la demande sous-jacente.

Il en a été question précédemment, la présence d'enfants suscite la participation des pères (Deslauriers, 2010). En effet, les activités pères-enfants ont été davantage populaires. Qu'il s'agisse de l'aide aux devoirs et aux leçons, ou des activités ludiques, un plus grand nombre de pères ont participé. Ces pères étaient également d'origines culturelles et socioéconomiques différentes. Les pères mentionnent d'ailleurs avoir un plus grand intérêt pour les activités impliquant leurs enfants. Ils font ressortir deux principales raisons, soit pour obtenir des conseils dans l'accompagnement de leurs enfants dans leur réussite scolaire, ou pour passer des moments agréables avec eux. La littérature confirme également ce qui est rapporté par ces pères. En effet, Deslauriers (2010) mentionne que les pères sont davantage concernés par le bien-être de leurs enfants que par leur propre bien-être. De plus, les enfants semblent constituer une motivation à se mobiliser et à être un bon modèle de père (Dubeau et al., 2023).

À la suite de l'expérimentation, je constate effectivement que les pères ayant participé aux ateliers s'impliquent tous auprès de leurs enfants de manière différente. En lien avec le cadre structurant qui a été mobilisé pour le stage – et expliqué plus haut – le degré d'implication différencié peut être lié à différents facteurs explicatifs pour justifier les profils ou les tendances paternels. Ces facteurs sont mis en lumière par Quéniart (2002)⁶ dans sa recherche intitulée *La paternité sous observation*. L'auteure considère la paternité comme un écosystème, et donc influencée par divers facteurs, entre autres, le niveau de scolarisation, le milieu de vie, l'emploi, et les attitudes et comportements des enfants. Dans tous les cas, les pères participants ont exprimé des préoccupations par rapport au bien-être de leurs enfants. Il s'agit d'ailleurs d'un des facteurs qui semble les motiver à participer aux activités. Malgré leur participation variable aux activités, les pères se disaient toujours satisfaits des moments passés ensemble et l'ont démontré aussi dans leur attitude lorsqu'ils étaient présents. D'ailleurs, lors des ateliers bois, les pères sont assidus, attentifs et rigoureux dans le travail à accomplir. Les échanges sont pourtant plus rares pour la

⁶ Différents profils paternels selon Quéniart (2002) : le père traditionnelle (1), le père moderne (2) et le père vulnérable (3)

majorité, bien que quelques pères apportent des idées au groupe, tant sur la tâche que dans les discussions entre eux. Dans le cadre des activités de devoirs et de leçons, ou des activités ludiques, les pères se sont aussi montrés persévérandts et flexibles auprès de leurs enfants.

Les éléments présentés dans cette section ont permis de faire un bref retour sur le déroulement du projet de stage, ainsi que sur les conclusions du stage de pratique spécialisée. En rétrospective, la réflexion sur l'expérimentation donne lieu à différents questionnements relatifs aux besoins des pères. De manière plus spécifique, le sujet traité dans cet essai sera orienté par les questions suivantes : comment susciter la participation des pères en contexte de vulnérabilité socioéconomique aux activités offertes dans les ressources communautaires? Quelles stratégies faut-il employer pour mobiliser les pères en regard du recrutement, de la planification des activités, de leur déroulement? Quels sont les besoins réels des pères qui vivent des contextes de vulnérabilité socioéconomique et comment arrimer ces besoins à des interventions préventives? Ces questions seront traitées dans le prochain chapitre de l'essai.

CHAPITRE II : SUJET TRAITÉ DANS L'ESSAI À PARTIR DES QUESTIONS SOULEVÉES DANS LE RAPPORT DE STAGE

2.1 Questions et objectifs spécifiques à l'essai

La littérature mobilisée lors du stage ne permet pas totalement de répondre à ces nouvelles interrogations. Il a fallu mobiliser de nouveaux écrits et consolider la recension qui avait déjà été effectuée pour répondre aux exigences de l'essai. J'ai effectué une revue narrative de la littérature pour avoir une compréhension générale du sujet à l'étude, soit de l'engagement paternel et plus spécifiquement des pères en situation de vulnérabilité socioéconomique et des interventions plus susceptibles de les rejoindre et de les mobiliser. Cette nouvelle revue de littérature a permis de soulever les questions de l'impact des politiques publiques sur leur contexte de vie, et les possibilités de participation sociale des hommes et des familles qui vivent en situation de vulnérabilité. J'ai d'abord mobilisé GoogleScholar pour faire ressortir les grands thèmes associés à l'engagement paternel. La recension a toutefois été effectuée principalement dans deux bases de données, soit Cairn et Érudit, avec les mots clés suivants : engagement paternel, vulnérabilité socioéconomique, familles en difficulté, participation sociale, justice épistémique, politiques publiques. La majorité des textes consultés proviennent de la littérature scientifique québécoise et ont été rédigés en français. Bien qu'il s'agisse d'une limite du processus de recherche, l'objectif était de rendre compte de la réalité des pères du Québec, principalement en lien avec le contexte politique dans lequel ils vivent. Entre autres, la politique familiale du Québec se distinguent des autres provinces canadiennes et de plusieurs pays quant à la valorisation de l'engagement paternel. Certaines études mobilisées datent de plusieurs années, mais elles corroborent avec des recherches récentes. J'ai aussi fait appel à de la littérature grise pour compléter mon analyse, entre autres, des thèses et mémoires, des sites internet et des publications gouvernementales.

Les éléments mis en lumière dans le chapitre précédent ont fait ressortir les différents enjeux rencontrés lors du stage de pratique spécialisée, dont le recrutement et l'implication des pères dans les activités. La participation des pères aux activités offertes dans l'organisme s'est révélée variable, et ce, malgré les tentatives des intervenant.es d'adapter les interventions aux participants. Les pères devaient constamment être relancés, et peu d'entre eux ont entamé de réels échanges dans le groupe. Ces enjeux ont permis de cibler différents enjeux et questions qui orienteront les

prochains chapitres de l'essai. D'abord, comment susciter la participation des pères en contexte de vulnérabilité socioéconomique aux activités offertes dans les ressources communautaires? Ensuite, quelles stratégies faut-il employer pour mobiliser les pères en regard du recrutement, de la planification des activités, et de leur déroulement? Et finalement, quels sont les besoins réels des pères qui vivent en contexte de vulnérabilité socioéconomique et comment arrimer ces besoins avec des interventions préventives?

L'essai a deux principaux objectifs. Le premier objectif consiste à analyser, à la lumière des observations terrain et de la littérature, les facteurs limitant ou facilitant la participation sociale des pères en situation de précarité aux activités communautaires. Le second objectif est de faire ressortir les méthodes d'intervention et les stratégies susceptibles de favoriser l'engagement paternel et les habiletés parentales. La prochaine section vise à introduire les éléments sous-jacents qui influencent l'engagement paternel pour le développement des enfants. De plus, une réflexion sera faite sur la participation des pères dans les activités qui leur sont offertes et sur l'importance de leur implication et des nombreux rôles joués auprès de leurs enfants.

2.2 Pertinence du sujet pour la pratique

Devenir parent demande de mobiliser beaucoup de ressources personnelles et relationnelles pour arrimer les différents rôles que la personne doit maintenant adopter (Villeneuve et al., 2019). Au-delà des contextes de vie difficiles, les nouveaux parents rencontrent des défis dans l'apprentissage et l'exercice de leurs obligations parentales. Certains s'adaptent à ce changement plus difficilement que d'autres. C'est généralement le cas des hommes qui vivent en contexte de vulnérabilité socioéconomique (Villeneuve et al., 2019). En effet, ceux-ci font face à de nombreux facteurs de risques, que ce soit en lien avec leurs propres modèles parentaux, la relation avec leur père, la relation avec leur partenaire de vie, ou encore la précarité de leur emploi et de leurs conditions de vie (Ouellet et al., 2003). Ces éléments sont nuisibles au développement de l'engagement paternel et donc ultimement, au bien-être de l'enfant (Giroux-Gagné et L'Heureux, 2020). Malgré tout, ces pères montrent plusieurs forces dans l'accomplissement de leur rôle parental, mais celles-ci sont souvent amenuisées par le manque d'encouragement de la part de leur entourage, de gratification qu'ils retirent de leur rôle, de confiance en leurs habiletés parentales et des repères dont ils disposent (Villeneuve et al., 2019).

De plus, il y a très peu de projets qui ciblent les forces des populations vulnérables sur le plan socioéconomique, et encore moins qui adoptent une perspective où l'engagement est vu comme le résultat des interactions entre les différentes sphères de la vie des pères (Regroupement pour la valorisation de la paternité, 2020 ; Ouellet et al., 2003). Pourtant, Turcotte et ses collègues (2001) soulèvent qu'il s'agit d'un point crucial pour favoriser l'engagement paternel. En effet, accompagner les pères dans plusieurs sphères de leur vie leur permet de développer des stratégies diversifiées et d'explorer différents rôles (Ouellet et al., 2003), dont leurs habiletés parentales auprès de leurs enfants. Le projet de stage a été construit afin de répondre à la demande des pères qui sont membres de la communauté du quartier de Sainte-Cécile à Trois-Rivières.

Sur le plan pratique, ce projet souhaitait permettre aux pères de briser leur isolement social et de créer des liens de solidarité entre eux. Il s'agissait aussi de revisiter leurs perceptions et leurs compétences face aux enjeux vécus dans leur rôle parental, mais également en tant que conjoint et que co-parent. Toutefois, comme mentionné précédemment, le recrutement des pères, en plus de leur présence aux activités entre hommes, ont été des défis significatifs. Cet écart entre la demande initiale faite par ces hommes et le taux de participation aux activités laisse supposer que leur contexte de vie difficile au quotidien, ne permet pas toujours aux pères d'être disposés et disponibles à assister aux activités régulièrement. Il est également possible que les activités proposées ne sont pas adaptées à leur réalité en termes d'horaire ou de modalités. Aussi, la motivation des pères à prendre part aux activités semble découler des difficultés et des besoins qu'ils perçoivent chez leurs enfants. Autrement dit, le groupe de parole n'a pas suscité l'intérêt attendu chez les pères. La fluctuation de leur participation laisse croire qu'ils ne ressentaient pas ce besoin. Malgré les belles réalisations dont témoigne la partie précédente, même les activités plus ludiques, comme des ateliers bois, n'ont pas suscité leur participation comme souhaitée.

Il n'en demeure pas moins que les personnes animatrices du milieu sont appelées à intervenir avec les hommes. Or, il existe très peu de programmes ou d'activités qui s'adressent spécifiquement à la santé et au bien-être des hommes et des pères, comparativement à ceux qui s'adressent aux femmes et aux mères (Dubeau et al., 2013). Les hommes expriment leur détresse de manière différente par rapport aux femmes. Il incombe donc aux personnes intervenantes d'adapter leurs méthodes d'interventions et d'accompagnement pour s'ajuster aux réalités masculines. C'est d'ailleurs dans une visée de compréhension et d'analyse des facteurs limitant ou facilitant la participation des pères en situation de vulnérabilité socioéconomique, que s'inscrivent

les objectifs de l'essai. La mise en commun entre l'analyse des résultats de l'expérimentation et la littérature scientifique permettra de mieux comprendre les enjeux de participation des pères en situation de vulnérabilité socioéconomique, ainsi que les méthodes d'intervention à privilégier pour inciter les pères à participer. Autrement dit, il s'agira d'acquérir une compréhension plus grande des facteurs qui incitent les pères à s'engager pour le développement d'habiletés parentales. La problématique spécifique à l'essai sera détaillée au chapitre suivant.

2.3 Discussion sur l'expérience

Dans notre société, les constructions sociales et les croyances genrées sont des facteurs qui influencent les comportements des individus. Par exemple, associer la masculinité au succès et à la compétitivité, ou la féminité à une douceur innée, et à une plus grande émotivité constitue des idées préconçues en fonction du genre. Les codes de la masculinité sont des règles et des exigences sociales non-dites qui régissent les rôles masculins dans la société (Giroux-Tremblay et L'Heureux, 2020). En effet, dès leur naissance, les hommes, tout comme les femmes, apprennent à agir en société, en fonction des attentes genrées de la culture à laquelle ils appartiennent. Autrement dit, l'éducation des hommes et des femmes est composée de différents rites et valeurs qui façonnent leur identité (Bizot, 2011). Comme mentionné par Tremblay (2013), l'autonomie est encore aujourd'hui une valeur prédominante chez les hommes. Les hommes apprennent très tôt à cacher leur vie privée, à montrer leurs forces et à exprimer leur fierté (Dulac, 1997). L'image masculine traditionnelle projette un homme en contrôle, persistant malgré la douleur et la souffrance (Giroux-Gagné et L'Heureux, 2020).

Lorsqu'il est question de parentalité, les stéréotypes de genre contribuent à accentuer l'attention, que reçoit l'engagement des mères, encore à ce jour, sur la sphère publique (Fondation canadienne des Femmes, 2022). L'engagement parental est ainsi régulé par des normes sociales qui imposent de plus hautes attentes, une plus grande charge, pour les mères que pour les pères (Fondation canadienne des Femmes, 2022). En effet, comme le mentionnent Kettani et Euillet (2012) si une femme souhaite se désengager de son rôle de mère, elle risque de vivre davantage de jugement de la part de ses paires et de son entourage qu'un homme qui prendrait la même décision. En effet, il existe une croyance préétablie, profondément ancrée socialement, qui positionne les femmes comme ayant un instinct parental inné. Celles-ci sont alors jugées comme fondamentalement

bonnes pour leurs enfants, à tort ou à raison (Fondation canadienne des Femmes, 2022). À contrario, bien que la tendance change, les pères se retrouvent face à un jugement positif lorsqu'ils font le choix d'être engagés et disponibles pour leurs enfants (Kettani et Euillet, 2012). L'engagement parental des hommes est toujours perçu comme une option qu'ils choisissent d'exercer ou non. Ainsi, l'importance du rôle du père est parfois laissée dans l'ombre. Cependant, l'engagement paternel est reconnu comme étant également essentiel au bon développement de l'enfant (Regroupement pour la valorisation de la paternité, 2020). Malgré l'évolution des mentalités quant à l'engagement paternel, celui-ci demeure moins valorisé (Regroupement pour la valorisation de la paternité, 2020). Paradoxalement, par leurs propos lors du stage, les hommes qui ont participé au groupe ont rapporté souhaiter être en couple, fonder une famille et s'engager auprès de leurs enfants et de leur conjoint.e. De plus, une des observations réalisées durant le stage est que les hommes plus jeunes, peu importe leur parcours de vie, sont davantage en mesure de s'exprimer sur leur expérience en tant que père. Ainsi, en cohérence avec des attentes émergentes dans la société (Giroux-Gagné & L'Heureux, 2020), la paternité semble être une dimension importante de l'identité des hommes en situation de vulnérabilité socioéconomique. Ils se sentent responsables du bien-être éducatif et matériel de leurs enfants, et souhaitent préparer leur avenir (Pacault et al., 2011, 2011).

À l'opposé, une partie de la littérature mentionne que les pères qui sont confrontés à des difficultés professionnelles, personnelles et relationnelles assument généralement un degré d'engagement moindre avec leurs enfants (Regroupement pour la valorisation de la paternité, 2020). Selon Pacault et al. (2011), le niveau de scolarité serait étroitement lié au sentiment de compétence parentale et permettrait aux hommes de s'investir avec leur enfant. Toutefois, dans l'expérimentation, les pères peu scolarisés n'ont pas semblé pour autant désengagés ; ils agissent simplement en fonction de leurs capacités et de leur propre rythme. Il est possible que les pères ayant fréquenté l'organisme soient les plus motivés parmi ceux vivant dans un contexte de vulnérabilité socioéconomique. D'ailleurs, les pères faisant face à de nombreux facteurs de risques semblent s'adapter plus difficilement à leur nouveau rôle (Dubeau et al., 2013), mais aussi actualiser moins de facettes de leur engagement que les pères provenant de milieux mieux nantis (Regroupement pour la valorisation de la paternité, 2020). Plusieurs éléments soulevés par la littérature ont été constatés lors du stage. Entre autres, les pères peu scolarisés ont un vocabulaire plus limité pour s'exprimer. Ils peuvent être plus déstabilisés que d'autres pères du même âge par

des questions telles que « Comment vous sentez-vous? » et semblent moins à l'aise de parler de dimensions reliées à leur intimité. En revanche, les plus jeunes pères se démarquent de leurs prédecesseurs par leur ouverture à ces mêmes questions, comme le soulèvent Englar-Carlson et Kiselica (2013). Toutefois, lors du stage, il a été possible d'observer que les pères qui vivent des difficultés socioéconomiques ne sont pas forcément défaillants dans leur engagement parental. Ainsi, présupposer le contraire ne rend pas suffisamment compte du vécu de ces hommes. À l'opposé, en tentant de comprendre ce qui mobilise ces hommes et comment ils se considèrent engagés auprès de leurs enfants, le portrait devient plus net. Ainsi, il est possible de prendre en compte leurs forces. Il en ressort que plusieurs hommes souhaitent être un modèle pour leurs enfants. Les enfants constituent, selon certains auteurs, une motivation intrinsèque pour se prendre en main et s'impliquer (Deslauriers et Dubeau, 2018). De plus, à la lumière de l'expérimentation lors du stage, les intervenant.es mentionnent l'importance pour les pères de la relation avec leur enfant, ou les problématiques de ces derniers, comme principale source de motivation pour aller chercher des services. Les pères souhaitent surtout protéger leurs enfants des expériences difficiles et des institutions jugées préjudiciables, par exemple, le système d'éducation, et parfois celui de la santé. Souvent, ils sont influencés par leur propre expérience. D'ailleurs, Kettani et Euillet (2012) mentionnent que pour la majorité, la paternité est une dimension inhérente à leur identité. Néanmoins, pour les pères qui vivent en contexte de vulnérabilité, les dimensions appartenant à la sphère environnementale et relationnelle sont parfois des obstacles à l'engagement parental (Dulac, 1997). Par ailleurs, sans compter que la méfiance envers les systèmes publics et les difficultés qu'ils éprouvent constituent des limites à la demande d'aide (Tremblay, 2013).

Lorsqu'il est question des entraves à la demande d'aide, il a été largement documenté que les hommes choisissent généralement de vivre les périodes de difficultés seuls (Regroupement provincial en santé et bien-être des hommes, 2018 ; Bizot, 2011 ; Dulac, 1997 ; Dulac, 1994). Aussi, l'expression de la demande d'aide des hommes se fait différemment de celle des femmes (Tremblay, 2013). Il en avait d'ailleurs été question dans le projet de stage : la socialisation des hommes compromet leur capacité à demander du soutien en faisant une demande d'aide « officielle » dans les services disponibles (Regroupement provincial en santé et bien-être des hommes, 2018, p.11). Ainsi, les pères demandent moins d'aide que les mères en période de difficultés (Regroupement pour la valorisation de la paternité, 2020). En outre, il est reconnu que la perception que les pères ont d'eux-mêmes et de leurs capacités parentales, en plus de leur rapport antérieur

aux services, constitue d'autres facteurs déterminants pour avoir recours à nouveau à des services (Regroupement provincial en santé et bien-être des hommes, 2018). Durant le stage, certains pères avaient tendance à banaliser certaines situations. À ce propos, Deslauriers (2009) mentionne que les hommes semblent plus détachés de leurs émotions et croient qu'ils réussiront à s'en sortir seul. Ils souhaitent exercer un contrôle sur les solutions mises en place et n'ont pas envie de se faire dicter leur conduite. Comme nous tous et toutes, ils n'ont certainement pas envie de se faire diriger. En effet, ces pères, tout comme les hommes en général (Giroux-Gagné et L'Heureux, 2020) sont assez pragmatiques et donc, ils ressentent le besoin d'agir rapidement pour résoudre la situation dans laquelle ils se trouvent. Ils rapportent souvent le désir de risquer certaines solutions par eux-mêmes. À cet effet, le Regroupement provincial en santé et bien-être des hommes (2018) explique que les motifs de consultation des hommes sont très circonstanciels, entre autres, une séparation, une perte d'emploi, ou une blessure physique. Une fois la crise apaisée, les hommes souhaitent continuer à progresser seuls, sans nécessairement creuser et aborder leur détresse en thérapie, ou en amorçant un suivi dans les ressources communautaires. Toujours selon le Regroupement provincial en santé et bien-être des hommes (2018), les hommes qui consultent se dirigent le plus souvent vers un médecin pour un problème dit secondaire, par exemple, des palpitations cardiaques.

L'expérience a donc permis de constater qu'il existe encore un écart entre les besoins des pères, au regard de leurs réalités paternelles diverses, et les services destinés aux hommes et aux familles (tel que le mentionne le Regroupement pour la valorisation de la paternité, 2020), et ce, malgré les efforts d'adaptation des intervenant.es de COMSEP. Il faut considérer que l'engagement paternel est influencé par divers facteurs, qu'ils soient personnels, relationnels, situationnels, économiques et culturels (Quéniart, 2002 ; Turcotte et al., 2009). Les hommes ont tous des parcours de vie distincts et accès à des ressources variables, ce qui leur permet d'actualiser leur paternité différemment. Ces éléments mis en lumière permettent d'expliquer la diversité des besoins des pères en situation de précarité socioéconomique, et par le fait même, la difficulté à les rejoindre.

Néanmoins, il est possible de constater que les pères participants aux ateliers sont non seulement fiers de leurs enfants, mais qu'ils sont aussi engagés auprès d'eux. Selon Devault et ses collègues (2003) l'engagement paternel consiste à la capacité du père à établir des interactions et à se rendre disponible pour son enfant, tout en partageant les tâches qui concernent l'encadrement de la routine de l'enfant avec le (la) conjoint.e. En regard de cette définition, les pères ayant participé aux

activités proposées lors du stage sont alors des pères engagés. Plusieurs modèles d’engagement paternel existent, comme indiqué dans le cadre structurant du projet, et les pères que j’ai pu côtoyer lors du stage le démontrent bien. Il n’est pas suffisant de définir à quoi correspond un bon parent, mais plutôt de permettre à chaque homme d’explorer et de développer ses différentes capacités en tant que père. L’investissement dans chacune des facettes de l’engagement paternel est propre à chacun (il existe ainsi différentes façons d’être un père engagé, il ne faut y voir un modèle unique). D’un côté, certains pères peuvent être plus expressifs et affectueux dans la relation qu’ils entretiennent avec leur enfant. De l’autre côté, certains peuvent accorder une grande importance au rôle de pourvoyeur ou de dispensateur de soins ; ou on moins le choix d’assumer un rôle de pourvoyeur (Regroupement pour la valorisation de la paternité, 2020).

Ainsi, par rapport à la poursuite des activités mises en place lors du stage, l’organisme doit porter une attention particulière à la méthode de recrutement auprès de leurs participants masculins. Plusieurs stratégies doivent être mises en place pour recruter les participants : présence dans la communauté ou à l’école, démontrer de la flexibilité et de la disponibilité, par exemple, en se déplaçant dans le milieu de vie ou tout autre lieu selon leur convenance, ou encore offrir une réponse ou un retour rapide, sont des facteurs facilitant leur adhésion. Également, l’utilisation d’un vocabulaire accessible dans un contexte d’intervention informel facilite leur participation. Néanmoins, il demeure difficile de trouver des activités, ou des thèmes, pour favoriser la participation de tous les pères. Ce ne sont pas tous les hommes qui vont s’intéresser à un certain type d’atelier, dépendamment de leur perception de la paternité. À ce propos, Bizot (2011) introduit cet aspect de transformation identitaire qui se construit différemment pour chaque homme, puisqu’il s’agit de trouver un équilibre entre les attentes des normes masculines traditionnelles et les nouvelles attentes sociales portées envers les hommes. Les pères vivent tous des contextes et ont eu des parcours de vie différents qui font en sorte qu’une offre de service standardisée ne correspond pas à leurs besoins. Les intervenant.es doivent donc tenter de trouver des façons de se réinventer pour faciliter la participation des pères aux activités.

En effet, Tremblay (2013), dans son rapport intitulé *Perceptions des hommes québécois de leurs besoins psychosociaux et de santé ainsi que leur rapport aux services*, mentionne que la relation entretenue par les hommes avec les services est conditionnée par l’offre de services en soi. Actuellement, les exigences des codes de la masculinité plus traditionnelle ne concordent pas nécessairement avec l’offre de services proposée par le réseau de la santé et des services sociaux

et du milieu communautaire. En effet, comme mentionné ci-haut, d'un côté se retrouve la volonté d'être en contrôle de la situation, d'être indépendant et compétent, alors que de l'autre, il s'agit de dévoiler sa souffrance, ses craintes et de demander de l'aide. Autrement dit, non seulement la socialisation masculine constitue une limite à la demande d'aide, mais l'offre de services constitue également une limite pour le réseau à leur offrir des services adaptés (Ouellet et al., 2003). Dans le réseau de services actuels, les intervenant.es ne sont pas suffisamment outillé.es pour offrir des services adaptés aux hommes (Tremblay, 2013).

Néanmoins, à la suite de la publication du *Plan d'action ministériel pour la santé et le bien-être des hommes 2017-2022*, des mesures ont été mises en place par l'État pour soutenir l'engagement paternel et, plus particulièrement, les pères qui vivent en contexte de vulnérabilité socioéconomique. Les politiques publiques en matière de soutien à l'engagement paternel au Québec sont considérées novatrices dans le monde occidental (Lacharité et al., 2023). Bien qu'il y ait encore du travail à faire, les efforts d'adaptation des interventions se voient accorder une attention particulière, non seulement à cause des contextes de vie plus précaires auxquels ces hommes font face, mais aussi à cause de l'importance du rôle des pères auprès des enfants (Lacharité et al., 2023). Entre autres, ce plan d'action mentionne l'importance de la consolidation des services communautaires destinés aux hommes et la formation des gestionnaires et des intervenant.es en matière de réalités masculines. Le but des mesures mises en place est d'abord d'élargir la portée des services offerts aux hommes et aux pères (Plan d'action ministériel pour la santé et le bien-être des hommes, 2017).

CHAPITRE III : DISCUSSION SUR LES RÉSULTATS OBTENUS QUI AMÈNENT À LA RÉDACTION DE L'ESSAI

3.1 Analyse entre les résultats obtenus et ce qui était attendu

Lors de la rédaction du projet de stage, certains résultats étaient espérés. À court terme, les intervenant.es auraient dû assister à une augmentation de la participation des pères dans les activités de l'organisme, puisque la demande provenait des pères. Toutefois, comme mentionné précédemment, la participation des pères aux activités a été variable pour un bon nombre d'entre eux et les échanges minimes. Il était également prévu que le groupe de discussion entre pairs soit l'opportunité de réfléchir sur leur rôle de père, en plus de favoriser une prise de conscience quant à leurs compétences parentales. Force est de constater qu'il ne s'agit pas nécessairement du meilleur moyen de rejoindre les pères qui vivent en contexte de vulnérabilité socioéconomique. Puis, lors des activités en dyades père-enfant, il était attendu que les pères témoignent d'un encadrement plus marqué lors des activités avec leurs enfants. Par l'entremise des activités, les pères ont effectivement eu la possibilité d'expérimenter différents rôles dans l'exercice de leur paternité, tel que mobilisé dans le cadre structurant sous-jacent au projet de stage (Regroupement pour la valorisation de la paternité, 2020 ; Ouellet et al., 2003). Ainsi, ces pères ont été en mesure de développer une plus grande confiance en leurs capacités à accompagner leurs enfants. Concrètement, il était prévu qu'au fil des semaines, les pères auraient les outils nécessaires pour mener seul une séance d'aide aux devoirs avec leur enfant, ou encore de la reproduire à la maison. Les pères qui se sont impliqués de manière plus constante dans les activités ont effectivement pu développer différentes stratégies pour accompagner leurs enfants dans la poursuite de leur réussite scolaire. Également, le climat de confiance s'est créé entre les intervenant.es et les pères. À ce propos, les pères ont mentionné avoir apprécié le climat mis en place par les intervenant.es dans les activités ; le non-jugement de leur vécu, le soutien des autres participants, sans toutefois être obligé de se dévoiler. De plus, il était attendu que le programme favorise l'endossement des rôles parentaux ainsi que le lien père-enfant. À plus long terme, avec la continuité du projet, les pères seraient vraisemblablement en mesure de développer une plus grande confiance et un sentiment de compétence parental plus affirmé. Ainsi, pour observer un réel changement de comportement, les activités doivent s'inscrire sur le long terme (Ouellet et al., 2003). De cette manière, les hommes

seraient susceptibles, croyons-nous, de poser une réflexion plus approfondie sur leur rôle, de modifier leur perception d'eux-mêmes, en plus de consolider et de développer de nouvelles habiletés parentales. Cette réflexion par l'établissement d'une mise à distance entre ce qui est prescrit par les codes de la masculinité et l'engagement paternel serait profitable à la famille et aux enfants. À ce propos, Ouellet et ses collègues (2003, p.22) parlent de l'approche familiale. Les autrices font ressortir des facteurs de succès de l'intervention dans le champ de la paternité, tels qu'opter pour une approche souple, adaptée aux particularités individuelles des pères, en plus de privilégier une approche famille plutôt que centrée uniquement sur les pères (Ouellet et al., 2003). À la suite d'autres études sur les processus de mobilisation locale, elles mettent en évidence la nécessité de tenir compte des forces des pères, des caractéristiques des communautés et du temps d'existence des initiatives comme étant des indicateurs de succès de l'intervention (Ouellet et al., 2003).

Plusieurs facteurs ont contribué à la réalisation des objectifs de stage. D'abord, la grande ouverture de l'organisme à coconstruire le projet préalablement au début des activités dans le milieu, non seulement avec les intervenant.es, mais aussi à partir des demandes et des besoins des participants. Cette flexibilité de la part des parties prenantes, lors de la construction du projet, a permis une meilleure organisation de départ. Le stage de pratique spécialisée a donc été entrepris sur la base d'une meilleure connaissance de la problématique et de ses enjeux, ainsi que des possibilités d'activités à mettre en place, et ce, grâce à l'implication de COMSEP et de ses membres. Aussi, travailler en amont pour recueillir l'opinion des pères et des familles sur les services et les activités à mettre en place a contribué à leur implication dans ces mêmes activités. Ensuite, comme mentionné dans la section précédente, les intervenant.es de COMSEP avaient une bonne connaissance de la situation des pères, tant sur le plan individuel que collectif. L'équipe de travail a donc été en mesure de me soutenir dans la mise en place et le déroulement des activités de stage. Également, certains pères avaient déjà participé à des activités du collectif de pères avant la pandémie. Cependant, depuis plus de deux ans, le projet avait cessé. Néanmoins, ces pères, qui étaient familiers avec les activités, ont constitué un atout pour le groupe. D'une part, ils ont formulé la demande de retrouver des activités pères-enfants pour partager ces moments privilégiés. D'autre part, ils ont pu aider à bâtir et à adapter les activités aux besoins réels des familles.

En ce qui a trait aux facteurs ayant fait obstacle à l'atteinte des objectifs visés, deux éléments ressortent. Premièrement, le recrutement des participants s'est révélé un enjeu. En effet, il est connu

que les hommes sont plus difficiles à rejoindre que les femmes. Plusieurs stratégies ont été mises en place pour le recrutement et pour encourager la participation : la distribution des dépliants par les personnes intervenantes dans les boîtes aux lettres du quartier et dans les écoles, les invitations aux membres élargis de la famille et aux ami.es des membres actifs. Malgré ces efforts, le recrutement a été limité par un faible taux d'inscription. De plus, chaque semaine, les intervenant.es ont effectué des rappels téléphoniques individualisés aux pères inscrits, mais la participation est demeurée variable. Par ailleurs, depuis la pandémie, l'engagement dans les activités a diminué pour les participants en général, et pas seulement les pères. Depuis la COVID-19 l'organisme a été contraint d'adapter les activités. Avant la pandémie, les participants prenaient part activement à la planification des activités, comme le prévoit l'approche d'éducation populaire autonome de l'organisme. Cependant, dans les dernières années, les intervenant.es ont été dans l'obligation de, non seulement réduire l'offre d'activités, mais également d'adapter leur planification. Par exemple, des trousseaux d'aide aux devoirs avec des exercices déjà inclus ont été envoyées dans les écoles et chez les membres participants. Actuellement, les membres doivent se réhabituer à se présenter et à participer activement aux activités. Cette nouvelle adaptation peut compliquer la participation pour certaines personnes, soit à cause de la difficulté de se déplacer aux ateliers, ou en lien avec la perte de motivation et d'engagement dans l'organisme qu'ont entraîné les périodes d'isolement lors de la pandémie. Lors du stage, j'ai constaté que certaines activités semblaient plus attrayantes pour les pères participants, entre autres, les activités pères-enfants plus ludiques, ou encore, les moments où ils sont en action, comme les ateliers. En cohérence avec ce qui a été nommé par les pères, il a été nécessaire de revoir les activités qui étaient initialement prévues lors du stage. Par exemple, les cafés-rencontres ont été remplacés par des ateliers bois pour répondre au besoin des participants de se mettre en action, et les activités ludiques ont été plus espacées dans le temps pour éviter l'essoufflement des membres. Ces changements d'horaire ont parfois créé de la confusion pour certains pères. La prochaine section de l'essai servira à détailler la problématique spécifique à l'essai sur la base des observations faites lors du stage.

L'adjectif vulnérable, tel qu'il est défini dans le dictionnaire le Petit Robert en ligne (2009), signifie « qui peut être blessé, frappé par un mal physique ou psychologique ; qui peut être facilement atteint ; être vulnérable aux attaques d'autrui ». Bien qu'il n'existe pas de consensus dans la littérature, ni sur la définition, ni sur l'étendue des situations qu'englobe la notion de vulnérabilité socioéconomique, pour cet essai, elle sera appréhendée en fonction du cumul des

désavantages. Au Québec, en 2018, une personne sur dix vit sous le seuil de la pauvreté, c'est-à-dire qu'environ 800 000 personnes composent chaque jour avec des contextes socioéconomiques difficiles et peinent à répondre à leurs besoins de base (Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion, 2021). L'analyse proposée dans les prochaines sections suit le modèle écosystémique de Bronfenbrenner et considère différentes dimensions qui engendrent la vulnérabilité socioéconomique ainsi que l'engagement paternel. Conséquemment, une analyse plus macro systémique est d'abord proposée en lien avec la politique de soutien aux familles québécoises, puis en termes de participation sociale.

3.2 Problématique spécifique à l'essai et améliorations possibles dans le milieu

La contribution de l'État s'est transformée dans les dernières décennies, et les politiques publiques déployées au XXe siècle ont progressivement évolué (Gonin et al., 2012). L'État-providence a pris racine à la suite de la Deuxième Guerre mondiale et visait à garantir un niveau de bien-être minimum à tous les membres de la population. Ces nouvelles politiques sociales reposaient d'abord sur une conception collective des responsabilités de l'État face aux problèmes sociaux (Gonin et al., 2012). Aujourd'hui, il existe encore des divergences d'opinions quant au soutien que l'État doit apporter aux populations plus vulnérables sur le plan socioéconomique. Certains croient à l'importance du filet social soit, aux programmes sociaux et aux services publics, alors que d'autres adoptent plutôt une perspective de responsabilité et de réussite individuelle (Gonin et al., 2012). Au Québec, malgré la présence de ces deux idéologies, le gouvernement tente généralement de mettre en place des politiques publiques qui accompagnent les personnes davantage désaffiliées socialement pour qu'elles soient en mesure de prendre une place plus significative dans la société (Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, 2017). En revanche, tel que mentionné par Lacharité et ses collègues (2023), l'attention accordée aux hommes et aux pères constitue une faille des politiques publiques, particulièrement en ce qui a trait aux politiques familiales ou qui concernent la santé et le bien-être des enfants. Il en a été question plus haut, le Québec est un précurseur en matière de soutien à l'engagement paternel (Lacharité et al., 2023). Au fil des années, l'engagement familial des pères est devenu une cible d'action publique, comme le démontre la mise en place du congé de paternité en 2006 (Seery, 2020). Cependant, les mesures de soutien aux hommes en termes de promotion de l'engagement paternel,

ainsi que dans l'exercice de leur rôle auprès de leurs enfants, mais aussi en tant que coparent, demeurent inférieures aux services mis en place pour les mères (Lacharité et al., 2023). Ce constat est encore plus affirmé en ce qui concerne les pères en situation de vulnérabilité particulière.

Les pères qui vivent dans des contextes de vulnérabilité socioéconomique composent avec des difficultés particulières, propres à leur statut (Deslauriers, 2010). D'abord, il importe de mentionner que tous les individus sont vulnérables en raison de leur condition humaine (Castel, 2011). Il s'agit de la vulnérabilité universelle. Ce regard porté sur la notion de vulnérabilité implique qu'elle n'a pas de contraire, c'est-à-dire qu'il n'existe pas de personnes vulnérables et d'autres qui ne le sont pas. Dès lors, l'invulnérabilité n'existe pas lorsqu'il est question de l'expérience humaine (Castel, 2011). Néanmoins, certaines personnes sont perçues encore plus vulnérables en vue de leur contexte de vie. Devault et ses collègues (2003) ciblent certains facteurs qui peuvent accentuer la vulnérabilité individuelle des pères, par exemple une séparation conjugale, un faible revenu, un réseau social limité, etc. L'impact des différents facteurs de vulnérabilité a très souvent un effet négatif sur l'engagement paternel, et donc ultimement sur le bien-être de leur conjoint.e et de leurs enfants (Regroupement pour la valorisation de la paternité, 2020). Il semble donc pertinent de s'intéresser aux pistes d'intervention qui s'adressent aux pères qui vivent en contexte de vulnérabilité socioéconomique. Toutefois, les projets construits ou adaptés spécifiquement pour eux se font rares (Ministère de la Santé et des Services sociaux, 2017). Les actions publiques visant à répondre aux besoins particuliers des différents groupes jugés davantage vulnérables, ici les pères en contexte de vie socioéconomique difficile, sont essentielles. Toutefois, leur portée est limitée et il serait pertinent d'envisager la vulnérabilité de manière universelle et ainsi d'en tenir compte dans la compréhension des expériences individuelles des hommes et des pères. Cette démarche permettrait sans doute de mettre en place des mesures d'aide préventives et mieux adaptées à leurs besoins.

Force est de constater que les initiatives mises en place pour inscrire les pères dans les politiques publiques sont souvent invisibles (Lacharité et al., 2023). De plus, certaines d'entre elles peuvent contribuer involontairement à envenimer les phénomènes qu'elles cherchent à contrer (Castel, 2011). Parmi celles-ci se trouve la politique québécoise de soutien aux familles. En effet, cette politique est plus accommodante pour les parents occupant un emploi (Mathieu et Tremblay, 2020). Les familles qui vivent des vulnérabilités socioéconomiques importantes peuvent être considérées comme les oubliées de cette politique (Mathieu et Tremblay, 2020). Bien qu'il existe une loi visant

à contrer la pauvreté, cette dernière constitue la pièce manquante au système public québécois (Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion, 2021). Les familles qui vivent dans des contextes de défavorisation rencontrent des difficultés et des besoins spécifiques à leur situation. Les conséquences de leurs difficultés ne sont pas toujours bien comprises et considérées dans les politiques gouvernementales (Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion, 2021). La section suivante vise à mettre en contexte les différents facteurs qui influencent l'engagement paternel, et plus précisément, l'engagement paternel des hommes qui vivent en contexte de vulnérabilité socioéconomique. Par la suite, il sera question des différents défis en intervention, ainsi que des stratégies qui semblent privilégiées pour favoriser la participation.

3.2.1 Le contexte politique au Québec

La littérature sur les impacts de la politique de soutien aux familles du Québec est vaste, mais il s'agit également d'une littérature qui se concentre sur les bénéfices qu'elle apporte aux citoyens de la classe moyenne (Dandurand, 2020). Cette limite n'offre pas une lecture complète au niveau du contexte spécifique des familles en situation de vulnérabilité socioéconomique qui sont plus éloignées du marché de l'emploi. Un examen plus exhaustif de cette littérature amène à comprendre le contexte d'apparition de la politique québécoise de soutien aux familles, et de constater l'évolution d'une politique qui avait d'abord une vision nataliste, et qui s'est ensuite transformée pour accommoder les travailleurs et travailleuses (Mathieu et Tremblay, 2020). Bien qu'au fil des années, cette politique se soit adaptée aux contextes institutionnels et industriels modernes, il n'en demeure pas moins que dans sa mise en place, les familles les plus vulnérables ne sont pas forcément avantagées.

Cette section du travail a pour but de faire un bref historique de la politique de soutien aux familles du Québec, puis de relever ses répercussions pour les familles qui présentent déjà des vulnérabilités socioéconomiques. La prochaine section résume une partie des informations en vue des changements sociaux et familiaux au Québec et de la mise en place de politique de soutien économique et sociale pour les parents qui vivent en contexte de vulnérabilité socioéconomique.

La politique québécoise de soutien aux familles, d'hier à aujourd'hui

Les transformations qui entraîneront la mise en place d'une politique familiale résultent d'un contexte particulier de l'histoire du Québec : la Révolution tranquille. En effet, à partir des années soixante, la société québécoise observe deux changements substantiels, soit l'implantation rapide d'un État providence, ainsi que la diversification des modèles familiaux (Lacharité et al., 2023). D'abord, l'établissement de l'État providence écarte les instances religieuses des décisions de la société, entre autres par rapport à l'éducation, à la santé et à la sécurité sociale, domaines où jusque-là, l'Église dominait par sa présence. Ensuite, les modèles familiaux modernes favorisent le travail féminin salarié, en plus d'une contraception efficace. Les femmes s'impliquent davantage dans la sphère publique, entraînant dans la foulée une baisse du taux de natalité et une hausse des divorces et des unions libres (Dandurand, 2020). À la suite de ces transformations majeures, le Québec a connu deux grandes politiques familiales, une en 1988 : *Familles en tête*, et l'autre en 1997 : *Les enfants au cœur de nos choix* (Conseil de la famille et de l'enfance, 2008). La politique familiale québécoise comprend un ensemble de mesures qui visent le mieux-être des familles. Cependant, ces mesures ont varié au cours des décennies, selon le contexte économique. Les principaux objectifs de la politique de soutien aux familles sont d'améliorer le développement des jeunes enfants (1), de permettre aux parents de concilier travail et vie familiale plus facilement (2), et ultimement de réduire la pauvreté des familles (3). La première politique, mise en place en 1988, renvoie aux préoccupations des politiciens face au taux de fécondité qui arrive à un seuil historiquement faible (Mathieu et Tremblay, 2020). La politique de 1988 vise principalement à encourager les femmes à la maternité (Dandurand, 2020) en promulguant des allocations à chaque naissance, et en reprenant des mesures existantes, telles que des allocations pour les jeunes enfants (Mathieu et Tremblay, 2020). À cette époque, les mères font face à un dilemme, c'est-à-dire éléver leurs enfants, ou s'engager sur le marché du travail (Bourque et St-Amour, 2016). Malgré les allocations, la situation de ces jeunes familles est problématique, car il n'y a pas suffisamment d'offres de services de garde pour la demande, et ces services sont coûteux (Dandurand, 2020). Selon le Secrétariat du Comité des priorités (1997), les mesures de soutien en fonction des naissances ne coïncident pas avec les besoins de la majorité des familles. D'ailleurs, les politiques natalistes sont aujourd'hui considérées comme étant obsolètes dans la plupart des pays occidentaux (Conseil de la famille et de l'enfance, 2008).

La seconde politique familiale, appelée *Les enfants au cœur de nos choix* (1997) a invalidé les dispositions natalistes de la première phase d'élaboration explicitée ci-haut. Cette nouvelle politique a pour but de favoriser la qualité de vie des parents et des enfants. Principalement, elle met l'accent sur le soutien à la petite enfance en proposant des allocations centrées sur le développement de l'avenir des enfants et le bien-être de leurs parents, en particulier les mères travailleuses (Dandurand, 2020). Autrement dit, la politique familiale mise en place en 1997, et développée jusqu'en 2015, vise à permettre une meilleure conciliation travail-famille (Mathieu et Tremblay, 2020). Pour ce faire, trois nouvelles dispositions sont mises en place (Conseil de la famille et de l'enfance, 2008). En premier lieu, le financement des services de garde (CPE) par l'État pour assurer l'accès aux parents, peu importe leur situation financière, en plus des crédits d'impôt pour la garde des enfants. En second lieu, le régime québécois d'assurance parentale (RQAP) accorde des prestations aux nouveaux parents en fonction de critères moins contraignants que dans les autres provinces. De fait, ces prestations sont versées à tout parent ayant accumulé assez d'heures de travail au cours de l'année qui précède la naissance, et qui ont encaissé au moins 2000\$ de revenu. Dans ces conditions, les travailleurs et travailleuses à temps partiel, les employés contractuels, les personnes travailleuses autonomes, en plus d'un grand nombre d'étudiant.es peuvent bénéficier de ces prestations. Finalement, la troisième disposition mise en place se présente sous la forme d'allocations familiales de base, ainsi que de crédits d'impôt pour les familles, ajustés en fonction du revenu du ménage, de la situation conjugale et du nombre d'enfants. Les allocations familiales ont pour but de procurer un appui à toutes les familles (Mathieu et Tremblay, 2020). Ces mesures devaient favoriser l'intégration et le maintien sur le marché du travail, autant pour les femmes que pour les hommes, mais également un partage plus équitable de la charge mentale au sein du couple (Seery, 2020). Ces nouvelles mesures visaient une plus grande égalité entre les hommes et les femmes (Seery, 2020).

Actuellement, la politique de soutien aux familles, d'abord instaurée en 1997, est toujours en vigueur, bien qu'elle ait subi quelques modifications au fil des années, soit par l'ajout ou le retrait de certaines mesures. Par exemple, en 1997, les places en garderies subventionnées sont offertes à un tarif universel (Mathieu et Tremblay, 2020). Toutefois, le régime du gouvernement Charest ajoute une contribution supplémentaire, dont le montant est déterminé en fonction du revenu (Mathieu et Tremblay, 2020). Depuis l'arrivée au pouvoir de la Coalition Avenir Québec (CAQ) les places en services de garde subventionnés sont officiellement offertes à un tarif unique et

universel de 8,35\$ par jour, c'est-à-dire qu'elles ne sont plus soumises à une contribution additionnelle modulée selon le revenu du ménage (Mathieu et Tremblay, 2020). Cependant, le manque de places disponibles oblige de nombreuses familles à se tourner vers d'autres modes de garde (Seery, 2020). Un autre exemple des changements apportés à la politique de soutien aux familles est la mise en place des maternelles 4 ans dans toutes les écoles (Dandurand, 2020). Encore à ce jour, la politique familiale québécoise se distingue de celles des autres provinces canadiennes, où les tarifs pour les services de garde en petite enfance sont très élevés (Dandurand, 2020). Au Québec, pour éviter la privatisation des affaires familiales, le gouvernement offre des subventions directes aux institutions pour l'infrastructure et les programmes qui y sont mis en place (Conseil de la famille et de l'enfance, 2008). Les services de garde aux Québec se sont ainsi développés selon trois grandes branches. D'abord, les Centres de la petite enfance (CPE) qui sont des organismes à but non lucratif entièrement financés par l'état. Ensuite, la grande majorité des services de garde en milieu familial, ainsi que certaines garderies privées subventionnées. Ces dernières, bien qu'ayant un but lucratif, doivent se plier à des balises gouvernementales (Seery, 2020). Et troisièmement, les garderies privées non subventionnées qui ne font pas partie du réseau de services provincial, ne recevant aucune aide financière de l'état. Alors, ces établissements demandent aux parents une contribution monétaire plus élevée (Seery, 2020). Il faut aussi noter que les prestations d'allocation familiale, les crédits d'impôt pour le soutien aux enfants, ainsi que le RQAP, sont toujours en place en 2023. Le RQAP offre jusqu'à 18 semaines de congé de maternité, 5 semaines de congé de paternité, en plus de 25 semaines de congé parental qui peuvent être partagées aléatoirement entre les conjoint.es. Cette mesure est offerte à tous les ménages dont le revenu dépasse 2000\$ dans l'année antérieure.

Les enjeux de la politique familiale pour les parents qui font face à des vulnérabilités socioéconomiques

Il est d'abord important de rappeler que l'un des objectifs de la politique de soutien aux familles consiste à réduire la pauvreté des familles. Toutefois, avant d'analyser davantage la politique familiale en vigueur au Québec, il est important de réfléchir à la notion d'universalité sur laquelle se base cette politique. Dans les sciences sociales, la définition de l'universalisme qui est généralement mobilisée est celle de « l'inclusion universelle » (Anttonen et al., 2012, p.3). D'après

cette définition, tous les différents groupes sociaux doivent recevoir le même traitement de la part de l'État ; chacun doit avoir accès aux mêmes ressources (Anttonen et al., 2012). Conformément à la définition précitée, une politique universelle s'adresse à tous et ne discrimine personne. Une politique universelle contribue à ce qu'une plus grande mixité sociale puisse y avoir accès. Au contraire, une politique ciblée autorise seulement une population restreinte, préétablie, à en tirer profit (Séraphin, 2015). Nécessairement, une politique ciblée est susceptible d'engendrer une certaine stigmatisation vis-à-vis des groupes qui en bénéficient (Séraphin, 2015). Néanmoins, ces deux types de politiques, universelles et ciblées, sont compatibles et se complètent. En fait, la reconnaissance des difficultés spécifiques à un groupe fait valoir les bienfaits de la discrimination positive, soit une politique ciblée au sein des politiques universelles. Parfois, le traitement différencié des citoyens favorise une plus grande justice sociale (Anttonen et al., 2012). Un exemple qui illustre cette discrimination positive est celui des prestations de soutien aux enfants, ainsi que de l'allocation familiale incluse dans la politique familiale du Québec (Conseil de la famille et de l'enfance, 2008). En effet, ces mesures d'aide aux familles québécoises sont remises à tous les parents ayant minimalement un enfant à charge. Le montant du crédit d'impôt perçu par les familles est cependant calculé en fonction du revenu, de la situation conjugale et du nombre d'enfants (Mathieu et Tremblay, 2020). Ainsi, les familles monoparentales, ou encore à faible revenu en bénéficient de façon avantageuse.

La politique familiale du Québec demeure une des plus généreuses en Amérique du Nord : « un réel paradis pour les enfants » (Mathieu et Tremblay, 2020, p.1). Cette politique, mise en place en 1997, est considérée comme un tournant dans le retour à l'universalisme (Jenson et Gazibo, 2004). Avec cette politique familiale ; *Les enfants au cœur de nos choix* (1997), le gouvernement québécois met l'emphasis sur la notion d'universalité. D'abord, en lien avec les crédits d'impôt remis aux familles, mais surtout en référence à la maternelle 4 ans, instaurée par la CAQ, et offerte à tous les enfants de la province (Mathieu et Tremblay, 2020). Il faut cependant rappeler que malgré son caractère dit universel, la politique de soutien aux familles du Québec n'est pas disponible pour tous (Gonin et al., 2012). En effet, cette politique valorise l'activité économique des deux parents. Elle vise donc principalement à rendre accessibles certains services publics, comme les garderies subventionnées et les congés parentaux, aux adultes actifs sur le marché de l'emploi (Mathieu et Tremblay, 2020).

Et qu'en est-il des familles qui sont déjà marginalisées sur le marché de l'emploi, celles bénéficiant des mesures d'aide sociale ou de chômage par exemple, ou encore les parents peu scolarisés? Ces familles vivent déjà dans des contextes de vulnérabilités sociale et économique, et l'aide offerte conditionnellement à l'activité économique exacerbé leurs difficultés (Mathieu et Tremblay, 2020). Il est vrai qu'occuper un travail rémunéré et élever une famille peut engendrer des difficultés, tant pour les pères que pour les mères. Les personnes qui occupent des emplois précaires, ou qui ont des horaires atypiques et imprévisibles, vivent des difficultés distinctes quant à l'utilisation des services aux familles (Seery, 2020). La disposition économique de la politique familiale invite au clivage entre les familles (Mathieu et Tremblay, 2020) ; celles qui sont « fondamentalement bonnes », dignes de recevoir le soutien de l'état à la suite de leur contribution au bien-être collectif, et celles qui ne le sont pas (Dandurand, 2020, p.9). Bien que la disposition des allocations familiales comporte une aide minimale universelle, les crédits d'impôt sont calculés sur la base du revenu. Comme mentionné ci-haut, ce calcul permet de discriminer de façon positive les familles à faible revenu. En revanche, les personnes exclues du marché de l'emploi n'y ont pas accès. Le même constat peut être fait par rapport au Régime québécois d'assurance parentale (RQAP). Si les critères d'admissibilité pour le programme sont plutôt flexibles, elles ne sont pas accommodantes pour les familles, dont aucun parent ne travaille (Mathieu et Tremblay, 2020). C'est le cas des familles qui bénéficient de l'aide sociale. Pour ces familles, il n'y a que l'allocation familiale de base qui garantit le soutien gouvernemental (Dandurand, 2020). Finalement, malgré le faible coût associé aux services de garde dans le réseau québécois, soit 8,35\$ par jour en 2020, le nombre de places disponibles est insuffisant (Seery, 2020). Les services de garde publics ont l'obligation de réserver un certain nombre de places à plus faible coût pour les familles qui bénéficient de l'aide sociale. Toutefois, les besoins des parents ayant un enfant en bas âge sont plus grands que l'offre de service (Mathieu et Tremblay, 2020). Alors, les parents occupant un emploi faiblement rémunéré ne sont pas en mesure de faire garder leurs enfants à cause du coût trop élevé des places non subventionnées (Seery, 2020). Malgré l'ouverture actuelle du marché de l'emploi, les personnes issues de milieux économiques défavorables, ou ayant un faible niveau de scolarité, ne parviennent pas toujours à concilier travail-famille. En effet, ces personnes occupent généralement un emploi plus instable (Seery, 2020). De plus, les parents ayant un faible pouvoir de négociation avec leur employeur peinent davantage à concilier travail et famille (Bourque et St-Amour, 2016). Les possibilités de ces parents sont donc réduites à des compromis entre plusieurs

modes de garde. Aussi, il ne faut pas oublier que les places en services de garde subventionnées cherchent en partie à accommoder les parents travailleurs (Mathieu et Tremblay, 2020). Les parents sans rémunération liée à l'emploi sont perçus comme étant en mesure d'assurer une présence auprès de leurs enfants, et ne sont donc généralement pas en mesure d'accéder à une place en service de garde en raison du nombre insuffisant (Mathieu et Tremblay, 2020).

Plusieurs impératifs financiers marquent les choix des parents en contexte de précarité socioéconomique en ce qui a trait à la juxtaposition de leur vie professionnelle et familiale. D'abord, les difficultés à trouver un emploi flexible, avec des horaires avantageux, dû à leur niveau de scolarité (Seery, 2020). Généralement, la présence d'un enfant incite les hommes à intégrer le marché du travail, alors que les femmes s'en retrouvent éloignées, contribuant ainsi à l'établissement des rôles parentaux traditionnels et limitant l'accès à l'égalité entre les hommes et les femmes (Fondation canadienne des Femmes, 2022). Dans les milieux plus précaires sur le plan financier, cette trajectoire est d'autant plus marquée, notamment à cause des faibles possibilités d'épanouissement au travail pour les femmes (Fondation canadienne des Femmes, 2022). Également, plusieurs de ces pères ne peuvent habituellement pas se permettre une baisse de salaire, considérant que leur revenu initial est déjà bas. Il n'en demeure pas moins que l'éloignement de la vie professionnelle désavantage les familles en termes d'accès aux politiques de soutien à leur égard, en plus d'exacerber les difficultés vécues par les populations déjà marginalisées au travail, qu'il s'agisse des femmes, des personnes avec un faible niveau de scolarité, ou des familles monoparentales (Fondation canadienne des Femmes, 2022). À défaut d'aide gouvernementale et à court de ressources, plusieurs parents qui vivent des difficultés financières font le choix de quitter leur emploi pour faciliter la garde des enfants (Bourque et St-Amour, 2016). Ainsi, considérant l'indexation du coût de la vie, nombreux sont les parents qui se retrouvent exclus du RQAP.

Le soutien inégal de l'État envers toutes les familles constitue une faille à l'atteinte d'une plus grande mixité sociale (Mathieu et Tremblay, 2020). Ces manquements ont été clairement mis en lumière à l'arrivée de la pandémie de la COVID-19 (Observatoire par et pour l'action communautaire autonome, 2021), et ce, malgré certaines mesures mises en place, telles que des services de garde subventionnés d'urgence pour les travailleurs et travailleuses essentiels. Malheureusement, cette mesure continue de valoriser l'activité économique et contribue à exacerber les vulnérabilités sociales vécues par certaines familles (Dandurand, 2020). Bref, toutes ces observations remettent en perspective le réel soutien offert aux familles québécoises,

principalement aux familles qui vivent des contextes de vulnérabilité socioéconomique (Seery, 2020).

À ce propos, Fricker (2007) parle de la notoriété sociale comme étant la capacité des individus d'influencer leur contexte. Toute personne possède un bagage de connaissances qui joue un rôle dans nos interactions avec les autres (Mercier et al., 2009). Dans la société, la transmission de ces connaissances individuelles à plus grande échelle se fait à l'école, au travail, à nos proches, etc. Naturellement, chacun aspire à être traité équitablement à l'égard de ses connaissances (Godrie et Dos Santos, 2017). Encore plus, être traité sans équivoque, comme une personne capable constitue un droit (Mercier et al., 2009). Toutefois, dans les faits, plusieurs inégalités sont perceptibles quant à l'accès, à la reconnaissance et à la production des connaissances (Godrie et Dos Santos, 2017). Ces inégalités sont considérées comme des injustices épistémiques lorsqu'une personne est défavorisée compte tenu de son statut social (Godrie et Dos Santos, 2017). À ce propos, Fricker (2007) discerne deux types d'injustices épistémiques, soit l'injustice testimoniale et l'injustice herméneutique. La première est décrite comme la perte de crédibilité d'un individu attribuable à un préjugé face à son identité. Fricker (2007, p.17) décrit la seconde comme étant : « Un écart dans les ressources interprétatives collectives qui place quelqu'un dans une situation de désavantage injuste quand il s'agit de rendre compte de son expérience sociale ».

Ce type d'injustice est donc relatif au manque d'accès aux ressources nécessaires à la compréhension et à l'amélioration de ses conditions, pour certains groupes sociaux (Castel, 2011). Autrement dit, lorsqu'il est question d'injustice épistémique, il faut qu'il y ait privation d'une partie de l'expérience sociale collective en raison d'un préjugé systémique vis-à-vis de l'identité d'une personne ou de son groupe d'appartenance (Castel, 2011). C'est d'ailleurs le cas de la politique familiale au Québec, puisque l'accès aux ressources est distribué inéquitablement à tous les ménages (Mathieu et Tremblay, 2020). Comme mentionné ci-haut, la politique instaurée en 1997 accorde une grande importance au statut de travailleurs des parents. L'intérêt porté à l'employabilité invite donc à considérer les différents modèles familiaux. Avec la politique actuelle, certains groupes sont mis à mal et celle-ci contribue davantage à les marginaliser (Dandurand, 2020). Ces observations révèlent une injustice épistémique à l'intérieur de la politique de soutien aux familles, puisque cette dernière n'est pas favorable à la situation, ni aux opinions des groupes plus vulnérables (Mathieu et Tremblay, 2020). Bien que cette exclusion se soit produite de manière involontaire, elle envenime les inégalités socioéconomiques préexistantes, comme c'est

le cas de toutes les formes d'injustices épistémiques (Dandurand, 2020). Bref, prendre conscience des injustices épistémiques opérantes permet d'évoluer vers une plus grande considération de tous les citoyens (Castel, 2011). En effet, une telle prise en compte vient valider les expériences individuelles. Dans ce contexte, les décideurs sont mis au défi de réfléchir à une intégration plus équitable de tous dans les politiques publiques, pour favoriser et encourager une plus grande participation sociale.

L'importance accordée à la politique de soutien aux familles dans le présent essai découle des questionnements soulevés dans le cadre du projet de stage. Effectivement, suite à l'expérimentation, force est de constater que le contexte de vie des pères influence non seulement leur disponibilité mentale, mais aussi leur possibilité de participer aux activités qui leurs sont offertes. Il est donc impératif d'approfondir l'effet des mesures gouvernementales sur leur contexte de vie, en plus de réfléchir à de nouvelles mesures préventives.

3.2.2 La participation sociale

L'intérêt pour la notion de participation sociale est largement répandu dans la littérature scientifique en travail social. Cette notion peut être abordée en fonction de différents angles, soit par la question d'affiliation sociale, de mixité sociale, ou de justice épistémique. Quoi qu'il en soit, la plupart des auteurs (Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion, 2021 ; Mercier et al., 2009 ; Kanouté, 2006 ; Turcotte et al., 2001) s'entendent pour dire que la participation sociale ne découle pas d'un seul facteur. Les possibilités de participation sociale se présentent différemment pour les individus, entre autres en lien avec l'environnement dans lequel ils évoluent (Mercier et al., 2009). La présente section a pour objectif de résumer, et de contextualiser les connaissances rattachées à la participation sociale à celles de mixité sociale dans les politiques québécoises.

Participation et mixité sociale

La participation citoyenne peut être définie comme : « L'exercice et l'expression de la citoyenneté dans ses dimensions politique, civique et sociale » (Mercier et al., 2009, p.24). Mercier et ses collègues (2009) expliquent que la participation citoyenne réfère aux initiatives d'un groupe qui mettent en place des actions locales pour ultimement favoriser le développement de leur milieu

(Mercier et al., 2009). Dans ce contexte, le moteur de la participation est généralement un organisme communautaire, c'est-à-dire que ces derniers ont davantage accès aux réalités du terrain et sont alors en mesure de mobiliser les citoyens. Autrement, il peut s'agir de la participation des citoyens dans des instances gouvernementales (Fortin, 2017). Ainsi, au Québec, le concept de participation sociale est généralement abordé par la mobilisation citoyenne. Une initiative locale renvoie par définition à des actions, individuelles ou collectives, qui ont pour objectif d'améliorer une situation considérée comme problématique (Mercier et al, 2009). Plus souvent, il s'agit des acteurs locaux, c'est-à-dire des personnes faisant partie de la même communauté et œuvrant ensemble à l'amélioration du bien-être collectif (Mercier et al., 2009). Le développement local se doit de naître d'initiatives des personnes qui partagent le même territoire et les mêmes défis. Le développement local est vu comme une forme de lutte à l'exclusion et à la pauvreté, puisqu'il permet de faire émerger des initiatives reliées aux situations d'iniquité. Dans son mémoire, Fortin (2017) mentionne que les iniquités sociales sont souvent induites par les transformations des politiques gouvernementales et de l'économie globale. Bref, qu'il s'agisse de la participation aux programmes publics, ou grâce aux actions des organismes, la participation citoyenne est devenue une pratique incontournable (Mercier et al., 2009). Ainsi, pour permettre aux actions individuelles de transiter vers des actions collectives, les organisations ont le devoir de communiquer les enjeux soulevés par un acteur, aux autres partenaires de la communauté. Pour être efficace et novateur, le développement local doit faire appel à toutes les ressources disponibles (communautaires, publiques, privés), qu'elles soient financières, techniques ou humaines (Fortin, 2017).

L'échelle locale semble être la plus appropriée pour susciter une mobilisation et consolider une participation de plus grande envergure (Mercier et al., 2009). Les organismes locaux étant souvent en meilleure position pour mettre en œuvre des actions partenariales au sein d'un quartier, en redonnant aux citoyens l'offre de services qui leur est destinée (Fortin, 2017). Il ne faut toutefois pas confondre la participation citoyenne avec une simple séance de consultation ou d'information publique (Fortin, 2017). La participation citoyenne est synonyme de démocratie participative, elle permet la décentralisation du pouvoir public (Mercier et al., 2009). Conséquemment, la participation citoyenne permet d'équilibrer la légitimité de tous les partis et ainsi, de favoriser la mixité sociale (Mercier et al., 2009). Selon Leclerc-André (2010), la mixité sociale peut être dépeinte par rapport aux statuts d'occupation (propriétaire ou locataire), au statut socioéconomique, à l'ethnicité, à l'âge, ou encore en fonction de l'état de la santé mentale des

individus. Dans le cadre de cet essai, une attention particulière est accordée à la mixité socioéconomique, bien qu'elle ne soit pas garante d'une mixité sociale plus globale. La mixité socioéconomique fait principalement référence au salaire, mais aussi au statut économique et social, par exemple, être bénéficiaire des mesures d'aide sociale (Fortin, 2017). Il a été démontré qu'initialement, la proximité spatiale invite à une plus grande mobilisation des acteurs, surtout lorsqu'ils sont accompagnés des organismes du milieu (Leclerc-André, 2010). Mercier et ses collègues (2009) soulignent également les avantages à ce que certaines tranches de la population soient regroupées ensemble. Entre autres, elles pourraient avoir accès à une offre de services plus adaptés à leurs besoins spécifiques.

Exercer son devoir de participation sociale dans un système rigide

Dès la naissance, chaque personne apprend les éléments qui constituent son milieu socioculturel et les intériorise comme faisant partie de sa personnalité. Il s'agit d'une forme d'adaptation individuelle aux conditions de l'environnement social (Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion, 2021). En ce sens, la société exerce une forme de contrôle plus ou moins conscient sur les individus par le biais des institutions qui la représentent (Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion, 2021). La synthèse de quatre sondages menés auprès de pères québécois rédigée par Roy et ses collègues (2022) révèle l'impact négatif d'un faible niveau de scolarité sur la capacité des parents à accompagner leurs enfants lors des activités qui favorisent le développement socio-cognitif. De plus, les parents dont le revenu se situe sous le seuil de pauvreté se considèrent souvent limités face aux opportunités qui s'offrent à eux, et se sentent comme les oubliés de la société (Kanouté, 2006). Autrement dit, ces parents transmettent plus difficilement le désir de participation sociale à leurs enfants (Kanouté, 2006).

Dans le même ordre d'idées, un des éléments qui favorise la participation sociale est la scolarisation, car l'École est une institution qui vise la conscientisation et le développement du jugement (Deslandes et Bertrand, 2004). À cet effet, les parents peu scolarisés vivent plus de difficultés à soutenir leurs enfants dans leur réussite scolaire. Il a aussi été démontré que les situations de précarité économique importantes augmentent la détresse psychologique des parents. Ces derniers auraient donc tendance à considérer leurs enfants de façon plus négative, et ainsi à se percevoir incompétents dans leur rôle parental. De plus, selon ces auteurs, percevoir son enfant

négativement, ou comme étant difficile, influence le désir des parents de s'engager de manière constructive dans ses apprentissages scolaires (Turcotte et al., 2001). L'insécurité sociale et le manque de supports sociaux sont deux éléments qui renforcent le manque de confiance en soi (Paugam, 2015). Ce sentiment exacerbe d'autant plus le niveau de détresse psychologique que les parents vivent (Paugam, 2015). Le sentiment de compétence parental est pourtant un aspect significatif de la motivation à s'investir dans la relation et dans l'éducation de l'enfant (Turcotte et al., 2001), mais aussi dans la société en général. Bref, les parents qui vivent en situation de vulnérabilité socioéconomique font face à des défis importants quant à l'accompagnement de leur enfant dans le milieu scolaire, ainsi que dans les autres institutions sociales (Fortin, 2017).

Comme mentionné précédemment, les réponses institutionnelles au besoin d'accompagnement des personnes en situation de vulnérabilité socioéconomique participent au maintien des situations d'exclusion (Groulx, 2011). De fait, certains citoyens y perdent l'exercice de leurs droits et leur crédibilité aux yeux des intervenant.es. La perte de crédibilité est souvent le fruit de préjugés quant à l'identité des personnes concernées (Fricker, 2007). Étrangement, ce sont les personnes les plus vulnérables qui subissent des pratiques discriminatoires de la part des institutions qui sont censées leur venir en aide (Groulx, 2011). Cette conjoncture commence assez tôt, généralement à l'école, et se prolonge ensuite au travail, dans le milieu de la santé, etc. (Paugam, 2015). Plus précisément, dans le milieu scolaire, les critères de réussite et le surdiagnostic des enfants créent des conditions d'exclusion des élèves que l'école cherche à aider (Groulx, 2011). Le milieu scolaire, comme de nombreuses politiques publiques du Québec, valorise la responsabilité individuelle, à la fois celle des enfants quant à leur réussite scolaire, mais aussi celle des parents d'accompagner leurs enfants conformément aux attentes sociales (Fortin, 2017). Or, certaines personnes qui vivent des vulnérabilités socioéconomiques semblent dévier de ces attentes. En effet, n'occupant pas d'emploi, elles ont plus de temps libre et devraient être disponibles pour accompagner leurs enfants de façon autonome (Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion, 2021). Non seulement la notion de responsabilité individuelle dépeint les difficultés économiques et sociales comme étant la responsabilité des personnes, et non de l'État, mais elle omet également de considérer les effets de ces difficultés sur les familles (Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion, 2021). Dans le même ordre d'idée, il existe plusieurs contraintes pour les parents en situation d'exclusion sociale quant au soutien de leurs enfants dans le milieu scolaire, soit le manque de scolarité, les conditions financières, et le sentiment de compétence parentale (Roy et al., 2022 ; Esposito, 2021 ; Turcotte

et al., 2001). En effet, le sentiment de contrôle dans l'exercice de son rôle de parent est un facteur qui facilite la disponibilité auprès des enfants, tant en termes d'interactions significatives, que dans leur parcours scolaire (Turcotte et al., 2001). De plus, rares sont les programmes qui permettent à ces parents de faire entendre leur voix aux enseignant.es (Esposito, 2021). Quant aux élèves qui vivent dans des contextes de vulnérabilité socioéconomique, ils rencontrent généralement des difficultés d'apprentissage, ainsi que des problématiques du comportement plus importantes que leurs paires (Esposito, 2021). D'abord, parce que leurs parents peuvent avoir une moins grande connaissance des mots et des concepts enseignés en classe (Fricker, 2007), ensuite, parce qu'ils ont souvent accès à une stimulation cognitive et sociale davantage limitée (Fricker, 2007). Ainsi, nombreux sont les membres du personnel enseignant qui présentent des préjugés envers ces élèves (Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion, 2021). Ces préjugés incluent notamment le désintérêt ou le manque de motivation de l'enfant pour l'instruction, voire l'incompétence de celui-ci. Alors, une bonne partie du personnel scolaire ne croit pas aux chances de réussite des enfants en situation de vulnérabilité socioéconomique (Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion, 2021). Cela étant dit, le Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion (2021) présente cinq dimensions de l'exclusion sociale, soit les conditions matérielles, la santé, l'emploi, l'éducation et les réseaux personnels et institutionnels. Chacune de ces dimensions s'inscrit dans une des strates du modèle écosystémique de Bronfenbrenner qui nous permet d'analyser la vulnérabilité socioéconomique individuelle comme étant influencée par différents facteurs contextuels. Or, les enfants ayant des difficultés d'apprentissage scolaire, considérés inférieurs à leurs paires par les intervenant.es du milieu, font face à un plus grand risque de vivre de l'exclusion sociale.

Par ailleurs, les familles qui acceptent les services font face à de l'intrusion de l'État (protection de la jeunesse) dans leur vie privée et au jugement (Clariana, 2016). Le manque de compréhension à l'égard des défis des familles en situation de vulnérabilités socioéconomiques véhiculé à l'école contribue paradoxalement au déficit des familles en matière d'accès aux ressources (Fricker, 2007). D'un côté, il peut exister un manque de ressources conceptuelles dans la société pour comprendre les défis spécifiques de toutes les familles, et de l'autre côté, la personne qui vit une situation d'exclusion sociale peut manquer de mots pour la décrire (Fricker, 2007). Plus simplement, les difficultés des familles sont mal comprises et donc, celles-ci éprouvent à leur tour un manque de compréhension des exigences du milieu scolaire. Encore une fois, les difficultés des parents d'accompagner leurs enfants à l'école sont exacerbées, et les enfants voient leurs chances

de succès diminuées (Khueni, 2017). D'ailleurs, Fricker (2007) mentionne que l'accès à la lecture, à l'écriture, ainsi qu'à des banques de livres ou des ressources numériques est une réalité associée au statut social. La distribution des connaissances éducationnelles devient alors des biens épistémiques qui sont répartis inéquitablement (Fricker, 2007). Toujours selon cet auteur, chaque personne joue un rôle dans la société, à la fois en tant qu'informateurs, mais aussi comme individu qui reçoit l'information. Ces rôles doivent être reconnus de tous pour faciliter la communication et l'organisation sociale (Fricker, 2007). En lien avec le stage et ses conclusions, le recrutement et la participation des pères peut s'avérer difficile. Il est possible de supposer que le manque d'accès aux ressources éducationnelles, ainsi que le manque de reconnaissance des défis spécifiques à leur contexte de vie influencent leur désir, mais aussi leurs possibilités, en terme participation.

3.2.3 Le contexte de vie des familles qui subissent des vulnérabilités socioéconomiques

Les différents auteurs (Ennuyer, 2017 ; Khueni, 2017 ; Paugam, 2015 ; Castel, 2011 ; Nicolas et al., 2001) qui se sont attardés à la notion de vulnérabilité socioéconomique n'arrivent pas toujours à un consensus quant aux personnes qu'elle englobe, ni par rapport à l'étendue des situations qui la compose. Plusieurs termes peuvent être utilisés pour décrire les personnes qui vivent une situation dans laquelle chacun n'est pas égal du point de vue de ses moyens financiers, ou de ces possibilités de participation sociale. Certains parlent de pauvreté ou de précarité (Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion, 2021 ; Groulx, 2011), plusieurs de marginalité ou d'inexistence sociale (Esposito, 2021 ; Fricker, 2007), et d'autres utilisent des termes tels que vulnérabilité (Ennuyer, 2017 ; Castel, 2011). La présente section cherche à définir et à mettre en lien ces différentes interprétations des difficultés, que ce soit sur le plan individuel, familial, ou collectif. Bien qu'il ne s'agisse pas d'un travail exhaustif, cet exercice se veut davantage une tentative de vulgarisation des connaissances, en les rapprochant des valeurs du travail social. Les différentes interprétations qui seront exposées permettront de mettre en place l'angle d'analyse qui sera utilisé pour traiter des contextes de vulnérabilité dans cet essai. Ensuite, des liens sont faits entre les conditions de vie des pères et la capacité d'offrir du soutien à leurs enfants.

L'impact des contextes de vulnérabilité socioéconomique sur l'affiliation sociale des familles

La définition de la vulnérabilité récitée plus haut renvoie à la fragilité face au manque de ressources des personnes qui la subissent. En ce sens, elle rejoint l'analyse qu'en fait Castel (2011) qui stipule que dans une société individualiste, il se forme des situations qui invalident et fragilisent les possibilités de personnes jugées faibles ou inférieures. Le niveau de vulnérabilité découle de la sensibilité d'un individu aux événements préjudiciables, ainsi que de son pouvoir d'adaptation à ces mêmes événements (Ennuyer, 2017). Bien que la majorité des contextes de précarité que vivent les groupes les plus vulnérables découlent de difficultés économiques, l'hétérogénéité des situations ne permet pas de réduire la vulnérabilité à cette variable unique (Castel, 2011). En ce sens, prétendre qu'une personne est vulnérable, plutôt que subissant des contextes de vulnérabilité, ou vivant en contexte de précarité, ne permet pas de rendre compte de tous les facteurs qui influencent leur quotidien (Castel, 2011 ; Nicolas et al., 2000). La vulnérabilité d'une personne est souvent reliée à différents facteurs personnels, environnementaux et contextuels. Une personne peut donc être considérée vulnérable en raison de son âge, d'un handicap, de son état de santé, de son statut social, etc. (Ennuyer, 2017). Le choix du concept de *vulnérabilité*, et non de celui de *pauvreté*, permet donc l'élargissement de la notion de pauvreté à celle d'exclusion (Centre d'études sur la pauvreté et l'exclusion, 2021). En effet, cette dernière appelle à l'incapacité de participer pleinement aux activités sociales (Kanouté, 2006). La notion d'exclusion sociale ne réfère pas simplement au manque de ressources matérielles et financières, mais plutôt à l'analyse des différentes vulnérabilités qui affectent l'identité des personnes concernées (Kanouté, 2006). Ainsi, le concept de vulnérabilité renvoie à la question d'inexistence, ou d'exclusion sociale. Selon Arendt (1994 citée dans Clariana, 2016) l'inexistence sociale témoigne d'une précarité économique, ainsi que de l'impossibilité de revendiquer ses droits et à s'inscrire dans un réseau social. Le cumul des désavantages quotidiens dans plusieurs domaines, tels que l'accès à un revenu, la scolarité, le logement, la santé, l'alimentation et les loisirs, augmentent le risque pour une personne de basculer vers une situation de vulnérabilité socioéconomique durable (Clariana, 2016). Ici, l'économiste Amartya Sen (2000, p.95) mentionne qu'« avoir un revenu inadéquat, ce n'est pas avoir un revenu inférieur à un seuil de pauvreté fixé de l'extérieur, c'est avoir un revenu inférieur à ce qu'il faut pour assurer à la personne dont il s'agit les niveaux déterminés de capacité ». Autrement dit, l'enracinement dans les désavantages sociaux, ainsi que le manque de capitaux économiques

(faible revenu, pauvreté durable), personnels (mauvaise santé, âge, faible scolarité, absence d'expérience de travail) ou sociaux (déficit de liens sociaux et de loisirs), semblent être prédicteurs du degré d'invisibilité sociale (Groulx, 2011). Il faut donc connaître les conditions qui déstabilisent les individus et leurs communautés, mais aussi les événements de la vie, les facteurs individuels et les liens qu'ils entretiennent avec leur environnement (Roy et al., 2012). Bref, il s'agit d'appréhender les contextes de vulnérabilité comme le résultat des rapports sociaux et des dynamiques de pouvoirs reliées aux iniquités sociales, mais aussi aux préjugés, stigmatisations et discriminations entretenues dans la société (Groulx, 2011). L'analyse en fonction des parcours de vie permet de tenir compte du contexte qui conditionne le parcours et les vulnérabilités et du processus qui mène à une situation de vulnérabilité, tout en redonnant du pouvoir à la personne dans son cheminement de vie (Groulx, 2011). Car, évidemment, le manque de ressources économiques est un facteur prédominant dans la plupart des cas où une personne se retrouve à vivre une situation de pauvreté (Castel, 2011). Or, en considérant l'hétérogénéité des éléments, il devient évident que la dimension économique à elle seule ne communique jamais une information suffisante (Castel, 2011). Pour Castel, la vulnérabilité s'inscrit d'abord dans un contexte, c'est-à-dire un effet de dynamiques sociales qui fragilisent certains individus. Par exemple, le déséquilibre au niveau du marché d'emploi qui excluent les salariés plus précaires. De plus, la vulnérabilité est multidimensionnelle (socioéconomique, relationnelle et culturelle), en plus de s'inscrire dans un processus de fragilisation du lien social selon un continuum allant de l'intégration à la désaffiliation sociale.

Les situations de vulnérabilité socioéconomique prolongées affectent la santé mentale et physique des personnes et peuvent alors contribuer à leur stigmatisation. De plus, de telles situations justifient les pratiques discriminatoires à l'égard de ceux qui les subissent (Godrie et Dos Santos, 2017). En effet, certaines personnes exercent un pouvoir sur l'accès aux ressources et la distribution des avantages (Groulx, 2011). Certainement, la distribution injuste du capital social conduit à la reproduction des difficultés des personnes vulnérables. D'abord, l'accès au capital social permet d'augmenter ses ressources, alors que l'absence de capital social est considérée comme un médiateur entre une situation de pauvreté et l'ancrage dans un contexte de vulnérabilité socioéconomique à long terme (Mercier et al., 2009). C'est dans ces conditions que prend forme un cercle vicieux de la reproduction des inégalités. Ce sont ces inégalités qui minent les possibilités de choix et les moyens de prise de pouvoir sur sa propre vie, alors qu'un pouvoir d'agir limité

alimente les inégalités (Groulx, 2011). En fonction de son rang dans la hiérarchie sociale, chaque personne fait la distinction entre ceux qui lui ressemblent, qui font partie de son groupe, et les autres (Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion, 2021). Autrement dit, chacun s'identifie à certaines personnes pour lesquelles il ou elle a de l'empathie. Les autres sont alors jugés comme étant moins importants. Or, les inégalités sociales, jumelées à la croyance selon laquelle les personnes en situation de vulnérabilité socioéconomique sont responsables de leur situation, ont pour effet d'affaiblir l'empathie de la population à leur égard (Foucault, 1975). Bref, le jugement et la stigmatisation, ainsi que la persistance d'un contexte de vulnérabilité, diminuent la probabilité de sortir de l'exclusion.

Lorsqu'il est question de préjugés envers les personnes qui bénéficient du programme de solidarité sociale, ou du programme d'aide sociale, force est de constater qu'ils sont largement acceptés dans l'espace public (Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion, 2021). Ce qui est encore plus inquiétant, est que ces préjugés sont non seulement tolérés, mais aussi rarement dénoncés (Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion, 2021). La pauvreté n'est pourtant pas un choix, ou même la conséquence d'un comportement irresponsable et d'une mauvaise gestion de ses finances personnelles. Elle est la résultante de multiples causes sociales, environnementales, et les préjugés y contribuent également (Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion, 2021). Les préjugés sont définis comme une idée qui prend racine dans les structures sociales et publiques. Ils expriment un jugement négatif vis-à-vis du groupe qui les subit. Les préjugés ne sont pas inoffensifs. Ils participent à l'exclusion d'une partie notable de la population de nombreuses sphères sociales. De tels discours attaquent la dignité, voire le droit d'exister, des personnes qui en sont la cible sous prétexte de la vulnérabilité de leur contexte de vie (Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion, 2021). De plus, les personnes ont généralement tendance à intérieuriser les préjugés dont elles sont victimes, et ce phénomène est amplifié chez les enfants. Ceux-ci sont exposés très tôt à des messages disqualifiants, comme mentionné dans le rapport *Les préjugés : un obstacle majeur à la lutte contre la pauvreté* produit par le Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion (2021, p.7) : « tous ne sont pas égaux face aux préjugés ». Les normes sociales du Québec, comme dans la plupart des pays, valorisent l'économie de marché, le travail salarié, l'autonomie financière, mais surtout la responsabilité individuelle d'atteindre ces idéaux (Godrie et Dos Santos, 2017). À l'intérieur de cette organisation, posséder une source de revenu stable invite à la reconnaissance sociale (Groulx, 2011). Alors, le chômage, l'aide sociale, les situations de non-emploi affectent

l'identité des personnes. C'est dans ce contexte que les préjugés envers les personnes bénéficiant d'une aide de l'État prennent ancrage et se répandent dans la population (Esposito, 2021). Paradoxalement, tous les obstacles socialement construits qui maintiennent une tranche de la population dans des contextes de vulnérabilité socioéconomique privent le bien-être collectif de leur contribution sur le marché du travail (Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion, 2021). La lutte aux préjugés doit découler de la volonté de tous les citoyens de vivre ensemble. Tant les décideurs, que les personnes issues de milieux favorisés, et défavorisés, doivent souhaiter partager l'espace public (Paugam, 2015). Chacun doit valoriser son prochain dans sa quête de reconnaissance (Paugam, 2015).

Il n'est pas rare d'entendre parler de la « crise du lien social » (Paugam, 2015, p.1). D'ailleurs, les auteurs qui s'intéressent au lien social supportent le fondement de ces propos (Esposito, 2021 ; Paugam, 2015 ; Castel, 2011). Effectivement, dès qu'il y a entorse à l'égalité, il en résulte une rupture du lien social. Il va sans dire que de considérer le lien social comme étant en crise, implique la nécessité de le renouer (Paugam, 2015). Cet auteur part du constat que tous les niveaux qui lient les individus à la société sont présentement fragilisés, et donc à l'origine de nombreuses inégalités. Selon Castel (2011) et Paugam (2015), les assises fondamentales des liens sociaux sont : la protection et la reconnaissance. Or, pour favoriser le maintien et le renforcement des liens sociaux, il faut d'un côté protéger les populations vulnérables, et de l'autre côté reconnaître le vécu de chacun comme ayant la même importance (Castel, 2011 ; Freire, 1970). Le principal moteur pour le renforcement des liens sociaux est les politiques gouvernementales (Paugam, 2015). Celles-ci peuvent à la fois apaiser les insécurités des personnes qui font face à des vulnérabilités socioéconomiques, mais également protéger cette tranche plus vulnérable de la population par le biais de différents programmes adaptés à leur réalité (Paugam, 2015). Dans le *Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale 2017-2023*, le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale annonce des mesures qui visent principalement les facteurs économiques : dont un revenu de base, des conditions favorables à l'intégration et au maintien à l'emploi, et des investissements dans le logement social. Toutefois, cette politique ne participe aucunement à lutter contre les préjugés (Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion, 2021).

Comme rapporté plus haut, l'attachement à la société des personnes qui vivent en contexte de vulnérabilité socioéconomique est limité. Cet effritement du lien social oblige les personnes à faire appel à des stratégies de survie (Esposito, 2021). Pour survivre dans une société où la stigmatisation

des différents groupes rime avec inégalités structurelles, les individus utilisent le peu de ressources mises à leur disposition (Paugam, 2015). L'adhésion aux programmes d'aide sociale ou de solidarité sociale ne fait que retarder l'inévitable, c'est-à-dire la détérioration de leur condition de vie, de leur santé physique et de leur santé mentale (Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion, 2021). En général, si une personne est considérée comme marginale, ou ne correspondant pas aux attentes de la société, sa famille est aussi entraînée dans cette rupture face à la collectivité (Esposito, 2021). Nombreuses sont ces familles qui tentent de survivre quotidiennement. Dépendantes des politiques publiques, notamment dans le cadre du logement et de la santé, les familles qui vivent des contextes de vulnérabilité socioéconomique subissent l'hostilité des dispositions de ces politiques (Paugam, 2015). La politique de soutien aux familles québécoises, malgré son caractère dit universel, fait partie de ces politiques dont les dispositions ne sont pas distribuées équitablement. Alors, elle demeure inaccessible pour certaines catégories de population (Mathieu et Tremblay, 2020). Étant donné que cette politique valorise l'activité économique des deux parents, elle vise principalement à rendre certaines des mesures qu'elle comprend, tel que le congé parental, aux adultes actifs sur le marché de l'emploi (Mathieu et Tremblay, 2020). La situation se répète lorsqu'il est question des conditions d'accès au logement. Ces conditions sont déjà inégales, mais elles le sont davantage si les parents ne disposent pas d'un emploi stable (Paugam, 2015). Les locataires cherchent une certaine forme de garantie et sont suspicieux des individus dont la situation est plus précaire. Alors, comme le mentionne Paugam (2015), les locataires sont pour ainsi dire bloqués et ont souvent le sentiment de ne pas être en contrôle de leur avenir. Malgré leurs efforts et leurs démarches, il est difficile pour eux d'échapper à la vulnérabilité structurelle dont ils sont victimes (Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion, 2021).

En cohérence avec les éléments déjà abordés, Paugam (2015) explique que de perdre sa place dans la structure sociale est une épreuve extrêmement pénible. Les individus et les familles concerné.es sont alors perçu.es comme inutiles par la majorité des citoyens (Castel, 2011). D'ailleurs, une recherche qui rend compte des expériences vécues du chômage, de la pauvreté, ou du recours forcé à l'assistance sociale, menée par le Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion (2021) a permis de confirmer le risque d'isolement social des personnes concernées. Le manque d'intérêts, voire la méconnaissance des citoyens pour les personnes qui vivent des enjeux différents, induit une apathie envers ceux qui sont en situation de vulnérabilité (Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion, 2021). Les familles se replient donc sur elles-mêmes en tentant de

reprendre du pouvoir et d'accéder à une meilleure vie (Paugam, 2015). Étant les plus exposées à la pauvreté et aux conditions de vie difficiles, les familles issues de l'immigration n'ont pas accès à toutes les formes d'aide offertes pour satisfaire leurs besoins sociaux (Clariana, 2016). Dépendamment de leur parcours migratoire et des papiers qu'elles possèdent, ces familles doivent parfois vivre plusieurs mois sans aide financière de l'État (Clariana, 2016). Effectivement, les aides financières n'ont pas été conçues pour avoir une portée globale et les familles issues de l'immigration ont rarement accès aux mesures de soutien offertes aux autres familles québécoises. Ainsi, les épreuves modifient la trajectoire sociale des familles. La considération de l'évolution sociale de chaque membre de la famille permet de cibler les éléments qui les maintiennent dans un contexte de vie précaire (Groulx, 2011). En contrepartie, le manque de considération des spécificités interfère dans l'accomplissement du bien-être des familles, et ultimement à l'intérêt des enfants (Clariana, 2016). À la lumière de ces informations, il semble évident que les dispositifs d'aides financières ne sont pas en mesure de prendre pleinement en compte la réalité et les besoins des familles en contexte de vulnérabilité socioéconomique.

Les difficultés des parents à soutenir leurs enfants dans les services institutionnels

La recherche comparative entre les facteurs influençant la pauvreté et la participation sociale, menée par Groulx (2011), permet de faire le point sur les facteurs explicatifs de la pauvreté chronique au Canada, c'est-à-dire la situation par rapport à l'emploi, le niveau de scolarité du, ou de la chef de ménage, et l'éclatement familial. Les éléments mentionnés ci-haut réduisent le potentiel de capital social des individus concernés (Ulysse, 2009). Il va sans dire que la possession de capital social facilite l'accès aux ressources, par exemple, aux occasions d'emploi, voire d'emploi suffisamment rémunéré (Groulx, 2011). Néanmoins, plusieurs travailleurs et travailleuses font face, eux aussi, à des contextes de vulnérabilité. Les travailleurs et travailleuses en situation de pauvreté ont généralement un niveau de compétences limitées, et perçoivent donc un salaire inférieur à la moyenne, tout en exerçant des responsabilités familiales (Ulysse, 2009). Dans certains cas, avoir un emploi agrave les difficultés économiques, principalement en lien avec les conditions de travail (Seery, 2020). C'est pourquoi plusieurs parents font le choix de ne pas travailler, même si cela implique alors de recourir à l'assistance sociale (Kuenhi, 2017). De plus, les personnes dépendantes de l'aide sociale subissent une pression importante par rapport à la

reprise d'un emploi, à risque d'être jugées réfractaires (Kuenhi, 2017). Le refus de prendre part au marché du travail constitue une faute aux yeux du gouvernement, et peut se révéler par la baisse des allocations disponibles, entre autres les crédits d'impôt offerts aux parents travailleurs (Kuenhi, 2017). Ainsi, même chez les personnes qui subissent des vulnérabilités socioéconomiques, il existe deux groupes distincts, et ces deux groupes ne reçoivent pas le même traitement de la part de l'État (Castel, 2011). Toutefois, les personnes qui ont recours à l'assistance sociale ne s'opposent pas forcément à un retour au travail, mais plutôt à l'attente des décideurs qu'elles acceptent une situation qui ne s'avérerait pas avantageuse pour leur famille (Kuenhi, 2017).

Actuellement, il existe un double discours à l'égard des personnes en situation de vulnérabilité. D'un côté, il est attendu qu'elles se prennent en main et fassent les efforts pour se sortir seules de leur situation, alors que de l'autre côté, elles sont considérées comme incomptétentes (Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion, 2021). Ainsi, plusieurs personnes en viennent à croire qu'elles sont la cause de l'image négative qui leur est associée. En ce sens, les personnes en situation de vulnérabilité se trouvent réduites aux préjugés qui leur sont rattachés, et ce, malgré l'hétérogénéité de leurs profils et parcours de vie (Foucault, 1975). Il ne faut pas non plus minimiser l'impact de leur contexte de vie particulier. Celui-ci engendre des situations de stress, et entraîne donc un lot de difficultés (Deslauriers, 2010). Parmi ses difficultés se trouvent la toxicomanie, la maladie mentale et physique, les situations de violence, la parentalité adolescente, et bien d'autres (Groulx, 2011). Cette idée que les personnes en situation d'exclusion, et en difficulté, soient considérées responsables de leur situation et de leur choix, permet aux politiques publiques de se décharger des lacunes et de leur incapacité à prodiguer l'aide nécessaire (Dang et Zajdela, 2009). Autrement dit, plus une personne est considérée responsable de ses échecs, plus elle se trouve en position d'exclusion auprès des institutions qui sont supposées lui apporter de l'aide. Les familles en situation de vulnérabilité socioéconomique sont donc confrontées à des défis uniques, sans nécessairement être soutenues par l'État, soit à cause d'un manque de services ou encore d'une difficulté d'accès (Esposito, 2021). Les services ont pourtant la prétention d'atténuer les effets des vulnérabilités socioéconomiques (Esposito, 2021).

La parentalité apparaît pourtant comme une motivation, un nouveau sens à la vie d'un grand nombre de personnes en situation de vulnérabilité (Groulx, 2011). Ces nouveaux parents souhaitent effectivement devenir un modèle positif pour leurs enfants, indépendamment des difficultés qu'ils ont rencontrées par le passé (Devault, et al., 2003). En effet, bien que les parents issus d'un milieu

défavorisé aient généralement vécu des expériences négatives dans leur propre milieu familial et dans différentes institutions publiques, entre autres le système scolaire, ils ne nient pas moins l'importance de l'éducation pour leurs enfants (Groulx, 2011). Malgré cela, les compétences éducatives des parents sont appréhendées comme étant déficientes (Kettani et Euillet, 2012). Les institutions ont souvent tendance à renforcer le phénomène qu'elles cherchent à effacer (Foucault, 1975). Une fois que les personnes déviantes de la norme sociale ont été identifiées, leurs comportements doivent être modulés jusqu'à l'atteinte de la norme attendue (Foucault, 1975). Il s'agit là d'une organisation sociale qui permet de surveiller et de restreindre les individus considérés comme étant inférieurs. D'ailleurs, ce concept de régulation des personnes réfractaires, ou déviantes, est très présent dans la littérature critique de Foucault (1975). L'auteur avance que ce processus d'assujettissement est de deux ordres, d'abord diviser, puis sanctionner (Foucault, 1975). Il en a été question précédemment, l'État met en place des normes sociales qui divisent les citoyens en deux groupes : les bons et les mauvais (Dandurand, 2020). Autrement dit, les mauvais citoyens sont ceux qui sont jugés hors normes, réfractaires, et doivent être contrôlés (Foucault, 1975). Toujours selon cet auteur, ces processus sont légitimes aux yeux de la population générale. En effet, la normalisation des personnes déviantes contribue à préserver le sentiment de sécurité sociale (Foucault, 1975). Plusieurs facteurs sont mis en lumière lorsqu'il est question de la participation sociale des parents issus de contextes difficiles. En effet, le cumul des vulnérabilités socioéconomiques met à mal la réalisation des rôles parentaux en général, ces familles devant quotidiennement conjuguer avec des situations de survie (Kanouté, 2006).

Jusqu'à présent, l'état des lieux relatif aux éléments qui composent la problématique spécifique de l'essai a permis d'avoir une vision large de différentes conditions pouvant s'appliquer tant pour les mères, que pour les pères, au Québec. La prochaine section, sans avoir la prétention de faire office de l'intégralité des idées véhiculées à ce sujet, présentera certains enjeux relatifs à l'engagement des pères vivant dans des contextes de vulnérabilité socioéconomique. L'attention portée à la littérature spécifique aux défis des pères permettra d'établir des liens entre les différents facteurs qui influencent l'engagement paternel, et ce, en fonction des différentes attentes sociales qui sont spécifiques aux hommes en situation de vulnérabilité socioéconomique (Lacharité et al., 2023).

3.2.4 L'engagement paternel

En premier lieu sera présenté un bref historique des rôles parentaux suivi des discours sociaux actuels quant à l'engagement des pères auprès de leurs enfants, et pour finir, il sera question de l'engagement paternel en contexte de vulnérabilité socioéconomique.

L'évolution du rôle de père dans l'histoire

Durant plusieurs époques, le père avait l'entièrre autorité sur ses enfants, et de manière plus générale sur sa famille (St-Denis et St-Armand, 2010). Le père a longtemps occupé une place de choix auprès de ses enfants, bien que son rôle se soit transformé avec les époques, le père a longtemps été vu comme un pourvoyeur (Delumeau et Roche, 1992). Toutefois, les hommes ont perdu graduellement ce statut (St-Denis et St-Armand, 2010).

Dans l'Antiquité, le père est maître et juge de son enfant ; il est omnipotent par rapport à ses enfants. À cette époque, le père peut priver son enfant des biens matériels, l'obliger à se marier, il peut même le faire exécuter (St-Denis et St-Armand, 2010). Le divorce semble aussi être une pratique courante. Cependant, la compréhension de cette réalité demeure limitée puisque certaines caractéristiques des mariages antiques sont nettement différentes du mariage de l'époque moderne (Bonnard et Noûs, 2021). En effet, les hommes comme les femmes peuvent changer de partenaire plusieurs fois dans leur vie, un peu comme aujourd'hui d'ailleurs. Toutefois, advenant la séparation des conjoints, les enfants continuent d'appartenir à leur père (Bonnard et Noûs, 2021). Ainsi, de nombreux enfants sont considérés comme *bâtards* lorsqu'ils vivent avec leur mère, alors qu'ils sont la possession de leur père. Selon Delumeau et Roche (1992), c'est pour cette raison que l'Empire romain décrète que tous les pères, en dépit du statut matrimonial, sont dans l'obligation de nourrir chacun de ses enfants. Au déclin de l'Empire romain, le pouvoir de la religion prend davantage d'espace dans les sphères de la famille et de l'intimité (St-Denis et St-Armand, 2010). Durant cette période, la loi sur le mariage devient plus rigide, et d'ailleurs, les unions légitimes entraînent des hostilités pour les enfants issus d'une autre union (Delumeau et Roche, 1992). Le lien biologique devient alors le seul critère de la paternité. La place grandissante de la religion au sein des décisions matrimoniales invite à considérer le mariage comme un indicateur du citoyen exemplaire. Le père chef de famille est perçu comme un pilier du monde religieux et économique

(Delumeau et Roche, 1992). Celui-ci est désormais responsable de l'éducation des enfants tant au niveau des connaissances intellectuelles, mais aussi au niveau du savoir-faire et de la moralité (St-Denis et St-Armand, 2010).

Un grand bond dans le temps jusqu'au milieu du 19^e siècle, c'est-à-dire au début des grands changements industriels et de l'urbanisation que connaît la société québécoise, redonne aux deux parents une forme de responsabilité quant à l'éducation et aux soins des enfants (St-Armand et St-Denis, 2010). Le Code civil du Québec, mis en place en 1866, décrète que les enfants doivent un respect à leur père, mais aussi à leur mère. Conséquemment, les mères obtiennent du pouvoir, elles deviennent les coéquipières de l'homme (Delumeau et Roche, 1992). Un peu plus près de nous, l'Entre-deux-guerres donne naissance à des changements importants de l'organisation familiale (St-Denis et St-Armaud, 2010). En 1935, le Québec met en place les premières lois de protection des enfants et retire le *droit de correction paternelle*. Bien qu'il existe peu d'écrits qui tracent un portrait de cette époque, certains ethnologues, tels que Moreux (1969), en donnent une description sombre. Les pères seraient alors absents et déchus de la vie familiale, alors que l'Église accentue la démarcation entre le rôle des hommes et des femmes pour la famille. En effet, les pères doivent alors consacrer de nombreuses heures à leur emploi ; ils sont les travaillants de la société, alors que les femmes se spécialisent dans les tâches domestiques (Moreux, 1969). Dès lors, la place des femmes devient essentielle à la maison, tandis que les hommes ont la responsabilité de s'engager dans leur communauté. Ces changements auront plusieurs impacts sur l'organisation de la société, principalement en lien avec la dévalorisation du travail des mères, et la perte du rôle que les pères occupaient jusqu'à maintenant auprès de leurs enfants (St-Denis et St-Armand, 2010).

Puis, arrive la Révolution tranquille. Alors que les remises en question du patriarcat sont portées par le mouvement féministe, les hommes découvrent la possibilité d'adopter une posture différente que celle du père traditionnel (St-Denis et St-Armand, 2010). À ce sujet, Dulac (1997) suggère que l'avancée des femmes a permis à de nombreux hommes d'abolir, eux aussi, de vieux stéréotypes sexuels. La notion d'autorité paternelle est remplacée par celle d'autorité parentale, ainsi l'homme n'est plus qu'un simple pourvoyeur qui fait vivre la conjointe dont il a la charge (Dulac, 1997). Dès lors, les femmes prennent plus de place sur le marché du travail, les moyens de contraception efficaces se standardisent, et le Québec assiste à une montée des divorces, en plus d'une baisse du taux de natalité (Fondation canadienne des Femmes, 2022). À cette époque, l'Église perd également sa place dans la société, ce qui entraîne une modification encore plus grande des attitudes

des hommes par rapport à la paternité (Gonin et al., 2012). Alors que certains tentent de redéfinir les rôles familiaux de manière équitable, d'autres ne ressentent plus l'obligation de s'impliquer auprès des enfants sur le plan affectif (St-Denis et St-Armand, 2010). Ainsi, avec les années, le mouvement des femmes a permis de questionner la place des hommes dans les sphères privées (St-Denis et St-Armand, 2010), et les hommes se questionnent aujourd'hui à leur tour par rapport à la conciliation des différents rôles sociaux et à l'égalité des genres (Deslauriers, 2009).

La fragilité des liens conjugaux accentue le nombre des familles monoparentales et reconstituées. Les rôles des époux se transforment à nouveau, alors que plusieurs d'entre eux se retrouvent à s'occuper d'enfants qui ne sont pas les leurs (Deslauriers, 2009). Et, plus les hommes s'impliquent de manière importante dans leur nouvelle famille, moins ils s'engagent auprès des enfants issus de leur union précédente (Deslauriers, 2009).

Finalement, il semble qu'au 21^e siècle les hommes redéfinissent leur désir d'être en couple et d'avoir des enfants (St-Denis et St-Armand, 2010). Dans leur recherche auprès de pères séparés rencontrant des difficultés d'accès à leurs enfants, Deslauriers et Dubeau (2018) rapportent que la majorité des pères qui ont vécu une rupture continuent à croire qu'une vie de couple durable est un facteur important pour avoir une vie heureuse. La plupart des hommes considèrent la relation avec leurs enfants comme étant primordiale dans leur vie (Deslauriers et Dubeau, 2018). Ainsi, comme démontré plus haut, le rôle du père a évolué dans l'histoire en fonction des idéologies civiles, religieuses ou économiques prédominantes. De plus, il semble évident que des obstacles importants sont encore à franchir, entre autres, en lien avec la transmission des valeurs de la paternité d'une génération à l'autre, mais aussi en lien avec les difficultés du gouvernement québécois à mettre en place des services adaptés aux besoins des hommes (Regroupement provincial pour la santé et le bien-être des hommes, 2018).

Le discours et les pratiques sociales actuelles quant à l'engagement paternel

Pour bien saisir les éléments qui composent la paternité, il est nécessaire de la situer dans un contexte plus global (Deslauriers, 2009). Les processus idéologiques genrés, tels que l'association de la masculinité au succès et à la compétitivité, ou de la féminité à l'émotivité et à la douceur, sont des constructions sociales, et celles-ci influencent divers aspects de nos vies (Tremblay et L'Heureux, 2010). Parmi ces constructions se trouvent les codes de la masculinité. Il s'agit des

règles et des exigences sociales implicites qui régissent les rôles masculins dans la société. Ces codes de la masculinité se construisent principalement à travers la socialisation (Ministère de la Santé et des Services sociaux, 2017). Le genre n'étant pourtant pas révélateur d'un caractère intrinsèquement positif ou négatif (Bizot, 2011), cette dimension a été associée à des agissements plus ou moins acceptables à travers le temps (Englar-Carlson et Kiselica, 2013). Par exemple, une femme qui montre ses émotions, ou encore un homme qui endosse le rôle de pourvoyeur sont des comportements davantage attendus socialement. Dès la naissance, les hommes, tout comme les femmes, apprennent à agir en société, en fonction des attentes de la culture à laquelle ils appartiennent. De fait, l'éducation des hommes et des femmes est composée de différents rites qui façonnent leur identité (Bizot, 2011). Comme mentionné dans la section précédente, dans la société québécoise, la masculinité est historiquement associée aux travaux difficiles, ingrats, mais qui rapportent un salaire à la maison. L'homme est le pourvoyeur familial et protège ses proches, sans plainte. L'image masculine par excellence est également entretenue dans notre inconscient collectif par les médias, les films, les institutions et les politiques (Tremblay, 2020).

Il va sans dire que la masculinité, tel qu'elle est construite par la société, ne correspond pas forcément à ce que les hommes souhaitent devenir, ou encore à ce qu'ils sont réellement (Gillon, 2008). La sensibilisation à ces enjeux et l'augmentation des connaissances sur la masculinité chez les nouvelles générations a permis de remettre en question la place des hommes dans les relations genrées (Englar-Carlson et Kiselica, 2013). À ce propos, la définition du rôle du père est en constante évolution, et actuellement, elle se redéfinit rapidement (St-Denis et St-Armand, 2010). Selon Labarre (2012), les questionnements en lien avec la paternité interpellent tout le monde, car ils sont au sein du développement de nouveaux rapports entre les hommes et les femmes ; rapports qui se veulent plus égalitaires. D'ailleurs, le Regroupement pour la valorisation de la paternité (2020) soutient également que les questions sur la paternité se situent d'office dans l'évolution des rapports de genre entre les hommes et les femmes, et concernent donc la population générale. Bref, le rôle paternel évolue avec les générations. Les besoins et les difficultés spécifiques vécues par les hommes ont longtemps été peu ou pas considérés dans les débats sur la place publique (Tremblay, 2013). De plus en plus, les recherches révèlent que les nouveaux pères souhaitent être davantage engagés avec leur enfant (Deslauriers, 2010).

Néanmoins, malgré la redéfinition actuelle des rôles genrés dans la société québécoise, les stéréotypes de genre sont toujours opérants et continuent d'influencer la posture des individus

(Tremblay, 2020). Un exemple de ces stéréotypes est de penser que les femmes sont instinctivement bonnes avec et pour l'enfant, contrairement aux hommes, et que ceux-ci ne sont pas en mesure de s'engager sur le plan affectif avec leur enfant, ou de ressentir des émotions reliées à la détresse (Englar-Carlson et Kiselica, 2013). Ainsi, les forces des pères sont souvent laissées de côté, cette construction sociale nuit au développement de l'engagement paternel et donc ultimement, au bien-être de l'enfant. Pourtant, il est aujourd'hui reconnu que les pères sont tout aussi en mesure que les mères de prendre soin d'un enfant (Regroupement pour la valorisation de la paternité, 2020).

Beaucoup de pères sont descendants du modèle traditionnel détaillé ci-haut, où un bon père signifie être assidu au travail. Il est effectivement reconnu que les jeunes hommes qui font face à des vulnérabilités sociales et économiques demeurent plus affiliés aux anciens modèles de la masculinité, dite hégémonique (Roy et al., 2012). Ces hommes doivent à présent redéfinir leur identité masculine en tenant compte à la fois des codes de la masculinité, et des attentes nouvelles qu'ils subissent. Ils ont comme défi de concilier les obligations du travail, et celles de la famille en complémentarité avec les choix du coparent. (Dandurand, 2020). Le modèle masculin s'élargit tranquillement, permettant de redéfinir la place du père et de voir l'engagement paternel non pas comme un choix, mais plutôt comme étant essentiel au développement de l'enfant (Dubeau et al., 2013 ; Kettani et Euillet, 2012). Ces nouvelles exigences sociales expliquent en partie qu'un pourcentage élevé de pères engagés sur le marché de l'emploi, soient aussi des pères engagés auprès de leurs enfants, contrairement aux générations précédentes. Il va sans dire qu'avoir un enfant signifie qu'il faut toucher un salaire plus important pour assumer les dépenses additionnelles (St-Denis et St-Armand, 2010). À l'inverse, selon Giroux-Gagné et L'Heureux (2020), certains hommes ne se sentent simplement pas concernés en ce qui a trait aux soins accordés aux enfants, principalement dû à leur socialisation. Il n'en demeure pas moins que les hommes érigent leur paternité en fonction des modèles masculins auxquels ils ont accès et de l'image qu'ils s'en font ; « on apprend à être parent de nos parents ». (Giroux-Gagné et L'Heureux, 2020).

Dans un autre ordre d'idées, le Conseil de la famille et de l'enfance (2008) stipule que la présence des hommes dans les premières semaines de vie des enfants leur permet de créer des liens davantage significatifs avec leurs enfants. De plus, l'utilisation du congé parental procure aux pères un sentiment de compétence, qui entraîne à son tour un engagement plus important (Conseil de la famille et de l'enfance, 2008). Néanmoins, les mères sont encore majoritaires à se prévaloir du

congé parental, et ce, malgré les nombreux incitatifs du gouvernement pour inciter les pères à en profiter (Conseil de la famille et de l'enfance, 2008). En outre, les études récentes sur la paternité exposent la fragilité du lien père-enfant, en partie à cause des pressions que subissent les deux parents d'exercer de multiples rôles sociaux (Labarre, 2012). À ce constat s'ajoutent les difficultés spécifiques aux pères en contexte de vulnérabilité socioéconomique de tirer profit de cette mesure (Mathieu et Tremblay, 2020). Effectivement, dans les milieux de vie plus difficiles, les pères font face à de nombreuses contradictions. D'abord, ils sont généralement plus attachés au modèle masculin hégémonique. Considérant qu'ils ont un accès limité à différents modèles parentaux, plusieurs de ces pères peinent à actualiser leur rôle auprès de leurs enfants. Ces pères ont souvent plus de difficultés à se valoriser dans le rôle de père (Devault et al., 2003). En plus, ces pères vivent des préjugés quant à leur statut sur le marché du travail, et sont donc confrontés encore plus violemment à leur incompétence (Seery, 2020). Étant peu scolarisés, les pères ont de petits boulots mal payés qu'ils doivent cumuler pour arriver à payer leurs comptes, privant ainsi les enfants de leur présence parce qu'ils doivent avoir plusieurs « jobines ». Ainsi, lorsqu'il est question de l'engagement paternel, il faut tenir compte des rôles sociaux endossés par les hommes. Il faut aussi considérer les attentes de la société par rapport à ces rôles.

Pour terminer, il s'avère que les mécanismes qui mènent à l'exercice de la paternité renvoient à des formes multiples de rapport de pouvoirs sociaux et de processus idéologiques (Regroupement pour la valorisation de la paternité, 2020). Ces rapports ne doivent pas être considérés de façon indépendante. Il faut, au contraire, tenter de comprendre où se recoupent et interagissent avec les diverses oppressions, et situations d'inégalités auxquelles les personnes font face (Groulx, 2011). Enfin, ces oppressions et inégalités influencent l'expérience de la paternité et la capacité des pères à s'investir auprès de leurs enfants (Regroupement de la valorisation de la paternité, 2020). Les pères sont susceptibles d'expérimenter plusieurs formes de vulnérabilités. Parmi celles-ci se trouvent les différentes conditions d'ordre personnelles telles que les expériences difficiles vécues avant de devenir père, l'attachement au rôle paternel traditionnel et la paternité précoce (Lacharité et al., 2023). De plus, il existe diverses conditions familiales qui peuvent expliquer la vulnérabilité des pères : conflits avec l'autre parent, faible soutien et valorisation dans le rôle de père, besoins particuliers de l'enfant, conciliation travail-famille difficile, monoparentalité, etc. (Lacharité et al., 2023). Et finalement, il faut considérer les conditions d'ordre contextuelles dans l'exercice de la paternité telles que les difficultés socioéconomiques, ainsi que les barrières dans l'offre de services

ou dans l'adhérence à ceux-ci (Lacharité et al., 2023). Tous ces facteurs fragilisent la capacité d'engagement paternel. D'ailleurs, une variété de manifestations peut être appréhendée comme des indicateurs de vulnérabilité dans l'expérience paternelle et l'exercice du rôle de père. Notamment, les problématiques de santé physique et mentale, le faible sentiment de compétence paternelle, ou encore le manque de responsabilisation face au bien-être de l'enfant (Lacharité et al., 2023).

Le père doit être mobilisé dans son engagement, et s'il éprouve des difficultés à y arriver lui-même, des ressources doivent être mises à sa disposition, car l'engagement paternel est essentiel au développement et au bien-être des enfants (Dubeau et al., 2013 ; Kettani et EUILLET, 2012). En effet, un père engagé avec son enfant est généralement synonyme de meilleures habiletés cognitives et de réussite éducative, ainsi que d'une plus forte estime de soi, de meilleures habiletés sociales et une régulation émotionnelle plus grande pour les enfants (Dubeau et al., 2013). À l'inverse, plusieurs études ont relié l'absence du père auprès de son enfant au développement de problèmes identitaires, comme le manque de confiance en soi ou la difficulté à prendre sa place et à surmonter les obstacles (St-Denis et St-Armand, 2010). Une autre conséquence peut être les problématiques de type affectif, dont des symptômes dépressifs, des difficultés à exprimer ses émotions, ou même une faible estime de soi (St-Denis et St-Armand, 2010). Et finalement, il y a le développement de problèmes de comportement et d'adaptation, comme des échecs scolaires ou relationnels (St-Denis et St-Armand, 2010). Or, les parents sont partenaires d'efforts dans une visée du développement neurodéveloppemental, social et du bien-être optimal de leur enfant. Dès lors, le désengagement d'une des deux figures parentales fragilise le développement de l'enfant en termes de santé physique, mentale et de réussite scolaire (Villeneuve et al., 2019). Le besoin d'information et de soutien est grand pour plusieurs pères. Dans leur rapport de recherche, *La paternité au Québec. Synthèses et réflexions à partir de cinq sondages sur les pères*, Roy et al. (2022) suggèrent différentes pistes de solution pour faciliter l'accès aux services pour les pères vulnérables. Parmi celles-ci, la mise sur pied d'un partenariat ainsi que l'offre d'une formation transversale aux intervenant.es de différents milieux : les organismes communautaires, les CLSC, la périnatalité, la néonatalité et la DPJ.

L'engagement paternel en contexte de vulnérabilité socioéconomique

Les pères, comme mentionné plus tôt, constituent un groupe hétérogène où les réalités et les expériences de ces hommes sont diversifiées et plurielles. Les rôles de père et de mère ne sont plus figés dans des pratiques et des comportements rigides, ainsi la paternité se transforme, se diversifie et se complexifie (Regroupement pour la valorisation de la paternité, 2020). Depuis une dizaine d'années, les recherches sur la paternité ont une visée émancipatrice et donnent la parole aux pères, spécifiquement aux pères en situation de précarité (Roy et al., 2022). Il en ressort que plusieurs de ces hommes souhaitent adopter le rôle paternel ; être un modèle de père qui assume ses responsabilités. L'enfant semble devenir une motivation intrinsèque à se prendre en main et à adopter de nouveaux comportements, jugés plus positifs (Deslauriers et Dubeau, 2018). Pour la majorité, la paternité est une dimension inhérente à leur identité (Kettani et Euillet, 2012). Néanmoins, les pères qui sont confrontés à des difficultés professionnelles, personnelles et relationnelles assurent généralement un degré d'engagement moindre avec leurs enfants (Regroupement pour la valorisation de la paternité, 2020). La recherche effectuée par le Regroupement pour la valorisation de la paternité (2020) énonce que les difficultés multiples de ces pères ont le potentiel de rendre l'exercice du rôle paternel plus difficile (Devault et al., 2005). En effet, devenir parent demande de mobiliser beaucoup de ressources personnelles et relationnelles pour arrimer les différents rôles qu'il faut désormais adopter. Certains s'adaptent à ce changement plus difficilement (Pacault et al., 2011). Pour les pères qui vivent en contexte de vulnérabilité, les dimensions appartenant à la sphère environnementale et relationnelle sont souvent des obstacles à l'engagement parental. Entre autres, le niveau de scolarité serait étroitement lié au sentiment de compétence parentale et permettrait aux hommes de s'investir avec leur enfant (Pacault et al., 2011). De plus, les difficultés économiques augmentent le niveau de détresse psychologique des pères (Devault et al., 2003). Devault et ses collègues (2005) soulignent que les pères sans emploi, malgré qu'ils jouissent d'une plus grande disponibilité pour leurs enfants sur le plan physique, peuvent vivre un stress supplémentaire induit par leur situation financière précaire. Ainsi, leur disponibilité mentale et physique pour leurs enfants serait amenuisée (Devault et al., 2005). En résumé, les difficultés socioéconomiques, le manque de scolarisation, les préjugés et la stigmatisation à leur égard, ainsi que les modèles masculins prédominants sont tous des déterminants qui influencent la réalité quotidienne des pères (Groulx, 2011).

Une étude réalisée en 2019 intitulée *Vulnérabilité et expérience paternelle – Constats tirés d'une enquête québécoise*, a permis de cibler les principales formes de vulnérabilités, ainsi que les facteurs de risques et de protection qui sont déterminants pour l'engagement des pères québécois (Villeneuve et al., 2019). Parmi ces facteurs figure le modèle de rôle paternel auquel un homme a été lui-même exposé étant jeune, ses propres croyances face aux rôles genrés, le sentiment de compétence parentale et certains traits de personnalité. D'autres facteurs tels que la relation qu'il entretient avec son.sa partenaire de vie, les caractéristiques de son enfant, et évidemment, la précarité de l'emploi et des conditions de vie influencent aussi le degré d'engagement paternel (Turcotte et al., 2001). Majoritairement, selon Villeneuve et ses collègues (2019), les pères qui sont dans des conditions de précarité ont quatre principaux types de besoins : se sentir compétent dans l'exercice de leur paternité (1), être reconnu dans leur rôle par leur entourage (2), acquérir une stabilité émotionnelle (3), et acquérir une stabilité financière (4). Ces besoins découlent principalement des nombreuses ruptures et transitions qu'ils ont vécues. Effectivement, ces pères mentionnent souvent manquer de gratification, de confiance et de repères, ce qui accentue davantage leurs vulnérabilités et façonne de manière négative le développement de leur engagement avec leurs enfants (Regroupement pour la valorisation de la paternité, 2020). En outre, ils sont plus à risque de vivre des instabilités financières, mais aussi en termes de santé physique et mentale. Ces hommes sont plus souvent confrontés à des situations anxiogènes que leurs paires (Groulx, 2011). Également, les personnes qui vivent des contextes de vulnérabilité sont plus souvent exposées à des modèles parentaux jugés inadéquats, ce qui peut engendrer un sentiment d'incompétence dans l'exercice de leur propre rôle de parent. Bref, tous les pères doivent composer leur expérience subjective de « se sentir vulnérable » en fonction de leur propre contexte (Lacharité et al., 2023, p.3).

Les contextes de vulnérabilité socioéconomique modulent la socialisation des individus. Ce constat est d'autant plus frappant lorsqu'une personne évolue dans ce contexte de vie de façon prolongée (Castel, 2011). Ces hommes, précisément, se retrouvent dans une impasse. Effectivement, ceux-ci intègrent davantage les normes de socialisation masculine dites hégémoniques qui sont encore fortement présentes dans l'inconscient collectif. Il est reconnu que ces hommes ont moins de liens sociaux, et donc accès à un nombre de modèles plus restreints, qu'il s'agisse de leurs parents, de leur fratrie, ou de leurs ami.es (Roy et al., 2012). Sachant que la transmission des attentes dans la société se fait, entre autres, par l'exemple et l'éducation, ce

manque de modèles, demeure un facteur qui explique la plus grande adhérence à la masculinité hégémonique chez les hommes en contexte de vulnérabilité socioéconomique (Roy et al., 2012). Ces derniers ressentent donc la nécessité d'adhérer aux codes de la masculinité pour être valorisé et reconnu (Roy et al., 2012). De plus, certains de ces pères n'ont pas un niveau de scolarisation élevé, ils ont donc accès à un vocabulaire moins étendu pour s'exprimer, et peuvent faire face à des défis plus grands lorsque vient le temps de remettre en question les normes sociales (Thin, 2009). C'est aussi pourquoi les personnes plus scolarisées auront une plus grande capacité à remettre en question les modèles auxquels ils ont été exposés, à porter un jugement sur ces derniers. Néanmoins, l'éducation n'est pas accessible à tous. Règle générale, les parents plus favorisés financièrement peuvent permettre à leurs enfants d'accéder aux études dites supérieures, ce qui n'est pas forcément le cas des parents en situation de précarité financière (Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, 2017). Le faible niveau de scolarité s'ajoute donc aux facteurs expliquant le maintien de certaines croyances ou l'adoption de certains modèles parentaux. (Roy et al., 2012).

Ainsi, les contextes de vulnérabilité socioéconomique balisent, et limitent, les standards masculins aux principes qui découlent des codes de la masculinité décrits dans la section précédente. Ainsi, les hommes qui se reconnaissent davantage dans un modèle de masculinité plus traditionnel, centré sur des valeurs d'indépendance, d'autonomie, d'autosuffisance peuvent, lorsqu'ils sont confrontés à des difficultés socioéconomiques, ressentir un sentiment de honte, ou d'impuissance (Giroux-Gagné et L'Heureux, 2020). Non seulement les hommes qui vivent des vulnérabilités socioéconomiques adhèrent davantage aux codes de la masculinité hégémonique, mais ils sont également soumis aux situations d'oppressions et aux préjugés rattachés à leur statut socioéconomique (Tremblay, 2013). Inévitablement, nombreux sont les hommes qui choisissent alors de faire appel à des mécanismes de reprise de pouvoir inadéquats, tels que la colère, l'agressivité, la prétention, ou la consommation (Giroux-Gagné et L'Heureux, 2020). Les codes de la masculinité prescrivent que les hommes doivent être omniscients et forts, ces comportements se présentent donc comme le seul exutoire émotionnel possible. Ces réactions sont susceptibles de provoquer une incompréhension et un désaveu de la part des intervenant.es (Giroux-Gagné et L'Heureux, 2020).

Les recherches dans ce domaine reconnaissent également que les périodes de chômage ou d'assistance sociale, ainsi que l'exercice d'un emploi davantage précaire, comme étant

déstabilisateurs pour les relations conjugales, et la dynamique familiale (Kanouté, 2006). Entre autres, les horaires de travail atypiques, échelonnés sur 24 heures, ou sur sept jours, réduisent la possibilité des pères d'être disponibles pour leur famille (Kettani et Euillet, 2012). Certains auteurs mentionnent que les pères qui occupent ce type d'emploi ont peu d'espace pour combiner les obligations du travail et de la parentalité (Kanouté, 2006). D'une part, le travail constitue une forme de sécurité, et peut malgré tout devenir valorisant puisqu'ils jouent un rôle qui leur permet de subvenir aux besoins financiers de la famille (Turcotte et al., 2001), et d'une autre part, le travail devient un obstacle vis-à-vis l'engagement paternel (Kettani et Euillet, 2012). En effet, les hommes qui occupent des emplois précarisés ne sont pas forcément en mesure de réduire leurs heures de travail (Mathieu et Tremblay, 2020). Les pères qui se retrouvent face à des situations de précarité financière courent d'autant plus de risque de vulnérabilité à cause de la nouvelle conjoncture du marché de l'emploi (Seery, 2020). Dans la mesure où les crises économiques et la mondialisation précarisent les emplois, les pères peu scolarisés se retrouvent soit à être mis à l'écart du marché du travail, ou à occuper des emplois très précaires qui rendent la conciliation travail-famille assez difficile (Seery, 2020).

Bref, ces hommes font face à un dilemme identitaire dans l'exercice de leur paternité (Bizot, 2011). En effet, en concordance avec les codes de la masculinité, plusieurs études décrivent le rôle de pourvoyeur de revenu comme une dimension centrale de l'identité des pères (Kettani et Euillet, 2012). La plupart des pères éprouvent donc une fierté à assumer les besoins financiers de la famille (Turcotte et al., 2001). D'ailleurs, cette dimension est renforcée pour les pères avec des parcours de vie difficiles, puisqu'ils n'ont pas forcément accès au rôle de pourvoyeur (Kettani et Euillet, 2012). Néanmoins, réduire l'engagement des pères simplement au rôle de pourvoyeur financier n'offre qu'une lecture partielle de la situation (Regroupement pour la valorisation de la paternité, 2020). Le père est également celui qui prend soin, qui est disponible et en interaction avec l'enfant, il est affectueux en plus d'être un éducateur, un coéquipier, et un citoyen. En outre, de nombreux hommes aspirent à être présents auprès de leur enfant pour leur fournir un modèle de bon père responsable (Dubeau et al., 2023). Ainsi, en cohérence avec les nouvelles attentes de la société, la paternité semble être une dimension importante de l'identité des hommes en situation de précarité. Ils se sentent responsables du bien-être éducatif et matériel de leurs enfants, et souhaitent préparer leur avenir (Dubeau et al., 2023).

Ces éléments indiquent bien que l'engagement paternel des hommes en contexte de vulnérabilité n'est pas seulement une question de bon vouloir, mais relève plutôt de l'interaction de plusieurs facteurs, tant personnels, relationnels, situationnels, économiques et culturels (Dubeau et al., 2013). D'un côté, ces contextes influencent la perception que les hommes ont de leur expérience de la paternité et de leur rôle, ainsi que les stratégies qu'ils mettent en œuvre pour l'exercer (Dubeau et al., 2013). De l'autre côté, plusieurs pères issus de ces milieux identifient des difficultés, voire une certaine ambivalence identitaire entre les codes de la masculinité plus traditionnelle et les nouvelles attentes de la société en matière de genre (Dubeau et al., 2013). Dans sa thèse, Bizot (2011) introduit cet aspect de transformation identitaire qui se construit différemment pour chaque homme, puisqu'il s'agit de trouver un équilibre entre les attentes des normes masculines traditionnelles et les nouvelles attentes sociales portées envers les hommes. La quête de cet équilibre peut s'avérer souffrante pour certains groupes d'hommes, c'est le cas de ceux qui vivent en contexte de vulnérabilité socioéconomique et qui ont difficilement accès à des modèles nouveaux pour s'actualiser en tant qu'homme et en tant que père (Bizot, 2011). En d'autres termes, les pères soulignent d'une part l'importance du rôle de pourvoyeur de revenu et la honte associée aux difficultés à subvenir aux besoins économiques de la famille, et d'autre part, l'épanouissement dans leur rôle d'éducation avec leurs enfants (Kettani et Euillet, 2012). Finalement, en congruence avec les codes de la masculinité qui sont dominants pour eux, les pères sont plus difficiles à rejoindre dans les services que les mères, et l'expression de leur demande d'aide est différente (Tremblay, 2013).

3.2.5 Intervenir auprès des pères en contexte de vulnérabilité socioéconomique

Une recherche effectuée auprès de milliers d'hommes québécois par le Regroupement provincial en santé et bien-être des hommes (2018) sur les bonnes pratiques d'intervention en lien avec les réalités masculines a mis en lumière trois principaux facteurs qui incitent les hommes à consulter : des symptômes physiques, la pression de l'entourage, ou encore une situation critique. Néanmoins, les résultats indiquent que les hommes manquent souvent de connaissances quant aux ressources d'aide disponibles et entretiennent des préjugés négatifs à l'égard de ces services. Il ne faut pas non plus minimiser l'impact de la perception négative qu'ils entretiennent toujours à l'égard de ces services (Giroux-Gagné et L'Heureux, 2020). La section suivante explore les

différentes théories sur les modalités d'intervention à privilégier avec les hommes. Ces théories seront comparées aux observations faites lors du stage de pratique spécialisée.

Différentes méthodes d'intervention pour soutenir les pères

Dans le cadre d'une recherche avec le Pôle d'expertise et de recherche en santé et bien-être des hommes, la psychologue Janie Houle (2021) a développé le *Coffre à outils pour hommes*. Ce coffre à outils met en lumière le caractère hétérogène de la masculinité, les besoins des hommes et des pratiques d'intervention pertinentes pour entrer en contact avec eux. Parmi ces caractéristiques, peuvent être considérés la tendance des hommes à entretenir un réseau de soutien émotionnel limité, le fait qu'ils apprécient généralement avoir des lieux réservés pour eux, le fait que les hommes aiment être dans l'action et qu'ils apprennent par observation. Ainsi, favoriser une approche souple qui respecte le rythme des hommes dans le dévoilement, et qui met l'accent sur leurs forces favorise leur engagement dans le processus d'intervention.

Une des méthodes d'intervention qui semble adaptée aux spécificités masculines est l'intervention de groupe (Deslauriers et Dubeau, 2018). Le travail social de groupe est défini comme « une méthode d'intervention qui s'appuie sur le potentiel d'aide mutuelle présent dans un groupe et sur une démarche structurée visant, d'une part, à aider les membres à satisfaire leurs besoins socio-émotifs ou à accomplir certaines tâches et, d'autre part, à favoriser l'acquisition de pouvoir par les membres du groupe » (Turcotte et Lindsay, 2008, p.5). En effet, la mise en commun de personnes qui vivent des difficultés semblables favorise les changements individuels et sociaux. Pour activer ces processus de changements, il faut créer un climat qui favorise l'aide mutuelle à l'intérieur du groupe (Moyse Steinberg, 2008). À cet effet, il faut d'abord permettre au groupe d'identifier la cause commune qui les relie. Cet objectif commun permet aux participants de s'engager et constitue la base du développement de l'aide mutuelle (Moyse Steinberg, 2008). De même, le partage d'informations, la confrontation des idées, la reconnaissance des sujets tabous, le soutien émotionnel, l'aide à la résolution des problèmes individuels, la création de liens et de points communs entre les membres, l'utilisation des ressources du groupe pour défendre un intérêt commun sont tous des éléments qui favorisent le développement de l'aide mutuelle et l'atteinte des objectifs de groupe (Moyse Steinberg, 2008).

Une approche complémentaire au groupe basé sur l'aide mutuelle est le groupe autogéré (Turcotte et Lindsay, 2008). Il s'agit d'un modèle d'intervention dans lequel les participants travaillent en partenariat avec l'intervenant.e pour préparer l'élaboration des normes de fonctionnement du groupe, les objectifs ainsi que les thèmes abordés (Mullender et Ward, 1991). Étant fortement ancré dans des valeurs de reprise du pouvoir d'agir, le modèle de groupe autogéré offre une voix à ceux qui généralement ne sont pas entendus. Le groupe autogéré permet aux membres de se mettre en action et mise sur les capacités et les forces de chacun (Mullender et Ward, 1991). La littérature suggère qu'il s'agit d'un modèle qui s'adapte bien aux spécificités masculines puisqu'il permet aux participants de prendre part aux décisions et d'être en contrôle de l'évolution du groupe (Houle, 2021). L'autonomie et l'omniscience sont deux valeurs qui concordent avec les codes de la masculinité, et qui prédominent encore actuellement (Tremblay, 2013). Néanmoins, lors du stage, la mise en place d'un groupe autogéré a constitué un défi. D'un autre côté, les intervenant.es doivent être vigilant.es à la posture qu'elles adoptent, tant au niveau du recrutement que dans l'intervention (Houle, 2021). Adopter une posture d'intervention informelle peut s'avérer bénéfique pour la participation. Cette forme de soutien peut se traduire, par exemple, en favorisant les méthodes de recrutement, soit en personne plutôt qu'au téléphone pour donner suite à un référencement, ou en proposant des horaires flexibles. Également, il serait avantageux de favoriser des activités divertissantes, et qui invitent les hommes à se mettre en action (Houle, 2021). En effet, il existe plusieurs exigences au développement de l'aide mutuelle, telles que le partage d'informations, l'expression des émotions et le dévoilement. Ces exigences sont moins en phase avec certaines valeurs de la masculinité hégémonique. Ainsi, le recrutement et le maintien des participants dans les activités de groupe s'avèrent difficiles. Les hommes peuvent percevoir les activités comme étant honteuses (Houle, 2021). Néanmoins, selon Turcotte et Lindsay (2008), l'intervention de groupe contribue à briser l'isolement ainsi qu'à la prévention de crises et à la résolution de problèmes des personnes participantes. L'intervention de groupe n'est pas confinée à des groupes de paroles formels. Elle peut aussi se dérouler dans des contextes informels, par exemple, à travers des activités.

Lorsqu'il est question d'intervention informelle qui s'apparente à une approche d'accompagnement, le nouveau dictionnaire critique d'action sociale (2006, p.3) la définit comme étant : « une démarche d'analyse postulant l'existence d'un champ plus large que celui structuré par les professions sociales. L'informel se manifesterait donc dans l'écart conséquent entre

l'activité réelle et l'activité prescrite. » Autrement dit, lorsqu'il ou elle pratique l'intervention informelle, l'intervenant.e met en place des activités ludiques dans un lieu accueillant (Langlois, s.d.). Ces activités peuvent parfois sembler banales, mais elles cherchent à favoriser un contexte plus familial, propice au dévoilement (Simard, 2016). Bien que l'intervention informelle se prête aux interventions individuelles et de groupe, elle prendra plus souvent place lors de différents ateliers : créatifs, éducatifs, cuisine, santé, d'entraide, etc. Il peut être intéressant d'aménager l'espace pour permettre des échanges entre les participants. Par exemple, un espace café ou un lieu plus intime qui favorise les discussions improvisées. L'intervenant.e doit alors adopter une position d'égal à égal avec la personne qu'il.elle rencontre, voire de non-savoir (Simard, 2016). Il.elle se laisse guider par la parole de l'autre. En présupposant qu'il n'est pas le.seul.e à détenir le savoir-faire et le savoir-être, l'intervenant.e valorise le vécu de l'autre et facilite la création d'une relation de confiance. Cette confiance ainsi que tous les moments informels de partage et d'écoute permettront aux personnes concernées de créer des liens (Langlois, s. d.). L'intervention informelle constitue une intervention basée sur l'accueil à chaque moment partagé. Cet accueil exige alors de prendre le temps de mettre en place une ambiance qui facilite les échanges et le sentiment de bien-être (Langlois, s.d.). L'intervention ne cherche pas à modifier la pensée et les objectifs de l'autre, elle permet plutôt de créer un espace de vie commun où s'opèrent des relations et des échanges réciproques (Langlois, s. d.). Comme Simard (2016) le mentionne, la cible principale de l'accompagnement n'est pas la résolution de problème, mais bien la personne elle-même, il s'agit donc de la rejoindre là où elle se trouve. Tout comme l'intervention de groupe, il s'agit d'une approche qui se colle davantage aux besoins des hommes que les approches de consultation plus traditionnelles (Langlois, s.d.). En effet, une telle posture permet de les accueillir dans leur demande d'aide, sans dévaloriser les moyens qu'ils utilisent. En ce sens, dû à leur socialisation, ils sont plus à même de s'ouvrir lorsque l'intervenant.e s'intéresse à leur contexte de vie en utilisant un langage familier, ou en reprenant les mots qu'ils utilisent pour décrire leur situation (Deslauriers, 2009).

Plus spécifiquement, les pères sont davantage susceptibles de se mobiliser lors des activités qui mettent l'emphase sur leurs enfants (Roy et al., 2022). C'est d'ailleurs ce qui a été observé dans les activités de stage, alors que les pères se présentaient plus régulièrement aux activités qui impliquaient directement leurs enfants. En effet, les enfants apparaissent comme une motivation pour le père à surmonter ses propres difficultés (Dubeau et al., 2023). En cohérence avec les

éléments énoncés jusqu'ici, privilégier une approche inclusive des autres membres de la famille, que ce soit par leur évocation ou leur participation, semble être une formule gagnante (Regroupement pour la valorisation de la paternité, 2020). Entre autres, des activités qui contribuent à la réussite éducative des enfants, ou encore des moments de rencontre informels pour briser l'isolement et partager des moments agréables avec leurs enfants (Kettani et Euillet, 2012). Ce qui vient d'être énoncé est d'autant plus vérifique lorsque l'engagement paternel est appréhendé comme un avantage pour tous les membres de la famille, tant les pères eux-mêmes, que les enfants et les mères (Ouellet et al., 2003). À ce propos, le recours à la famille ou au réseau social des hommes gagne à être valorisé dans l'intervention auprès des hommes (St-Denis et St-Amand, 2010). Cette mobilisation familiale n'est pas toujours possible, ou appropriée, par exemple, dans des situations de violence conjugale. Néanmoins, dans plusieurs situations, inclure le point de vue des autres membres de la famille, et solliciter leur soutien, permet de revaloriser le rôle paternel (St-Denis et St-Armand, 2010).

Les enjeux relatifs aux services

Malgré la mise en place de groupe et d'activités telles qu'elles ont été décrites ci-haut, le recrutement et l'adhésion des hommes dans les services sociaux et organismes communautaires demeurent laborieux (Lacharité et al., 2023). En d'autres mots, les hommes se coupent eux-mêmes de leurs affects pour correspondre aux attentes de la société. C'est ce que Giroux-Gagné et L'Heureux (2020) appellent la triple désensibilisation. D'abord, les hommes se coupent de leurs blessures physiques pour ne pas attirer l'attention sur eux et pour rentrer dans le moule. Ensuite, ils ont tendance à banaliser les émotions qu'ils ressentent, justement pour ne pas afficher leurs vulnérabilités. Finalement, les hommes se dissocient des autres sur le plan relationnel. Il va de soi qu'à force de se détacher de leurs émotions, les hommes éprouvent souvent plus de difficultés à entretenir des relations intimes de manière saine. Ils sont, en effet, plus réticents à se rapprocher des autres personnes et à faire preuve de sensibilité, ce qui les amène à se confier plus difficilement à leurs pairs que les femmes. Il faut toutefois nuancer et ne pas généraliser, puisque cette triple désensibilisation se présente différemment d'une génération à l'autre, et aussi d'une personne à l'autre (Giroux-Gagné et L'Heureux, 2020). Tel que rapporté dans un sondage effectué par le Regroupement provincial en santé et bien-être des hommes (2018), 85% des hommes se confient

exclusivement à leur partenaire de vie, alors que 15% seulement se tournent vers les intervenant.es en cas de difficultés. Le Regroupement provincial en santé et bien-être des hommes (2018) explique qu'ils y sont souvent contraints par leur partenaire de vie, ou leur employeur. Bref, la consultation se présente souvent aux hommes comme un dernier recours.

Cette difficulté qu'éprouvent les hommes à demander du soutien dans les services disponibles nourrit les difficultés du réseau de services à leur offrir des services adaptés (Lacharité et al., 2023). En effet, la façon dont les hommes demandent de l'aide influence non seulement la qualité des services reçus, mais également leur adhésion à ceux-ci. Dans le rapport de Tremblay (2013) intitulé *Perceptions des hommes québécois de leurs besoins psychosociaux et de santé ainsi que leur rapport aux services*, ce dernier mentionne que la relation entretenue par les hommes avec les services est conditionnée par l'offre de services en soi. Il en a été question précédemment, actuellement, les exigences des codes de la masculinité plus traditionnelle ne concordent pas avec l'offre du réseau de services sociaux. Une piste de solution consisterait à rejoindre les deux parents pour faciliter le premier contact avec le père (Dubeau et al., 2023). Malgré l'évolution des mentalités, les représentations sociales de la paternité demeurent centrées sur le rôle de pourvoyeur, et moins sur celui de donneur de soin (Lacharité et al., 2023). Ces représentations influencent les politiques publiques qui déterminent les priorités dans l'offre de services.

Bien que les hommes des nouvelles générations s'expriment davantage sur leur expérience intime, de nombreux chercheurs se rendent compte du manque de compréhension des intervenant.es pour les réalités masculines (Dubeau et al., 2023). Selon Tremblay (2013), ce manque de compréhension découle de l'approche employée pour traiter les problématiques dans les services publics. En général, les services se concentrent sur les déficits des hommes en les comparant avec les femmes, plutôt que sur les capacités qu'ils possèdent et sur les stratégies qu'ils ont déjà pour faire face à leur situation (Englar-Carlson et Kiselica, 2013). Alors, les intervenant.es manquent de formation par rapport aux attitudes, aux comportements, et au langage des pères vivant en contexte de vulnérabilité, ce qui nuit au processus de demande d'aide et à l'établissement d'une relation de confiance (Tremblay, 2013). De plus, il y a très peu de projets qui ciblent les forces des populations vulnérables et exclues socialement, et encore moins qui adoptent une perspective où l'engagement est vu comme le résultat des interactions entre les différentes sphères de la vie des pères (Houle, 2021). Pourtant, Turcotte et ses collègues (2001) soulèvent qu'il s'agit d'un point crucial pour favoriser l'adhésion des pères aux services offerts. Ainsi, former un

partenariat entre les différentes institutions publiques et communautaires permettrait d'offrir des services de manière transversale, ce qui oblige les intervenant.es à remettre en question plusieurs stéréotypes sociaux à l'égard des hommes (Regroupement pour la valorisation de la paternité, 2020).

Un autre facteur à considérer pour saisir les difficultés de recrutement des hommes est le contexte de vie. Le contexte de vulnérabilité socioéconomique des pères demande à être appréhendé par l'enracinement de leur situation de précarité financière, locative, alimentaire ainsi que par les effets du manque de scolarisation persistant sur le recours aux services (Esposito, 2021). D'abord, les situations de vulnérabilité socioéconomique importantes et à long terme augmentent la détresse psychologique des personnes qui les vivent (Paugam, 2015), et il n'y a pas suffisamment de services pour répondre à leurs besoins (Kanouté, 2006). Les préjugés à l'égard des personnes en situation de pauvreté justifient ce manque de services (Centre d'études sur la pauvreté et l'exclusion, 2021). Effectivement, les institutions publiques sont déchargées de la responsabilité de venir en aide aux populations plus vulnérables, puisque chacun est considéré responsable de ses propres difficultés, tout comme des stratégies qu'ils mettent en place pour s'en sortir (Negura, 2016). Or, les institutions adoptent davantage une vision individuelle et personnelle de la vulnérabilité. Chaque personne devient comme une institution devant s'autogouverner. Ainsi, les mesures d'aide offertes aux personnes qui vivent des vulnérabilités socioéconomiques mettent davantage l'accent sur les capacités individuelles et intrinsèques des personnes à se mobiliser pour trouver des solutions quant à leur situation (Negura, 2016). L'insécurité sociale et le manque de confiance en soi et en ses paires sont deux éléments qui renforcent le manque de supports sociaux (Paugam, 2015). Bref, les contextes de vie davantage précaires éloignent les individus de l'accès aux services, en leur renvoyant leur incompétence et leur insignifiance. D'un côté, les personnes ont accès à une offre de services réduite, et de l'autre, elles craignent les représailles si elles y adhèrent (Clariana, 2016). Les populations vulnérables, semblent davantage engagées dans une compétition sociale pour accéder aux services, que dans un processus de mobilisation (Paugam, 2015). Ces éléments, jumelés aux exigences de la masculinité, aident à dresser un portrait des enjeux de recrutement et d'adhésion des hommes et des pères aux services offerts.

En cohérence avec ce qui a été mentionné ci-haut, le *Plan d'action ministériel pour la santé et le bien-être des hommes 2017-2022* cherche notamment à donner des moyens aux intervenant.es du système de santé et des services sociaux d'intervenir avec les hommes dans le but d'influencer

positivement leur bien-être, mais aussi celui de leur entourage, c'est-à-dire les femmes et les enfants près d'eux. D'ailleurs, ce premier plan d'action en santé et bien-être des hommes est une avancée majeure et démontre l'évolution des mentalités. Il s'agit d'une initiative québécoise qui, pour l'instant, n'est pas retrouvée dans les autres provinces canadiennes. L'intervention actuelle en travail social s'efforce de mettre en place des interventions dites flexibles, tout en cherchant à recentrer les personnes au centre de leur processus d'aide ; les aider à s'aider elles-mêmes. Les intervenant.es font donc face à des contradictions dans l'exercice de leur profession (Negura, 2016). D'un côté, l'écoute empathique devant la complexité des réalités personnelles et environnementales des personnes, et de l'autre, les exigences de conformité véhiculées dans la société et dans l'offre de soutien. Ces dynamiques ambivalentes du continuum de services contribuent à les rendre de plus en plus inatteignables, et ce, surtout pour les personnes en situation de grandes vulnérabilités socioéconomiques. En effet, ces personnes ne répondent pas aux normes qui définissent « le patient idéal », elles sont stigmatisées et responsabilisées de manière abusive (Negura, 2016, p.29). Leurs forces, leurs choix personnels et leurs efforts sont alors pris en compte inéquitablement, en comparaison au « bon » citoyen.

Même dans les organismes qui souhaitent bâtir un atelier diversifié et adapté aux besoins des pères qui vivent en contexte de vulnérabilité socioéconomique, le recrutement demeure aussi difficile. La volonté des intervenant.es de ces milieux de redonner du pouvoir d'agir aux pères ne semble pas suffisante pour concrétiser l'adhésion aux services. Les modalités d'intervention mise en place sont encore perçues comme une menace pour les pères, et ce, malgré la place qui leur est offerte dans l'exercice de leur autonomie et de leur pouvoir décisionnel. Dans bien des milieux, un cercle vicieux de l'adhésion aux services s'installe alors que les intervenant.es souhaitent permettre aux pères d'imaginer et de mettre en place les activités qui les concernent, mais ces dernier.ères peinent à entrer en contact et à mobiliser ces hommes. C'est d'ailleurs ce qui a été observé lors du stage de pratique spécialisée. Bien que la visée d'éducation populaire préconisée par COMSEP conduise à une compréhension plus humaine et complexe de la réalité des hommes, elle ne semble pas être suffisante à la mise en place d'activités de groupe.

3.3 Analyse du potentiel de pérennité dans le milieu

Avant même le début du stage de pratiques spécialisées, les intervenant.es de COMSEP avaient une bonne analyse des problématiques auxquelles sont confrontés les pères peu scolarisés et qui vivent en contexte de vulnérabilité socioéconomique. Déjà, les intervenant.es mettaient en place des activités avec les familles. La création d'un collectif de pères s'est donc présentée en continuité naturelle aux activités déjà en place. Les intervenant.es de l'organisme étaient familiers.ères avec l'intervention informelle, puisque la majorité des activités mises en place s'articulent autour de cette méthode. La participation variable des pères aux activités proposées a tout de même fait ressortir les difficultés beaucoup plus grandes, telles que le recrutement des hommes et des pères.

Malgré les difficultés multiples que vivent les participants, le noyau de pères (4) qui se sont présentés aux activités régulièrement ont tous évolué de façon observable sur le plan de leur confiance personnelle, ainsi que dans leur capacité à accompagner leurs enfants malgré leurs difficultés. L'évolution de chacun des pères participants s'est exprimée différemment. Cependant, tous disent avoir développé un lien plus fort avec leurs enfants et un plus grand sentiment de compétence en regard de leurs habiletés parentales.

Au fil des semaines, il a tout de même fallu se réorganiser, se renouveler à plusieurs reprises pour donner suite aux rétroactions des participants. Un travail constant a été effectué par rapport au format des ateliers pour favoriser la participation des pères tout au long de l'expérimentation. Parfois, parce que les participants exprimaient de nouveaux besoins, et parfois parce qu'ils se présentaient aux ateliers de manière plus ou moins régulière. Les pères présents étaient invités, chaque semaine, à définir les objectifs du groupe et le type d'activités mises en place. Que ce soit dans l'organisation des activités (un souper plutôt qu'un dîner ou qu'une activité le samedi), que dans les thèmes abordés (les difficultés d'apprentissage des enfants, et non l'engagement paternel de manière directe). Leur objectif principal était de « *venir chercher des trucs principalement en rapport aux enfants* » ; surtout par rapport aux comportements et aux difficultés d'apprentissage. Néanmoins, il demeure délicat d'identifier des activités, ou des thèmes qui rejoignent tous les pères. D'ailleurs, le groupe n'est plus actif à l'heure actuelle en raison du taux de participation trop faible.

Tel qu'énoncé dans le premier chapitre de cet essai, l'organisme remarque que la pandémie a aussi joué un rôle quant au désinvestissement des participants en général. En effet, les périodes de confinement ont fragilisé la santé mentale de plusieurs d'entre eux. À ce constat s'ajoutent la perte

de routine et l'accentuation des difficultés à entrer en contact et à s'investir significativement dans des relations sociales. Cette difficulté supplémentaire semble s'être installée pour les membres de l'organisme, tant au niveau de la capacité à s'exprimer sur leurs difficultés, mais aussi en ce qui a trait au désir de s'engager. Cette indisposition sociale, combinée à la baisse de motivation à sortir de chez soi, a influencé négativement le taux de participation aux activités de COMSEP. Les participants doivent se familiariser à nouveau avec l'organisme et se réapproprier l'offre de services. Ainsi, plusieurs pistes de solutions demeurent à explorer quant à la mise sur pied d'un groupe entre pères sur le long terme. À ce propos, une stratégie à explorer serait la mise en place d'une escouade d'intervenant.es dans le quartier pour faciliter le contact avec les personnes. Par exemple, il pourrait s'agir de porte-à-porte, ou simplement d'une présence plus grande dans les espaces publics, comme les parcs ou encore l'école de quartier. Une autre piste de réflexion se rapporte à la division des services. Sans doute que si les participants avaient accès à un continuum de services au même endroit, leur adhésion serait facilitée. Par continuum de services, on entend l'aide alimentaire, l'accès aux transports, l'alphabétisation, les activités avec les familles, les soins dentaires, l'accompagnement dans les démarches au sein des services publics, entre autres, au niveau de l'immigration, etc. Bien que COMSEP offre un éventail de services, plusieurs personnes qui fréquentent l'organisme participent aussi à des activités à d'autres endroits. Il peut certainement s'agir d'une embûche lorsqu'il est question de participation active aux ateliers de COMSEP. Le concept « d'accompagnement » est intéressant pour soutenir le père dans ses diverses démarches pour accéder et bénéficier des services offerts par différents organismes ou institutions.

CHAPITRE IV : CONCLUSIONS TIRÉES DE L'EXPÉRIMENTATION

Il faut tout d'abord rappeler que la recension effectuée dans le cadre de cet essai est une revue narrative. Bien que l'objectif d'une revue narrative soit de présenter un état de connaissances, une synthèse de base des recherches et des articles publiés sur un sujet, le processus de recherche comporte des biais. En fait, aucun guide, ou critère d'inclusion et d'exclusion n'ont été déterminés en amont. Ainsi, ce type de recension est sensible à certains biais méthodologiques, tels que la sélection des articles et les méthodes d'évaluation des articles sélectionnés. Ainsi, la revue narrative se retrouve plus bas dans la hiérarchie des preuves. Il a été possible d'aborder des pistes de solutions, cependant il n'est pas possible d'évaluer les pratiques mises en place dans le milieu de stage.

En conclusion, la faible participation aux activités et aux services mis en place pour des pères qui vivent en contexte de vulnérabilité socioéconomique est rapidement perçue comme un désinvestissement. Or, l'expérimentation lors du stage de pratique spécialisée et les éléments mentionnés dans la section précédente révèlent que les activités planifiées, et offertes dans le cadre proposé dans les organismes ne répondent pas forcément à l'aide dont ils ont besoin. Ceci est d'autant plus vrai considérant les exigences de la masculinité, de la parentalité, et des difficultés spécifiques à leur milieu de vie. L'enjeu le plus important est le risque d'interpréter à tort que les personnes socialement désaffiliées ne souhaitent pas prendre part à la société, que ce soit en matière de travail, ou de lien social. Ce désinvestissement pourrait être relié à la rigidité des programmes qui mettent à mal les possibilités d'exercer leur participation sociale. Parmi ces politiques, on compte la politique de soutien aux familles du Québec. L'investissement dans le marché de l'emploi et la considération plus importante des travailleurs et des travailleuses que la politique familiale suggère dans son application engendrent l'édification de frontières entre les familles qui contribuent positivement à la société, et celles qui sont à l'écart du marché de l'emploi. Cependant, les parents qui n'occupent pas d'emploi et qui bénéficient du programme d'aide sociale ou de solidarité sociale peuvent être admis à l'exemption de contribution de base pour les garderies subventionnées. En revanche, le manque de places disponibles limite les possibilités de ces parents à accéder à ce programme d'exemption. La littérature, et les analyses réalisées dans le milieu de stage laissent croire que les personnes, avec peu de scolarité et de qualifications, ne seront pas en mesure d'occuper un emploi flexible qui valorise la conciliation travail-famille. Ainsi, plusieurs

parents font le choix de ne pas travailler pour s'occuper de leurs enfants, quitte à assumer une baisse de soutien de la part de l'État. Pourtant, nombreuses sont les familles qui souhaitent prendre part à la société, mais tous ne sont pas égaux en termes de possibilités. De ce fait, la politique de soutien aux familles contribue à la diffusion des préjugés à l'égard des familles vulnérables, entre autres, en ce qui a trait à leur valeur morale (le sens des responsabilités et l'honnêteté), personnelle (les capacités intellectuelles, ou les compétences, en plus de l'organisation) et sociale (le statut). L'analyse des situations individuelles, en fonction des parcours de vie, permet de comprendre l'effet cumulatif des difficultés sociales et économiques quant au maintien dans un contexte jugé défavorable, et donc éloigné de la masse populaire. Le maintien à long terme des familles, dans un contexte de vulnérabilité socioéconomique, accentue leur désaffiliation. Ces familles vivent alors de nombreuses injustices, telles que le manque d'informations pour appréhender la globalité de leur situation, la crédibilité pour dénoncer ces mêmes situations, ainsi que les outils disponibles pour pallier leurs difficultés. Le constat général est que les personnes et familles qui subissent ces contextes se sentent inutiles, humiliées, oubliées de leurs paires.

Les hommes des milieux socioéconomiques plus précaires adhèrent généralement davantage aux codes de la masculinité (Roy et al., 2012). Ainsi, la socialisation masculine qui influence à la fois la qualité de l'engagement paternel, mais aussi la demande d'aide. À ce propos, l'offre de services demeure un facteur important pour expliquer la faible participation des pères dans les services. Les services proposés ne semblent tout simplement pas les rejoindre. Lors du stage de pratique spécialisée, les hommes ont tous fait preuve d'engagement envers leurs enfants, et ce, malgré les différents modes d'expression de cet engagement. La naissance d'un enfant semble définitivement être un des principaux facteurs qui amènent les hommes à se mobiliser et à recourir à des services d'aide (Dubeau et al., 2023). Néanmoins, ces pères sont confrontés à un dilemme dans la construction de leur identité parentale (Tremblay, 2013). Ils doivent vraisemblablement combiner les normes qui découlent des codes de la masculinité avec les nouvelles attentes sociales rattachées à l'investissement familial égalitaire entre les hommes et les femmes. Actuellement, il existe très peu de projets qui s'intéressent aux spécificités des pères qui vivent des vulnérabilités socioéconomiques. La littérature semble néanmoins affirmer que leur dilemme serait exacerbé, et que leur perception de la masculinité influence l'adhésion aux services (Deslauriers, 2009). Plus les pères endosseront les philosophies masculines plus traditionnelles, plus ils risquent de montrer des réticences quant à l'adhésion aux services. En fait, ces pères ne se reconnaissent pas dans l'offre

de services. Leur désinvestissement peut aussi être dû à l'utilisation par les intervenant.es de méthodes trop formelles. Ces formalités dans l'intervention risquent de participer à creuser le fossé entre les pères et les services. Dans plusieurs cas, une structure d'intervention informelle et flexible semble mieux s'inscrire tant avec les codes de la masculinité plus traditionnelle, mais aussi avec les personnes en situation de vulnérabilité.

Les contextes informels aident à amenuiser les allures menaçantes qui sont associées à la demande d'aide. En effet, pour plusieurs, demander de l'aide est difficile, par la peur du jugement. Les hommes et les pères plus éloignés socialement des services réagissent souvent fortement dans les prises de contact avec les intervenant.es du réseau (Ministère de la Santé et des Services sociaux, 2017). La création du lien de confiance devient un enjeu dans ce contexte. Les observations faites lors du stage ont pourtant mis en lumière le besoin des pères d'être accueillis, entendus et d'être valorisés. L'expérimentation terrain laisse croire que les pratiques formelles, la primauté du plan d'intervention et la direction de l'intervention par des principes standardisés demeurent des interventions qui ne s'accordent pas avec les normes masculines plus traditionnelles. Ces façons de procéder découlent du manque de compréhension des besoins spécifiques des pères en contexte de vulnérabilité socioéconomique. Par ailleurs, les interventions plus formelles, moins flexibles, participent à la représentation des pères comme étant désinvestis, lorsqu'ils ne s'y conforment pas. À l'intersection entre les vulnérabilités socioéconomiques, l'adaptation au rôle parental, et les exigences de la socialisation masculine, la littérature propose l'intervention sociale informelle comme étant une formule gagnante (Simard, 2016). Cette dernière génère pourtant des résistances de la part des organismes, voire de la part de certain.es intervenant.es qui sont alimentées par différents préjugés. Les recherches suggèrent qu'il pourrait s'avérer utile de réévaluer la posture professionnelle, afin de repenser les pratiques auprès des pères (Roy et al., 2022 ; Dubeau et al., 2022 ; Deslauriers et Dubeau, 2018). Les activités mises en place dans le milieu de stage, comme des activités qui valorisent la mise en action, le dialogue, les interactions spontanées et les expériences librement partagées, semblent être des stratégies plus gagnantes. Ce constat permet de revaloriser et de favoriser des méthodes d'intervention plus informelles. Dans ces contextes, les intervenant.es sont davantage en mesure de créer un lien de confiance avec les participants, puisqu'ils ou elles s'intéressent au contexte de vie des pères, et pas seulement à leurs problématiques. Une attitude ouverte, conviviale et qui réduit la distance entre intervenant.es et personnes participantes, accentue la considération de l'autre, permet les échanges. Les participants

se sentent davantage respectés dans leur valeur humaine. La relation qui émerge lors de l'intervention offre de l'information qui peut être réinvestie dans les rencontres futures. Néanmoins, le recrutement initial des pères participants demeure un obstacle important.

À cet effet, une hypothèse peut être avancée en lien avec la méfiance vis-à-vis les institutions des personnes en situation de vulnérabilité. Ces personnes ont souvent été confrontées au jugement des intervenant.es qui ne sont pas en mesure de comprendre et de considérer leurs défis de manière globale. Toutefois, le recrutement est aussi difficile dans le milieu communautaire. Il y a peut-être des besoins et des demandes qui demeurent incomprises de la part des organismes et des intervenant.es. Un constat tiré du stage de pratique spécialisé est que les pères présents dans les ateliers souhaitent s'engager auprès de leurs enfants, et démontre le désir de cheminer. D'ailleurs, après avoir participé à quelques ateliers, un noyau dur de participants s'est créé, et malgré la dissolution du groupe, certains d'entre eux continuent de participer à d'autres activités offertes par l'organisme. Il n'en demeure pas moins que bien souvent, fréquemment teintées par les réticences des pères quant aux services, les premières rencontres demeurent difficiles. Ainsi, bien que les études sur les codes de la masculinité et l'intervention auprès des hommes aient pris de l'expansion dans les dernières années (Genest-Dufault et Castelain-Meunier, 2017), il est nécessaire de poursuivre la recherche afin de développer une plus grande compréhension des besoins et des pistes d'intervention adaptées aux hommes et aux pères.

CONCLUSION

D'abord, il serait juste de dire que l'essai découle du stage et des observations et analyses qui ont été faites tout au long du stage et par la suite. La problématique présentée dans cet essai rend compte des différents facteurs qui influencent l'engagement paternel des hommes vivant en contexte de vulnérabilité socioéconomique. Les vulnérabilités auxquelles ces hommes font face dans divers aspects de leur vie fragilisent leur capacité à s'engager auprès de leurs enfants. La réflexion débutée ici cherche à rendre compte de la position de différents chercheurs qui constatent l'importance du soutien à offrir aux pères, et des failles des politiques mises en place à cet effet. L'essai visait donc à rendre compte de la manière dont les différents rôles et attentes sociales peuvent s'enchevêtrer, et influencer les comportements des individus, ici des pères, en situation de vulnérabilité socioéconomique. En résumé, les pères du quartier Sainte-Cécile de Trois-Rivières, tout comme les intervenant.es de l'organisme COMSEP, décrivent les difficultés pour les hommes d'accéder à des services qui reflètent leurs besoins lorsqu'ils vivent des situations de détresse. La littérature scientifique va d'ailleurs dans ce sens. De plus, la compréhension des réalités masculines et de l'impact de celles-ci non seulement sur la demande d'aide, mais aussi sur l'engagement paternel et ultimement sur le bien-être des enfants, est souvent mal comprise par les intervenant.es.

Le constat général est que la considération des forces des hommes par les personnes intervenantes devient déterminante lorsqu'il s'agit de l'adhésion aux services. En considérant de manière globale les obstacles auxquels les pères et les familles font face, ainsi que les stratégies d'adaptation qu'ils développent pour surmonter ces difficultés, sans jugement, influence la capacité des pères à endosser leur rôle parental. Autrement dit, il faut adopter ce regard plus global sur les enjeux et les stratégies mises en œuvre par les pères pour amenuiser les épreuves qu'ils vivent. Privilégier une approche familiale pour établir un premier contact avec les pères peut s'avérer moins exigeant pour eux. Ultimement, faire preuve de souplesse dans les interventions auprès des pères, soit en acceptant les consultations familiales et en respectant le cours de leur dévoilement, favorise leur engagement dans le processus d'intervention.

La finalité du projet de stage de pratique spécialisé qui sous-tend cet essai était de favoriser l'engagement paternel et par ricochet le bien-être des enfants grâce à l'adaptation des modalités d'intervention et des activités à leur réalité particulière. Or, la poursuite du projet pourrait avoir des retombées positives pour l'engagement paternel et le développement des habiletés sociales,

cognitives et relationnelles des enfants. Effectivement, l'attention particulière portée aux bons coups des pères et aux habiletés parentales qu'ils exploitent déjà, ouvre la porte à la création de services qui correspondent mieux à leurs besoins. De plus, la prise en compte des caractéristiques des communautés et de la durée d'existence des initiatives permettent de valider et de corriger le soutien apporté aux personnes au fil du temps.

Finalement, les découvertes qui se sont dégagées de l'expérimentation ne concordent pas forcément avec les théories avancées par la recherche sur le sujet, puisque la littérature indique une meilleure adhésion des hommes aux services dans des contextes informels qui leur permet de se mettre en action. Vraisemblablement, les activités instaurées lors du stage ne répondaient pas aux besoins des pères, même s'ils en ont fait la demande au départ. Néanmoins, et surtout depuis la pandémie du COVID-19, les intervenant.es auront à se réinventer pour mobiliser les hommes, les pères et les familles. En effet, le faible taux de participation observé suppose la difficulté à mobiliser les hommes vers une mise en action sur le long terme. Ce constat est d'autant plus marquant en rapport avec la réelle portée des initiatives publiques, qui demeure assez faible. Il faut toutefois faire mention de l'engouement initial pour les nouvelles activités, et la part active que les pères de l'organisme ont eu dans leur planification. Bref, recueillir leur opinion à propos des services semble être un levier pour rejoindre les pères, pour encourager leur mise en action. Il serait d'autant plus intéressant de mettre sur pied des indices permettant d'estimer et de mettre en lien les différentes dimensions de la vulnérabilité des pères. De cette manière, les organisations et les intervenant.es seraient en mesure de mieux réfléchir à leur offre de services en vue des réalités masculines, mais aussi de leur capacité à répondre à ces différentes vulnérabilités.

RÉFÉRENCES

- Anttonen, A. (2012). *Welfare state, universalism and diversity* (1^{re} Édition). Edward Elgar Publishing.
- Bayard, F. (2006). Intervention informelle, définition de. Dans *Nouveau dictionnaire critique d'action sociale*.
- Bizot, D. (2011). *L'apprentissage transformationnel de la masculinité* [Thèse de doctorat, Université de Montréal].
- Bonnard, J. B., & Noûs, C. (2021). Le divorce dans l'Antiquité classique: perspective comparatiste. *Genre & histoire*, (28).
- Bourque, M. et St-Amour, N. (2016). Les politiques de conciliation travail-famille: la nécessité d'une analyse intersectorielle?. *Politique et Sociétés*, 35(2-3), 15-38.
- Castel, R. (2011). La dynamique des processus de marginalisation: de la vulnérabilité à la désaffiliation. *Cahiers de recherche sociologique*, (22), 11-27.
- Centre de recherche de l'UNICEF, (2014). *Les enfants de la récession : impact de la crise économique sur le bien-être des enfants dans les pays riches*. <https://www.unicef-irc.org/publications/734-les-enfants-de-la-r%C3%A9cession-impact-de-la-crise-%C3%A9conomique-sur-le-bien-%C3%AAtre-des.html>
- Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion. (2021). *Les préjugés : un obstacle majeur à la lutte contre la pauvreté. Avis pour en comprendre la nature, les sources, les effets et pour développer des indicateurs de mesure*. [Les préjugés : un obstacle majeur à la lutte contre la pauvreté - Avis pour en comprendre la nature, les sources, les effets, et pour développer des indicateurs de mesure \(quebec.ca\)](http://www.quebec.ca)
- Clariana, L. (2016). Protection de l'enfance et familles étrangères non régulières: une précarité sociale structurellement entretenue? *Sciences & Actions Sociales*, (1), 57-80.
- Conseil de la famille et de l'enfance. (2008). *L'engagement des pères : Le rapport 2007-2008 sur la situation et les besoins des familles et des enfants*. https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/documents/cfe_rapp_engagement-peres_web5.pdf
- Dandurand, R. B. (2020). La politique québécoise Les enfants au cœur de nos choix: Un pari audacieux néanmoins gagnant. *Enfances, Familles, Générations*, (35). <https://www.erudit.org/fr/revues/efg/2020-n35-efg06073/1077678ar/>
- Dang, A. & Zajdela, H. (2009). Fondements normatifs des politiques d'activation : un éclairage à partir des théories de la justice. *Recherches économiques de Louvain*, 75, 313-352. <https://doi.org/10.3917/rel.753.0313>
- Delumeau, J. & Roche, D. (1992). Histoire des pères et de la paternité. *Revue de l'histoire des religions*, 209(1), 104-105.

- Deslandes, R. & Bertrand, R. (2004). Motivation des parents à participer au suivi scolaire de leur enfant au primaire. *Revue des sciences de l'éducation*, 30(2), 411-433.
- Deslauriers, J. M. (2009). Réflexion sur la place des hommes et les pères dans les services sociaux et de santé: entrevue avec Gilles Rondeau. *Reflets: revue d'intervention sociale et communautaire*, 15(1), 20-35.
- Deslauriers, J. M. (2010). L'expérience des futurs jeunes pères durant la période prénatale. *Reflets: revue d'intervention sociale et communautaire*, 16(1), 63-100.
- Deslauriers, J.M. & Dubeau, D. (2018). Intervention auprès des pères séparés ayant des difficultés d'accès à leurs enfants: un exemple de pratique prometteuse.
- Devault, A., Lacharité, C., Ouellet, F. & Forget, G. (2003). Les pères en situation d'exclusion économique et sociale: les rejoindre, les soutenir adéquatement. *Nouvelles pratiques sociales*, 16(1), 45-58.
- Devault, A., Milcent, M. P., & Ouellet, F. (2005). Le sens de la paternité chez de jeunes hommes en contexte de précarité. *Empan*, (4), 58-64.
- Dodeler, V., Tarquinio, C., & Houbre, B. (2015). Rôle des dimensions formelles et informelles du soutien social positif versus négatif sur les conséquences de la violence physique au travail. *Psychologie du Travail et des Organisations*, 21(3), 227-246.
- Dubeau, D., Deslauriers, J.-M., Pierce, T., de Montigny, F., Gervais, C., Boily, M., Ramdé, J. et Da Costa, D. (2023). *Pratiques inclusives des pères dans le réseau québécois de la santé et des services sociaux – Rapport de recherche*. Québec : Pôle d'expertise et de recherche en santé et bien-être des hommes.
- Dubeau, D., de Montigny, F., Devault, A., Lacharité, C., Brodeur, N., Parent, C., & Roy, B. (2013). Soutenir les pères en contexte de vulnérabilités et leurs enfants: des services au rendez-vous, adéquats et efficaces. *Québec: Fonds de recherche Société et culture Québec*.
- Dulac, G. (2004). Masculinité et intimité. *Sociologie et sociétés*, 35(2), 9-34.
- Dulac, G. (1997). La configuration du champ de la paternité : politiques, acteurs et enjeux. *Lien social et politique*, 37(10), 133-143.
- Dulac, G. (2003). Masculinité et intimité. *Sociologie et sociétés*, 35(2), 9-34.
- Englar-Carlson, M. & Kiselica, M. S. (2013). Affirming the strengths in men: A positive masculinity approach to assisting male clients. *Journal of Counseling & Development*, 91(4), 399-409.
- Ennuyer, B. (2017). La vulnérabilité en question? *Ethics, Medicine and Public Health*, (3), 365-373.

- Esposito, T. (2021, 6 octobre). Le rôle de la pauvreté pour les enfants impliqués dans la protection de la jeunesse au Québec. *Coup d'œil*.
- Fondation canadienne des Femmes. (2022). *Les femmes et la pauvreté au Canada – les faits*. Fondation canadienne des Femmes. <https://canadianwomen.org/fr/les-faits/pauvreté/>
- Fortin, J. (2017). *Mixité sociale et prise en charge citoyenne: le cas de l'Équipe mobile en alimentation* (Doctoral dissertation, Université du Québec à Montréal).
- Foucault, M. (1975). Surveiller et Punir. *Éditions Gallimard*.
- Freire, P. (1970). Cultural action and conscientization. *Harvard educational review*, 40(3), 452-477.
- Fricker, M. (2007). *Epistemic injustice: Power and the ethics of knowing*. Oxford University Press.
- Gaudel, M. (2013). Politique familiale au Québec. Dans *L'Encyclopédie Canadienne*. <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/politique-familiale-au-quebec>
- Genest Dufault, S. & Castelain Meunier, C. (2017). Masculinités et familles en transformation. *Enfances, familles, générations*, (26).
- Gillon, E. (2008). Men, Masculinity, and Person-Centered Therapy *Person-Centered & Experiential Psychotherapies*, 7(2), 120-134.
- Giroux-Gagné, J. & L'Heureux, P. (2020, novembre). *Santé mentale des hommes, si différente de celle des femmes?* [Présentation de conférenciers]. Association canadienne pour la santé mentale, Montréal. https://www.youtube.com/watch?v=3bHespUjQbQ&feature=emb_logo
- Godrie, B., & Dos Santos, M. (2017). Présentation : Inégalités sociales, production des savoirs et de l'ignorance. *Sociologie et sociétés*, 49(1), 7-31.
- Gonin, A., Grenier, J., & Lapierre, J. A. (2012). Impasses éthiques des politiques sociales d'activation. *Nouvelles pratiques sociales*, 25(1), 166-186.
- Groulx, L. H. (2011). Les facteurs engendrant l'exclusion au Canada: survol de la littérature multidisciplinaire. *Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion*.
- Houle, J. (2021). *Coffre à outils pour hommes*. Pôle d'expertise et de recherche en santé et bien-être des hommes. [Coffre à outils pour hommes | Pôle d'expertise et de recherche en santé et bien-être des hommes \(polesbeh.ca\)](https://polesbeh.ca/)
- Jenson, J. et Gazibo, M. (2004). *La politique comparée: fondements, enjeux et approches théoriques*. PUM.
- Kamal, R. (2016). *Le sens de la paternité pour des pères de diverses générations : une recherche qualitative et exploratoire* [Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal]. Archipel. <https://archipel.uqam.ca/8682/1/M14337.pdf>

Kanouté, F. (2006). Point de vue de parents de milieux défavorisés sur leur implication dans le vécu scolaire de leur enfant. *Interactions*, 9(2), 17-37.

Kettani, M. & Euillet, S. (2012). Expérience paternelle en situation de précarité socio-économique: repérage et considération des spécificités. *Enfances Familles Générations. Revue interdisciplinaire sur la famille contemporaine*, (16).

Kuehni, M. (2017). Des expériences de pauvreté laborieuse dans un contexte d'activation sociale: une perspective de genre. *Recherches féministes*, 30(2), 81-100.

Labarre, M. (2012). *Le processus d'adaptation à la naissance d'un premier enfant chez les jeunes pères en contexte économique précaire* (Essai doctoral, Université Laval).

Lacharité, C., Mony, A., Roy, J., Dubeau, D., Deslauriers, J.M., Villeneuve, R. (2023). *Paternité et vulnérabilité : un état des lieux*. Rapport de recherche présenté au PERSBEH.

Lamoureux, H., Fontaine, A., Parazelli, M., Labbé, F., Dusablon, S., & Beaulieu, M., Relais-Femmes (2012). *L'approche globale. Contexte et enjeux*. Réflexions d'un collectif d'auteurs. http://www.roc03.com/files/Recueil_approche_globale.pdf

Langlois, L. (s. d.). J'ai fait le choix de discuter. [1_Logan_Langlois_TS.be-3.pdf \(travailler-le-social.be\)](1_Logan_Langlois_TS.be-3.pdf_(travailler-le-social.be))

Leclerc-André, G. (2010). La mixité sociale résidentielle: recension d'écrits récents. *Les cahiers du Crises, collection études théoriques*.

Le petit Robert en ligne. Document consulté le 5 mai 2022. <https://dictionnaire.lerobert.com/definition/vulnerable>

Mathieu, S., & Tremblay, D. G. (2020). Évolution et transformation de la politique familiale québécoise depuis 1997. *Enfances Familles Générations. Revue interdisciplinaire sur la famille contemporaine*, (35), 1-22.

Mercier, C., Bourque, D., & St-Germain, L. (2009). Participation citoyenne et développement des communautés au Québec: enjeux, défis et conditions d'actualisation. *Les cahiers de l'ARUC : Innovation sociale et développement des communautés*. https://www.consortium-mauricie.org/file/aruc_se--minaire-participation-citoyenne.pdf

Ministère de la famille. (1997). *Nouvelles dispositions de la politique familiale. Les enfants au cœur de nos choix*. Les Publications du Québec, Québec. <https://www.aqcpe.com/wp-content/uploads/2021/06/les-enfants-au-coeur-de-nos-choix-politique-familiale-1997.pdf>

Ministère de la santé et des services sociaux. (2017). *Plan d'action ministériel santé et bien-être des hommes 2017-2022*. (publication n°17-729-01W). [17-729-01W.pdf \(gouv.qc.ca\)](17-729-01W.pdf_(gouv.qc.ca))

Ministère du travail, de l'emploi et de la solidarité sociale. (2017). *Plan d'action gouvernementale pour l'inclusion économique et la participation sociale 2017-2023*. (publication n°978-2-550-

- 80111-5).https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/emploi-solidarite-sociale/publications-adm/plan-strategique/PLA_inclusion-economique_2017-2023.pdf
- Moreux, C. (1969). Fin d'une religion? Monographie d'une paroisse canadienne française. *Presse de l'Université de Montréal*. 485p.
- Moyse Steinberg, D. (2008). *Le travail de groupe : un modèle axé sur l'aide mutuelle pour aider les personnes à s'entraider*. Presse de l'université Laval. Collection travail social.
- Mullender, A. & Ward, D. (1991). Self-Directed Groupwork : Users Take Action for Empowerment. Dans Ninaes, W. A. (2008). *Empowerment et intervention : Développement de la capacité d'agir et de la solidarité*. Les presses de l'Université Laval, Québec.
- Negura, L. (2016). *L'intervention en sciences humaines: l'importance des représentations*. Presses de l'Université Laval.
- Nicolas, J., Bernard, F., Vergnes, C., Seguret, F., Zebiche, H., & Rodière, M. (2001). Précarité et vulnérabilité familiale aux urgences pédiatriques: évaluation et prise en charge. *Archives de pédiatrie*, 8(3), 259-267.
- Observatoire par et pour l'action communautaire autonome. (2021). *Covid-19 impacts sur les populations du point de vue des organismes communautaires* (publication no 3). https://observatoireaca.org/wp-content/uploads/2021/11/Cahiers-Populations-P3_OB_ACA_VF.pdf
- Ouellet, F., Turcotte, G., & Desjardins, N. (2003). Engagement paternel et mobilisation communautaire: étude de cas de deux initiatives communautaires. *Cahiers de recherche sociologique*, (39), 237-258
- Pacaut, P., Gourdes-Vachon, I. & Tremblay, S. (2011). *Les pères du Québec: les soins et l'éducation de leurs jeunes enfants: évolution et données récentes*. Recherche, évaluation, statistique, Familles et aînés Québec.
- Parizot, I., et Wachsberger, J. M. (2005). *Aider et être aidé: système et structure du soutien social informel à Antananarivo et à Paris*. Institut de Recherche pour le Développement (IRD).
- Paugam, S. (2015). Vivre ensemble dans un monde incertain. *Éditions de l'Aube*.
- Quéniart, A. (2002). La paternité sous observation : des changements, des résistances mais aussi des incertitudes. Dans F. Descarries et C. Corbeil (dir.), *Espaces et temps de la maternité*. (p.501-522). Les Éditions du Remue-Ménage.
- Regroupement pour la valorisation de la paternité. (2020). *Guide d'adaptation des pratiques aux réalités paternelles*.
- Regroupement provincial en santé et bien-être des hommes. (2018). *Sondage auprès des hommes québécois : rapport final présenté au Regroupement provincial en santé et bien-être des hommes (RPSBEH), faits saillants*.

- Riopel, G. (2013). Le précieux rôle des pères: favoriser la prise de risque chez l'enfant. *Revue de psychoéducation*, 42(2), 475-477.
- Rondeau, G. (Dir.) (2004). *Les hommes: s'ouvrir à leurs réalités et répondre à leurs besoins*, Comité de travail en matière de prévention et d'aide aux hommes, ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec.
- Roy, B., De Koninck, M., Clément, M. et Couto, É. (2012). Inégalités de santé et parcours de vie: réflexions sur quelques déterminants sociaux de l'expérience d'hommes considérés comme vulnérables. *Service social*, 58(1), 32-54.
- Roy, J., Dubeau, D. et Villeneuve, R. avec la collaboration de Devault, A., Deslauriers, J-M. et Lacharité, C. (2022). *La paternité au Québec – Synthèses et réflexions à partir de cinq sondages sur les pères* – Rapport de recherche. Québec : Pôle d'expertise et de recherche en santé et bien-être des hommes.
- Secrétariat du Comité des priorités. (1997). *Mémoire des délibérations du conseil exécutif*. <https://www.acces.mce.gouv.qc.ca/documents-publies-ministere/demandes-acces/memoires/1997-01-22.pdf>
- Seery, A. (2020). Une politique familiale visant une meilleure articulation famille-travail. Enjeux pour des parents québécois de milieu socioéconomique modeste. *Enfances, Familles, Générations*, (35).
- Sen, A. (2000). *Un nouveau modèle économique: développement, justice, liberté*. Odile jacob.
- Séraphin, G. (2015). Politique de la parentalité: que dit-elle de la politique familiale? Réflexions à propos de deux ouvrages récents. *Revue des politiques sociales et familiales*, 121(1), 123-128.
- Simard, M. (2016). *Accompagner les personnes*. Centre Le Havre de Trois-Rivières.
- St-Denis, J. & St-Amand, N. (2010). Les pères dans l'histoire: un rôle en évolution. *Reflets: revue d'intervention sociale et communautaire*, 16(1), 32-61.
- Thin, D. (2009). Un travail parental sous tension: les pratiques des familles populaires à l'épreuve des logiques scolaires. *Informations sociales*, (4), 70-76.
- Tremblay, G. (2013). *Perceptions des hommes québécois de leurs besoins psychosociaux et de santé* (publication n° 2013-BH-170788). Université Laval.
- Trudel, S. (2020). *Entre famille, indifférence et identité: vers une analyse psychosociologique développementale compréhensive des premiers quartiers de la ville de Trois-Rivières, tels qu'ils se racontent et tels qu'ils se vivent* (Doctoral dissertation, Université du Québec à Trois-Rivières).
- Turcotte, G., Dubeau, D., Bolté, C., & Paquette, D. (2001). Pourquoi certains pères sont-ils plus engagés que d'autres auprès de leurs enfants? Une revue des déterminants de l'engagement paternel. *Revue canadienne de psycho-éducation*, 30(1), 65-91.

Turcotte, D. & Lindsay, J. (2008). *L'intervention sociale auprès des groupes*. (2e édition). Les Éditions de la Chenelière.

Ulysse, P. J. (2009). Les travailleurs pauvres: de la précarité à la pauvreté en emploi. Un état des lieux au Canada/Québec, aux États-Unis et en France. *Lien social et Politiques*, (61), 81-95.

Villeneuve, R., Lacharité, C. & Devault, A. (2019). *Vulnérabilité et expérience paternelle – Constats tirés d'une enquête québécoise*. Étude présentée au Colloque GRIN du 22 novembre 2019 et réalisée avec la collaboration du Regroupement pour la valorisation de la paternité (RVP), le Centre d'étude interdisciplinaires sur le développement de l'enfant et de la famille (CEIDEF) et l'Université du Québec à Trois-Rivières.

Vulnérable (2009). Dans *Dictionnaire Le petit Robert en ligne*.
<https://dictionnaire.lerobert.com/definition/vulnerable>

ANNEXE I. MODÈLE LOGIQUE : OBJECTIF GÉNÉRAL, OBJECTIFS SPÉCIFIQUES, MOYENS ET INDICATEURS

| <p>Objectif général : Implanter des pratiques d'interventions et d'accompagnement favorables à l'engagement paternel.</p> <p>Toutes les activités sont animées par la stagiaire, en compagnie des personnes intervenantes de l'organisme.</p> | | | |
|--|--|--|---|
| Objectifs spécifiques | Moyens | Indicateurs | Évaluation |
| Offrir un lieu d'échange qui permettra aux pères de collectiviser leurs expériences de la paternité. | Groupe de soutien basé sur l'entraide mutuelle. Une séance chaque deux semaines à partir du 1 ^{er} octobre. | <p>Présence aux séances de groupe.</p> <p>Prise de parole et interactions avec les autres participants.</p> <p>Soutien pour les autres pères présents – qualité des échanges, les pères se commettent, donnent leurs opinions.</p> <p>Échanges informels avec les pairs avant ou après les rencontres.</p> | Notes et observations de la personne animatrice et notes sur les échanges. |
| Soutenir les pères dans le développement et la consolidation de leur rôle parental, ce qui permettra de renforcer le lien père-enfant. | Groupe de soutien basé sur l'aide mutuelle. Une séance chaque deux semaines à partir du 1 ^{er} octobre. Activités d'aide aux devoirs ainsi que de | <p>Présence aux séances de groupe et aux activités d'aide aux devoirs.</p> <p>Prise de conscience des hommes par rapport à leur rôle avec leur enfant.</p> | Entretiens avec les pères au début et à la fin du stage (changement du discours). |

| | | | |
|--|---|---|--|
| | <p>stimulation à la lecture et à l'écriture en compagnie des enfants les lundis et mercredis en soirée.</p> | <p>Valorisation de leurs compétences paternelles.</p> <p>Démontre du soutien à l'enfant lors de l'activité d'aide aux devoirs.</p> <p>Sentiment de compétence des pères dans leur rapport à l'enfant.</p> <p>Plus grande implication auprès du milieu scolaire.</p> | <p>Notes et observations de la personne animatrice et notes au sujet des dyades (dynamiques) pères-enfants.</p> <p>Entretiens avec les intervenant.es de l'école du quartier.</p> |
| Donner aux hommes un espace pour s'engager dans un projet structurant (aide aux devoirs, stimulation à la lecture et à l'écriture) avec leur enfant. | <p>Activités d'aide aux devoirs ainsi que de stimulation à la lecture et à l'écriture en compagnie des enfants les lundis et mercredis en soirée.</p> | <p>Présence aux activités d'aide aux devoirs.</p> <p>Sentiment de compétence pour soutenir l'enfant à la maison.</p> <p>Implication et encadrement dans le soutien à l'enfant pour les devoirs et leçons.</p> <p>Changement dans les comportements d'engagement : capacité à assurer un cadre et à soutenir l'enfant seul lors de la séance d'aide aux devoirs, ou à la reproduire à la maison.</p> | <p>Notes et observations de la personne animatrice et notes au sujet des dyades (dynamiques) pères-enfants.</p> <p>Entretiens avec les pères en début et à la fin du stage (changement du discours).</p> |

| | | | |
|--|---|---|---|
| | | Encadrement et stimulation de l'enfant lors de la séance d'aide aux devoirs. | |
| Donner l'opportunité à des pères de vivre des expériences significatives avec leurs enfants. | Activités ludiques en famille (les conjoint.es sont invité.es) à cinq moments différents lors du stage, soit lors d'une journée pédagogique, ou encore une journée de fin de semaine. | Présence aux activités ludiques. Démontre du soutien et de l'intérêt à l'enfant lors des activités. Change sa dynamique, sa façon, d'être présent pour l'enfant. | Notes et observations de la personne animatrice et notes au sujet des dyades (dynamiques) pères-enfants. |
| Offrir des espaces aux familles pour partager des moments agréables, et ainsi favoriser le développement de liens significatifs entre ses membres. | Activités ludiques en famille (les conjoint.es sont invité.es) à cinq moments différents lors du stage, soit lors d'une journée pédagogique, ou encore une journée de fin de semaine. | Présence aux activités ludiques. Démontre du plaisir dans les échanges et les interactions avec l'autre conjoint et avec l'enfant. Démontre du soutien et encourage l'enfant. | Notes et observations de la personne animatrice et notes au sujet des dyades (dynamiques) pères-enfants. Entretiens avec les enfants et les conjoint.es sur les changements observés à la fin du stage. |

ANNEXE II. RAPPORT DE STAGE



Université du Québec en Outaouais

COLLECTIF PÈRES - COMSEP

Par

Anne-Judith Paquette

Rapport de stage présenté au Département de travail social

16 DÉCEMBRE 2022

© Paquette, 2022

INTRODUCTION

Pour les hommes, la socialisation est encore à ce jour un facteur prédominant dans la construction de leur identité de genre (Ministère de la Santé et des Services sociaux, 2017). Conséquemment, les codes de la masculinité influencent les attitudes, les croyances, les idéaux, et les comportements des hommes en fonction de l'importance qu'ils y accordent (Dulac, 2003). Ainsi, lorsqu'il est question de la santé et du bien-être des hommes, il faut tenir compte du statut social et des rôles que les hommes endossent, par exemple celui de devenir père. Il faut aussi considérer les attentes de la société par rapport à ces rôles. L'évolution des rôles de genre a permis de mettre à l'avant-plan la notion d'engagement paternel comme étant également essentielle au bon développement de l'enfant. Les rôles de père et de mère ne sont plus figés dans des pratiques et comportements rigides, ainsi la paternité se transforme, se diversifie et se complexifie (Regroupement pour la valorisation de la paternité, 2020). En effet, le modèle traditionnel est remis en cause et les conjoint.es tentent de se partager les tâches de façon plus égalitaire (Pacault et al., 2011). Toutefois, les pères qui sont confrontés à des difficultés professionnelles, personnelles et relationnelles assurent généralement un degré d'engagement moindre avec leurs enfants (Regroupement pour la valorisation de la paternité, 2020). Selon Pacault et al. (2011), le niveau de scolarité serait étroitement lié au sentiment de compétence parentale et permettrait aux hommes de s'investir avec leur enfant.

La démarche du stage de pratique spécialisée visait à faire écho aux différentes réalités et expériences des hommes qui vivent en situation de précarité socioéconomique. Le projet a été mis en place dans un organisme communautaire des premiers quartiers de la ville de Trois-Rivières. Il s'agit d'un organisme d'alphabétisation populaire et le projet de stage s'est intéressé à savoir ; comment les pratiques d'intervention qui y sont mises en place permettent de mobiliser les pères et de favoriser l'engagement paternel ?

Le présent document cherche à faire le bilan de ce qui a été mis en pratique depuis le début du stage en septembre 2022. D'abord, il s'agira de décrire l'organisme, puis les activités de stage. Ensuite, l'atteinte des objectifs de stage est évaluée, ainsi que celle des objectifs d'apprentissage. Finalement, le bilan a également pour but de débuter la réflexion, et d'identifier la thématique de l'essai.

DESCRIPTION DE COMSEP

Le Centre d'organisation mauricien de services et d'éducation populaire (COMSEP) est un organisme qui a pour mission de regrouper les personnes du territoire de la Mauricie qui vivent des situations de vulnérabilité. L'organisme rejoint plus de 4 000 personnes en situation de précarité à chaque année. Leur objectif est de favoriser le développement d'une capacité d'agir des personnes sur leurs conditions de vie, tant sur le plan individuel que collectif. L'organisme met sur pied plusieurs programmes qui touchent divers aspects de la vie des personnes et de leurs familles, soit l'éducation, la santé, l'emploi, les loisirs et s'inscrit dans une approche transversale d'égalité des genres. L'organisme a aussi comme objectif de représenter ses membres afin d'obtenir une réelle reconnaissance de leurs droits et valeurs. Les personnes animatrices de l'organisme mettent de l'avant une approche conscientisante. Les rapports établis entre l'animateur ou l'animatrice et les participantes et participants se font sur une base égalitaire. Ils partagent ensemble leurs savoirs respectifs, ce qui crée une relation de confiance et d'échange mutuel. L'approche de conscientisation est principalement centrée sur la prise en charge de l'individu par lui-même. Les situations de précarité sont perçues comme une conséquence des nombreuses inégalités sociales ; par l'apprentissage de la lecture, de l'écriture et du calcul, on vise à outiller l'adulte afin qu'il puisse exercer un plus grand pouvoir sur son environnement.

Toute personne en situation de pauvreté peut devenir membre de COMSEP en achetant sa carte au coût minime de 2\$ par année. Les membres de COMSEP ont accès aux divers ateliers d'alphabétisation, du secteur famille, aux voyages et sorties, ainsi qu'à des services spécifiques à leurs besoins, tels que le dentiste ou la lunetterie à faibles coûts. À COMSEP, les participants sont accueillis selon une approche globale qui les considère dans leur entièreté. Les personnes animatrices des tous les secteurs mettent sur pied des activités diverses plusieurs fois par semaine. Celles-ci sont des occasions pour les membres de tisser des liens entre eux et par le fait même, de renforcer leur réseau social et d'entraide. Le Collectif pères est une des initiatives mise en place par le secteur famille. Il vise à rejoindre des pères qui désirent améliorer leurs compétences parentales et vivre des expériences significatives avec leurs enfants. À COMSEP, la préoccupation des intervenant.es pour l'engagement paternel s'inscrit également dans le cadre des dynamiques familiales et des rapports d'égalité de genre. Effectivement, l'engagement paternel est avantageux pour tous les membres de la famille, tant les pères eux-mêmes, que les enfants et les mères (Ouellet

et al., 2003). En effet, des activités d'éducation populaire servent à valoriser le rôle du père et à développer le lien d'attachement père-enfant. En plus d'ateliers entre pères, des activités en dyade (père-enfant) sont réalisées régulièrement. Les activités ludiques sont une bonne formule pour favoriser la participation et l'intégration des pères aux autres activités dédiées à la famille. En plus de permettre à l'animateur ou à l'animatrice d'avoir l'occasion de créer des liens avec les pères, la pratique du sport, la cuisine ou le jeu, sont tous des sources de valorisation au rôle des pères, en plus de contribuer au développement de saines habitudes de vie. Ces activités permettent également de développer une complicité entre les pères et leurs enfants.

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS DE STAGE

Le présent projet de stage s'est déroulé selon deux modalités d'intervention de groupe (voir l'annexe I pour le calendrier complet). Premièrement, il était question d'un groupe de soutien entre pères qui vivent en contexte de vulnérabilité socioéconomique. Le groupe a permis aux participants d'entrer en contact avec d'autres personnes qui vivent les mêmes difficultés et par le fait même, de trouver d'autres moyens pour y faire face. Ce groupe a aussi permis de sensibiliser les pères aux différents enjeux qui concernent leurs enfants. Le groupe de soutien s'est réuni tous les vendredis matin de 9h30 à 11h30, du 16 septembre au 9 décembre 2022. De plus, à partir du vendredi 14 octobre, les pères se sont investis dans des ateliers de travail du bois. Ces moments de mise en action ont permis de sortir du cadre formel de l'intervention, et donc de continuer à discuter de leurs problématiques dans un contexte facilitant. Sans compter, que le travail du bois est un bon outil pour travailler la motricité fine.

Deuxièmement, il était question d'un groupe de socialisation qui avait comme objectif de créer des activités intra-familiales, plus spécifiquement pères-enfants. En effet, en cohérence avec la mission de l'organisme, l'approche privilégiée lors des interventions était globale et inclusive des autres membres de la famille, que ce soit par leur évocation ou leur participation. Les activités de socialisation se découlaient également en deux différents volets. D'abord, les activités pour contribuer à la réussite éducative des enfants les lundis et mercredis soir de 15h30 à 17h. Il s'agissait alors de l'aide aux devoirs et leçons, ainsi que de la stimulation à la lecture et à l'écriture. Il y avait deux groupes par soir, c'est-à-dire un premier groupe de 15h30 à 16h30 et un deuxième groupe de 16h à 17h. Lors des premières 30 minutes, les enfants étaient invités à faire leurs devoirs avec des bénévoles alors que les parents discutaient ensemble des défis reliés à la scolarité des enfants, ainsi que de pistes de solutions. Dans un deuxième temps, les parents et les enfants se rencontrent et participent à une activité d'éducation populaire autonome en lien avec les difficultés de leurs enfants. Ces activités ont permis aux pères de s'engager dans un projet structurant, d'offrir du soutien à leur enfant, et de reprendre du pouvoir dans leur réussite scolaire. Ensuite, les participants ont eu l'occasion de partager des activités ludiques comme des repas collectifs pères-enfants à trois reprises le vendredi soir, en plus des sorties en plein air, ou des activités artistiques lors des journées pédagogiques. Ces activités informelles constituent des moments de rencontre pour briser l'isolement et partager des moments agréables. Certaines activités étaient davantage

inclusives et tous les membres de la famille étaient invités à y participer, dont une sortie au Ranch Dupont au mois d'octobre, et l'aide aux devoirs et leçons les soirs de semaine.

ÉVALUATION DE L'ATTEINTE DES OBJECTIFS DE STAGE

L'objectif général du projet était d'implanter des pratiques d'intervention et d'accompagnement favorables à l'engagement paternel. Ces pratiques sont de trois ordres, soit une activité de groupe entre pères, des activités éducatives pères-enfants, ainsi que des activités ludiques pères-enfants, ou familiales. De cet objectif général découlait cinq objectifs spécifiques :

- 1) Offrir un lieu d'échange qui permettra aux pères de collectiviser leurs expériences.
- 2) Soutenir les pères dans le développement et la consolidation de leur rôle parental qui permettra de renforcer le lien père-enfant.
- 3) Donner aux hommes un espace pour s'engager dans un projet structurant (aide aux devoirs, stimulation à la lecture et à l'écriture) avec leur enfant.
- 4) Donner l'opportunité à des pères de vivre des expériences significatives avec leur enfant.
- 5) Offrir des espaces aux familles pour partager des moments agréables, et ainsi favoriser le développement de liens significatifs entre ses membres.

En lien avec les activités de stage, d'abord, le groupe de soutien entre pères aura certainement permis de répondre aux deux premiers objectifs ; c'est-à-dire d'offrir un lieu d'échange pour permettre aux pères de collectiviser leurs expériences, ainsi que de soutenir les pères dans le développement et la consolidation de leur rôle parental, et donc de renforcer le lien père-enfant. Les participants présents se sont confiés aux autres dans leurs échanges et ont aussi donné leur opinion lorsque leurs paires vivaient des situations difficiles. Lors des moments de pause, ou des ateliers de bois, les hommes ont partagés des moments plus informels et ont interagis ensemble tant dans la qualité de leurs échanges qu'en démontrant du soutien par des gestes simples ou par leur écoute. Par le biais des discussions, les hommes ont entamé une prise de conscience par rapport au modèle qu'ils sont pour la réussite éducative de leur enfant, ainsi que par rapport au pouvoir d'influence qu'ils ont sur ces derniers.

Ensuite, les activités d'aide aux devoirs et aux leçons pères-enfants ont elles aussi soutenu l'atteinte de l'objectif 2, soit l'offre de soutien pour les pères dans le développement et la consolidation de leur rôle parental, en plus de l'objectif 3, donner aux hommes un espace pour s'engager dans un projet structurant avec leur enfant. Les pères ont pu s'engager dans un projet cadré en lien avec la réussite scolaire de leur enfant, et ainsi prendre confiance en leurs capacités

de les accompagner dans leur parcours scolaire. Plusieurs pères qui vivent dans des contextes de précarité n'ont pas eu une belle expérience à l'école et ont vécu beaucoup d'échecs eux-mêmes. Aussi, la plupart d'entre eux n'ont pas terminé leur scolarité et entretiennent des préjugés négatifs face à l'école qu'ils peuvent transmettre à leurs enfants. Après avoir été accompagné pendant plusieurs semaines par des intervenant.es lors des devoirs et des leçons, les pères démontrent une plus grande implication face au milieu scolaire de leur enfant et se sentent davantage compétent pour soutenir et encadrer eux-mêmes leurs enfants à la maison. Par exemple, un père qui lui-même était analphabète complet arrive maintenant à pratiquer la lecture avec sa fille de troisième année primaire. Néanmoins, il demeure difficile pour plusieurs d'entre eux d'établir des limites et de faire face aux comportements plus difficiles que les enfants peuvent exprimer. Aussi, il demeure difficile pour plusieurs d'entretenir une image positive du milieu scolaire face à leurs enfants.

Finalement, lors des activités ludiques, la majorité des pères ont démontré du soutien et de l'intérêt pour leur enfant. Au fil des activités, accompagnés par les intervenant.es, les pères ont façonné leur manière d'être présent auprès de leur enfant. Ils ont su réconforter, encadrer et stimuler lorsque nécessaire. Ainsi, les activités ludiques ont permis de répondre aux deux derniers objectifs ; c'est-à-dire donner l'opportunité à des pères de vivre des expériences significatives avec leur enfant, et offrir des espaces aux familles pour partager des moments agréables. De ce fait, les activités ludiques ont favorisé le développement de liens significatifs entre les membres d'une même famille.

Globalement, il est possible de dire que l'objectif général du projet qui était d'implanter des pratiques d'interventions et d'accompagnement favorables à l'engagement paternel, a été atteint. Déjà, les intervenant.es de COMSEP mettaient en place des activités avec les familles. La création d'un collectif pères étaient donc une continuité naturelle aux activités déjà en place. Il faut aussi mentionner que les intervenant.es de COMSEP avaient déjà une bonne vision des problématiques auxquelles les pères peu scolarisés et qui vivent en contexte de précarité socioéconomique font face, ainsi que certaines idées pour les rejoindre davantage. Le projet a donc permis de mettre en pratique quelques-unes de ces idées, ainsi que des nouvelles. Les intervenant.es, comme les pères participants, ont donc pu expérimenter de nouvelles pratiques d'interventions et activités favorables à l'engagement paternel et à la réussite scolaire des enfants. Malgré leur participation variable aux activités, les pères se disent toujours satisfaits des moments passés ensemble et le démontrent aussi dans leur attitude lorsqu'ils sont présents. Effectivement, lors des ateliers de bois,

les pères sont assidus, attentifs et rigoureux dans le travail à accomplir. Ils apportent des idées au groupe, tant sur la tâche que dans les discussions entre eux. Ils se sont aussi montrés persévérant et flexibles auprès de leurs enfants.

Le cadre théorique sur lequel s'est appuyé le projet de stage a permis de définir l'engagement paternel comme étant : « la capacité du père à établir des interactions soutenantes et affectives avec son enfant, à être disponible sans nécessairement être en contact direct avec son enfant, à prendre en charge la responsabilité de la vie quotidienne de l'enfant et à planifier sa routine, et enfin, à intégrer à son identité la dimension de son rôle de père » Devault et ses collègues (2003). Bref, l'engagement paternel consiste en la capacité du père à établir des interactions et à se rendre disponible pour son enfant, tout en partageant les tâches qui concernent l'encadrement de la routine de l'enfant avec son (sa) conjoint(e). L'engagement paternel s'exprime par une préoccupation et la participation du père pour favoriser le bien-être de son enfant (Regroupement pour la valorisation de la paternité, 2020). Plusieurs modèles d'engagement paternel existent dans la littérature. Dans le projet de stage, il avait été question de la déclinaison en quatre dimensions du rôle paternel de Ouellet et al. (2003, p.240), ainsi que de la roue à huit facettes de l'engagement parental développée par le Regroupement pour la valorisation de la paternité (2020). Le tableau ci-dessous illustre le croisement entre la déclinaison du rôle de père de Ouellet et al. (2003) et le modèle d'engagement paternel à huit facettes.

Tableau 1. Croisement des deux modèles d'engagement paternel.

| | | | | |
|--|--|--|--|---|
| Modèle Ouellet et al. (2003). | La prise en charge des tâches et des responsabilités relatives à l'enfant. | La disponibilité et le soutien affectif et cognitif. | Les interactions pères-enfants significatives. | Les évocations spontanées. |
| Roue des huit facettes de l'engagement (RVP, 2020). | <ul style="list-style-type: none"> - Celui qui prend soin - L'éducateur - Le pourvoyeur | <ul style="list-style-type: none"> - L'affectueux - Le citoyen | <ul style="list-style-type: none"> - Le père en interaction | <ul style="list-style-type: none"> - L'évocateur |

| | | | | |
|--|--------------------|--|--|--|
| | - Le Coéquipier | | | |
|--|--------------------|--|--|--|

Ces dimensions ne visent pas à définir ce à quoi correspond un bon père. Elles permettent plutôt d'explorer les différentes composantes possibles de l'engagement paternel. Effectivement, chaque homme développe ses capacités à endosser son rôle de père à son rythme, et à sa manière (Ouellet et al., 2003) l'investissement dans chacune de ces sphères est propre à chacun. D'un côté, certains pères peuvent être plus expressifs et spontanément affectueux dans la relation qu'ils entretiennent avec leur enfant. D'un autre côté, certains peuvent accorder une grande importance au rôle de dispensateur de soins ou de pourvoyeur. Le croisement entre ces deux modèles d'engagement paternel avait pour but de permettre aux pères de se centrer sur leurs forces dans leur désir et leur capacité à s'engager auprès de leur enfant (Regroupement pour la valorisation de la paternité, 2020). À la suite de l'expérimentation, il est effectivement possible de constater que les pères qui ont participé aux ateliers s'impliquent tous auprès de leurs enfants de manière différente. Ce degré d'implication plus ou moins important pourrait être lié aux profils paternels mis en lumière par Quéniart (2002) dans sa recherche intitulée *La paternité sous observation*. L'auteure considère la paternité comme un écosystème, et donc influencée par divers facteurs, entre autres, le niveau de scolarisation, le milieu de vie, l'emploi, et les attitudes et comportements des enfants. Dans tous les cas, les pères participants ont exprimé des préoccupations par rapport au bien-être de leurs enfants. C'est d'ailleurs un des facteurs qui semble les motiver à participer aux activités.

FACTEURS FACILITANTS OU AYANT FAIT OBSTACLES À LA RÉALISATION DU PROJET

Plusieurs facteurs ont contribué à la réalisation des objectifs de stage. D'abord, la grande ouverture de l'organisme à coconstruire le projet préalablement à mon arrivée dans le milieu, non seulement avec les intervenant.es, mais aussi à partir des demandes et des besoins des participants. Cette flexibilité de la part des parties prenantes lors de la construction du projet a permis une meilleure organisation de départ. J'ai pu commencer mon stage dans le milieu en ayant une meilleure connaissance de la problématique et de ses enjeux, ainsi que des possibilités d'activités à mettre en place, et ce, grâce à l'implication de COMSEP et de ses membres. Ensuite, comme mentionné dans la section précédente, les intervenant.es de COMSEP avaient une bonne connaissance de la situation des pères, tant sur le plan individuel que collectif. L'équipe de travail a donc été en mesure de me soutenir dans la mise en place et le déroulement des activités de stage. Également, certains pères avaient déjà participé à des activités du collectif pères avant la pandémie. Cependant, depuis plus de deux ans, le projet avait cessé. Néanmoins, ces pères, qui étaient familiers avec les activités, ont constitué un atout pour le groupe et pour moi. D'une part, ils ont formulé la demande de retrouver des activités pères-enfants pour partager ces moments privilégiés. D'autre part, ils ont pu aider à bâtir et à adapter les activités aux besoins réels des familles.

En ce qui a trait aux facteurs ayant fait obstacle à l'atteinte des objectifs visés, j'en cible deux principaux. Premièrement, le recrutement des participants. En effet, il est connu que les hommes sont plus difficiles à rejoindre que les femmes. Lors du stage, j'ai constaté que certaines activités semblaient plus attrayantes pour eux, entre autres les activités pères enfants plus ludiques, ou les moments où ils peuvent se mettre en action, comme les ateliers de bois. Malgré les efforts de recrutement dans les boîtes aux lettres du quartier, dans les écoles par des intervenant.es et avec d'autres participants, ainsi que des rappels individualisés à chaque semaine avant les activités aux pères inscrits, la participation demeure plutôt incertaine et variable de semaine en semaine. Deuxièmement, il a fallu ajuster les activités prévues lors du stage. Par exemple, les cafés-rencontres ont été remplacé par des ateliers de bois, et les activités ludiques ont été plus espacées dans le temps pour éviter l'essoufflement de l'activité. Ces changements d'horaire ont parfois créé de la confusion pour certains pères.

REGARD RÉFLEXIF SUR LES APPRENTISSAGES

Dans le cadre du stage, mes objectifs d'apprentissage étaient les suivants :

- 1) Intégrer un milieu de pratique en travail social, y développer, planifier, organiser et animer des activités de groupe visant la promotion de l'engagement paternel et en faire l'analyse critique.
- 2) Exercer les habiletés et utiliser les techniques propres à l'intervention de groupe en lien avec chacune des étapes du processus d'intervention.
- 3) Faire preuve de souplesse et de créativité en intervention et considérer les activités comme source d'apprentissage sur le vécu des hommes en contexte de paternité et de vulnérabilité socioéconomique.
- 4) Favoriser le développement du pouvoir d'agir des membres, les aider à franchir les obstacles, souligner leurs forces et leurs compétences et réajuster au besoin le programme ou les activités.
- 5) Prévoir et actualiser les mécanismes d'évaluation continue de l'intervention, notamment la pertinence des activités en lien aux objectifs visés, tout en prenant en considération les stades de développement du groupe.
- 6) Rédiger les notes, documents ou dossiers requis par le fonctionnement de l'organisme et selon les normes pour la tenue des dossiers des travailleuses sociales.
- 7) Apporter une contribution significative aux échanges et aux interventions en équipe.
- 8) Intégrer une analyse réflexive de ma propre pratique.

Dans les prochaines lignes, il sera question de l'atteinte de chacun de ces objectifs. Par rapport à l'objectif 1 ; intégrer un milieu de pratique en travail social, y développer, planifier, organiser et animer des activités de groupe visant la promotion de l'engagement paternel et en faire l'analyse critique. Mon intégration dans le milieu s'est faite somme toute assez rapidement. Déjà, après la première semaine, j'avais pris mes marques et étais à l'aise d'intervenir auprès des familles dans l'organisme. Sans doute que j'ai été avantagée puisque je travaille depuis plus de 4 ans en tant qu'intervenante sociale dans un organisme communautaire qui a une philosophie de gestion similaire. En ce qui a trait à la planification des activités, étant une personne très organisée, j'ai été en mesure de réfléchir à mes activités et de les développer plusieurs semaines d'avance, et ce tout

au long du stage. De plus, grâce à ma facilité à m'intégrer dans le milieu, à l'accueil de l'équipe et à leur ouverture et rétroaction, la première activité entre pères a pu avoir lieu le 16 septembre, c'est-à-dire deux semaines plus tôt que ce qui était prévu originellement. À ce moment, les pères présents ont pu définir les objectifs du groupe et le type d'activités auxquelles ils souhaitaient participer dans les semaines suivantes. Leur objectif principal était de "venir chercher des trucs pour leurs enfants" ; surtout par rapport aux comportements difficiles et aux difficultés d'apprentissage. Ils ont choisi des moments de rencontre pères-enfants ludiques, et des moments entre pères plus informels. Toutefois, l'animation d'activités plus formelles, entre pères, tel qu'un café-rencontre, et centrées sur le sujet de l'engagement paternel, s'est fait plus rare. Les moments informels, tels que la cuisine, le travail du bois, ou la réparation de jouets pour Noël ont été profitable pour les hommes et l'animation se faisaient par plus petits segments au départ, et de manière informelle par la suite. Ainsi, les discussions portant sur les enjeux de l'engagement paternel étaient nettement raccourcies, ou plutôt centrées sur des partages informels entre les participants. Par exemple, il pouvait arriver qu'un père se confie à un autre sur les difficultés à l'école de son enfant, alors je tentais de faciliter les échanges entre eux, ou encore de ramener la discussion au groupe la journée même ou la semaine suivante.

Ensuite, l'objectif 2 a été atteint. En fait, il s'agissait d'exercer les habiletés et d'utiliser les techniques propres à l'intervention de groupe en lien avec chacune des étapes du processus d'intervention. En ce sens, la phase pré-groupe a commencé au mois de janvier 2022 par le biais du projet de stage et a permis d'étudier la demande de l'organisme et de ses membres, de choisir la méthode d'intervention et de fixer des objectifs. Le recrutement a aussi commencé tranquillement au fil de l'été, puis s'est terminé dans mes premières semaines de stage. En septembre, à mon arrivée à COMSEP, certaines activités ont été révisées pour mieux s'arrimer aux besoins des participants. Au début de l'intervention, je me suis exercée à trouver un terrain commun entre les membres et nous avons déterminé ensemble les objectifs du groupe. Actuellement, le groupe est toujours actif, et il se poursuivra après les vacances des fêtes. Je dirais que les participants sont dans la phase de travail, ils font des liens entre eux et s'encouragent mutuellement de plus en plus. Aussi, plusieurs pères du groupe ont évolué dans leur capacité d'accompagner leurs enfants dans leur réussite scolaire.

Par rapport à l'objectif 3 ; faire preuve de souplesse et de créativité en intervention et considérer les activités comme source d'apprentissage sur le vécu des hommes en contexte de paternité et de vulnérabilité socioéconomique. La créativité dans l'imagination et la création d'outils d'éducation populaire est un point à travailler pour moi. Cependant, une fois les outils montés, j'ai confiance que les activités aident les hommes à réfléchir et à prendre action par rapport à leur situation familiale. L'objectif 4 est également atteint. Il était question de favoriser le développement du pouvoir d'agir des membres, les aider à franchir les obstacles, souligner leurs forces et leurs compétences et réajuster au besoin le programme ou les activités. Malgré les difficultés multiples que vivent les participants, je suis en mesure de souligner leurs forces pour les amener à se dépasser. Le noyau de pères qui se sont présentés aux activités régulièrement ont tous évolués de façon observable sur le plan de leur confiance personnelle, ainsi que dans leur capacité à accompagner leurs enfants malgré leurs difficultés et à établir des limites. L'évolution de chacun pères s'est faite différemment et à leur propre rythme personnel. Néanmoins, tous disent avoir développé un lien plus fort avec leurs enfants et un plus grand sentiment de compétence. Par exemple, un père analphabète complet qui éprouvait de la difficulté à utiliser le ruban à mesurer lors des ateliers de travail du bois, a réalisé, en essayant différentes choses, qu'il était très minutieux et qu'il était bon pour sabler. Il a pu prendre confiance en ses capacités en sablant les planches pendant quelques semaines, et actuellement, il souhaite réessayer de prendre les mesures et de faire les calculs. Cette avancée lui a aussi donné confiance pour accompagner ses enfants lors des devoirs et des leçons.

L'objectif 5 consistait à prévoir et à actualiser les mécanismes d'évaluation continue de l'intervention, notamment la pertinence des activités en lien aux objectifs visés, tout en prenant en considération les stades de développement du groupe. Alors, après chaque atelier, il y avait un retour avec les participants sur ce qu'ils ont apprécié, ou moins apprécié. Ensuite, une discussion avec le co-animateur par rapport aux bons coups et aux aspects à travailler dans l'animation dans le but de demeurer constant avec les objectifs de stage. Au fil des semaines, il a fallu se réorganiser, se renouveler, à plusieurs reprises pour donner suite aux rétroactions des participants. En effet, tout au long du stage, nous avons dû travailler sur le recrutement de façon constante, ainsi que sur le format des ateliers pour favoriser la participation des pères. Que ce soit parce que les participants exprimaient de nouveaux besoins, ou parce qu'ils se présentaient aux ateliers à une fréquence variable. À la suite de ces observations, j'aurais tendance à dire que la méthode de recrutement auprès des hommes est importante. Les rejoindre, là où ils sont et être disponible au moment où ils

en ont besoin, sans boîte vocale, par exemple, sont des facteurs facilitants leur adhésion aux activités. Également, l'utilisation d'un langage familier, ainsi que d'un contexte informel facilite leur participation. Néanmoins, il demeure difficile d'identifier des activités, ou des thèmes qui rejoignent tous les pères. Par rapport à l'objectif 6 ; rédiger les notes, documents ou dossiers requis par le fonctionnement de l'organisme et selon les normes pour la tenue des dossiers des travailleuses sociales. Il n'y a pas de notes de suivi comme demandé par l'ordre des travailleurs sociaux à remplir chez COMSEP. Cependant, je remplie les notes demandées par l'organisme. Concernant l'objectif 7, c'est-à-dire apporter une contribution significative aux échanges et aux interventions en équipe, je transmets mon opinion à mes collègues de manière réfléchie lors des rencontres d'équipe. Toutefois, un point à améliorer concerne justement la communication avec mes collègues dans des moments informels. J'aime que les choses soient bien faites, et pour moi, ça signifie agir de manière organisée, et cohérente avec la mission de l'organisation et la demande des participants. Parfois, lorsque certains collègues ne semblent pas saisir les besoins des gens malgré les explications, ou lorsqu'elles font des interventions que je ne juge pas judicieuses, je peux réagir de manière impulsive et donner mon opinion brusquement. Malgré tout, je crois avoir réussi à gagner la confiance de l'équipe de travail lors de mon stage.

Finalement, l'objectif 8 qui consistait à intégrer une analyse réflexive de ma propre pratique, a été travaillé tout au long de l'expérimentation, et sera toujours à travailler. Je crois néanmoins avoir déjà une bonne capacité réflexive sur mes pratiques. J'ai le réflexe de réfléchir aux enjeux avant d'intervenir, la capacité de me repositionner au besoin. Je suis capable de reconnaître mes bons, comme mes moins bons coups et de tenter d'y remédier. Pendant le stage, il en a été question plus tôt, j'ai eu à me repositionner à plusieurs reprises, tant dans l'organisation des activités (un souper plutôt qu'un diner ou qu'une activité le samedi), que dans les thèmes abordés (les difficultés d'apprentissages des enfants, et non l'engagement paternel de manière directe). En revanche, il faut dire, que je suis une personne très critique de mon travail, et que j'ai parfois tendance à m'imposer une trop grande pression.

PISTES POUR MON DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

Par rapport à mon développement professionnel et en congruence avec les objectifs de l'organisation, il y encore quelques aspects à consolider pour l'avenir. D'abord, il en a été question plus tôt, mais la création d'outils d'éducation populaire et de jeux sont difficiles pour moi. Ensuite, par rapport à mes collègues, je dois être plus attentive à la manière dont je transmets mon opinion. J'entretiens de bonnes relations avec elles, mais je dois faire attention pour ne pas donner l'impression à certaines d'entre elles que je ne respecte pas leur méthode de travail. Finalement, au début du stage, j'ai dû faire preuve d'adaptation pour être plus atteignable pour les participants. Concrètement, j'ai appris que de tutoyer les participants, ou encore que d'utiliser un langage plus familier facilitait la communication et la compréhension. Actuellement, je dois parfois porter attention à la manière dont je verbalise les thématiques qui seront abordées pour ne pas me positionner en experte, mais plutôt comme membre de la communauté.

THÉMATIQUE DE L'ESSAI

Lors du stage, j'ai pu constater que les hommes démontrent le désir d'être en couple, d'avoir des enfants et de s'engager auprès d'eux tout autant que leur conjoint.e. En effet, les hommes qui participent aux activités chez COMSEP sont préoccupés de l'avenir de leurs enfants. Ils se sentent responsable de leur éducation et souhaite partager les tâches avec un.e partenaire. Pourtant, l'engagement paternel, demeure encore très peu valorisé dans la société, et ce, malgré qu'il soit reconnu comme étant également essentiel au bon développement de l'enfant (Regroupement pour la valorisation de la paternité, 2020). De plus, un des constats de l'expérimentation en stage est que les hommes des nouvelles générations, peu importe leur parcours de vie, s'expriment sur leur expérience en tant que père. Ainsi, en cohérence avec les nouvelles attentes de la société, la paternité semble être une dimension importante de l'identité des hommes en situation de précarité. Ils se sentent responsables du bien-être éducatif et matériel de leurs enfants, et souhaitent préparer leur avenir.

À l'opposé, la littérature mentionne que les pères qui sont confrontés à des difficultés professionnelles, personnelles et relationnelles assurent généralement un degré d'engagement moindre avec leurs enfants (Regroupement pour la valorisation de la paternité, 2020). Selon Pacault et al. (2011), le niveau de scolarité serait étroitement lié au sentiment de compétence parentale et permettrait aux hommes de s'investir avec leur enfant. Toutefois, j'ai la vive impression que ces pères ne sont pas pour autant désengagés. En effet, ils font à leur manière, à leur rythme. Devenir parent demande de mobiliser beaucoup de ressources personnelles et relationnelles pour arrimer leurs différents rôles. Certains s'adaptent à ce changement plus difficilement. C'est le cas des pères qui font face à de nombreux facteurs de risques, que ce soit en lien avec leurs propres modèles parentaux, le niveau de scolarité, la relation avec leur partenaire de vie, ou encore la précarité de leur emploi et de leurs conditions de vie (Dubeau et al., 2013). Plusieurs éléments soulevés par la littérature ont pu être constatés lors du stage. Entre autres, les pères peu scolarisés ont moins de vocabulaire pour s'exprimer. Ils peuvent être plus déstabilisés que d'autres pères du même âge, par des questions telles que « Comment vous sentez-vous? » et semblent moins à l'aise de parler de dimensions reliées à leur intimité. Cependant, ils se démarquent de leurs prédécesseurs par leur ouverture à ces mêmes questions (Englar-Carlson et Kiselica, 2013). Toutefois, lors de mon stage j'ai constaté que de présupposer que les pères qui connaissent des situations de précarité

socioéconomiques sont défaillants dans leur engagement ne rend pas suffisamment compte de leur vécu. Selon moi, en tentant de comprendre ce qui mobilise ces hommes et comment ils se considèrent engagés auprès de leurs enfants, le portrait devient plus global. Ainsi, il est possible de prendre en compte leurs forces. Il en ressort que plusieurs hommes souhaitent être un modèle de père qui assume ses responsabilités; l'enfant semble devenir une motivation intrinsèque à se prendre en main. D'ailleurs, Kettani et EUILLET (2012) mentionnaient que pour la majorité, la paternité est une dimension inhérente à leur identité. Néanmoins, pour les pères qui vivent en contexte de vulnérabilité, les dimensions appartenant à la sphère environnementale et relationnels sont parfois des obstacles à l'engagement parental. Sans compter, que les entraves à la demande d'aide sont d'autant plus nombreuses (Tremblay, 2013).

Lorsqu'il est question des entraves à la demande d'aide, il a été largement documenté que la demande d'aide des hommes s'exprime différemment de celle des femmes. Il en avait d'ailleurs été question dans le projet de stage : la socialisation des hommes compromet leur capacité à demander du soutien en faisant une demande d'aide « officielle » dans les services disponibles (Regroupement provincial en santé et bien-être des hommes, 2018). En général, j'ai constaté que les hommes banalisent les situations auxquelles ils font face, ils sont plus détachés de leur ressenti et croient qu'ils réussiront à s'en sortir seuls. Ils souhaitent exercer un contrôle sur les solutions mises en place. Ils n'ont certainement pas envie de se faire diriger. La plupart d'entre eux sont très pragmatiques dans leur implication auprès des services d'aide et expriment le besoin d'avoir des solutions utiles et efficaces rapidement ; des solutions qui rapportent. De plus, les pères mentionnent régulièrement la relation avec leur enfant, ou les problématiques de ceux-ci, comme principal motivateur pour aller chercher des services.

Selon ce qui a pu être observé en stage, il existe encore un écart entre les besoins des pères, au regard de leurs réalités paternelles diverses, et les services destinés aux hommes et aux familles, et ce malgré les efforts d'adaptation des intervenant.es. Également, le recrutement semble constituer un enjeu pour l'organisme. Les rejoindre, dans leur milieu de vie et se montrer disponible au moment où ils en ont besoin, sans boîte vocale par exemple sont des facteurs facilitants à leur adhésion aux activités. Également, l'utilisation de mots du langage familier, ainsi que d'un contexte informel facilite leur participation. Néanmoins, il demeure difficile de trouver des activités, ou des thèmes qui rejoignent tous les pères. L'engagement paternel est influencé par divers facteurs, qu'ils soient personnels, relationnels, situationnels, économiques et culturels (Dubeau et al., 2013). Les

hommes ont tous des parcours de vie différents, ils ont tous accès à des ressources différentes, ce qui leur permet d'actualiser leur paternité différemment. Ces éléments mis en lumière permettent d'expliquer la diversité des besoins des pères en situations de précarité socioéconomique, et par le fait même, la difficulté à les rejoindre. Toutefois, il est possible de constater que les pères participant aux ateliers sont non seulement fiers de leurs enfants, mais qu'ils sont aussi engagés auprès d'eux. Plusieurs modèles d'engagement paternel existent et les pères que j'ai pu côtoyer lors du stage le représente bien. Il n'est pas suffisant de définir à quoi correspond un bon parent, mais plutôt de permettre à chaque père d'explorer et de développer ses différentes capacités en tant que père. Comme mentionné dans le projet de stage, l'investissement dans chacune des facettes est propre à chacun. D'un côté, certains pères peuvent être plus expressifs et spontanément affectueux dans la relation qu'ils entretiennent avec leur enfant. De l'autre côté, certains peuvent accorder une grande importance au rôle de dispensateur de soin ou de pourvoyeur (Regroupement pour la valorisation de la paternité, 2020).

CONCLUSION

En résumé, les pères du quartier Sainte-Cécile de Trois-Rivières, comme les intervenant.es de l'organisme COMSEP décrivent les vulnérabilités auxquelles les hommes font face dans divers aspects de leur vie et qui fragilisent leur capacité de s'engager auprès de leurs enfants. Ce constat général est également confirmé par la recension des écrits, tel que constaté dans le projet de stage. Tout au long du stage, je me suis intéressée à la compréhension des réalités masculines, mais aussi à l'impact de celles-ci sur la demande d'aide des hommes et sur l'engagement paternel.

Sachant qu'un engagement paternel positif est relié à de meilleures habiletés sociales, cognitives et à une meilleure réussite scolaire, le projet pourrait avoir une portée à long terme pour les enfants. À court terme, il vise à permettre aux pères de briser l'isolement, de prendre confiance en leur capacité parentale, de partager leur expérience et de développer un lien plus positif avec leurs enfants. Toutefois, les hommes vivant en contexte de précarité socioéconomique font face à de nombreux enjeux qui influencent leur engagement paternel. Bien que plusieurs d'entre eux mentionnent minimalement des difficultés de comportements de la part des enfants, ainsi que de la détresses psychologique ou financière, il demeure difficile pour les intervenant.es de mettre en place des activités qui vont leur permettre de tous les réunir.

Je continue à me questionner sur ce qui influence l'engagement paternel des hommes qui vivent en contexte de vulnérabilité socioéconomique. Pour susciter l'intérêt des pères rencontrés lors du stage, insister sur leurs forces peut devenir un levier qui favorise leur pleine participation aux activités. Ainsi, les politiques publiques et les méthodes d'interventions qui en découlent semblent être des éléments importants pour soutenir la pleine participation des parents et pour mobiliser leurs forces dans le cadre d'activités, ainsi qu'au quotidien avec leurs enfants. Toute la famille, en premier lieu les enfants, bénéficient d'une implication plus marquée de la part des deux parents. Malgré l'évolution des rôles parentaux et l'engagement plus marqué des pères, plusieurs enjeux ont été soulevés lors du stage, tant en lien avec le recrutement qu'avec la participation aux activités. L'essai sera ainsi orienté par les questions suivantes : comment susciter la participation des pères en contexte de vulnérabilité socioéconomique aux activités offertes dans les ressources communautaires? Quelles stratégies faut-il employer pour mobiliser les pères en regard du recrutement, de la planification des activités, de leur déroulement? Quels sont les besoins réels des pères qui vivent des contextes de vulnérabilité socioéconomique et comment arrimer ces besoins

avec des interventions préventives? Considérant le caractère davantage pragmatique de certains hommes dans leur recherche de solutions, il serait intéressant de s'attarder aux attentes des hommes par rapport aux services offerts.

RÉFÉRENCES

- Devault, A., Lacharité, C., Ouellet, F. et Forget, G. (2003). Les pères en situation d'exclusion économique et sociale: les rejoindre, les soutenir adéquatement. *Nouvelles pratiques sociales*, 16(1), 45-58.
- Dulac, G. (2003). Masculinité et intimité. *Sociologie et sociétés*, 35(2), 9-34.
- Ministère de la santé et des services sociaux. (2017). *Plan d'action ministériel santé et bien-être des hommes 2017-2022*. (publication n°17-729-01W). [17-729-01W.pdf \(gouv.qc.ca\)](https://www.gouv.qc.ca/17-729-01W.pdf)
- Ouellet, F., Turcotte, G., & Desjardins, N. (2003). Engagement paternel et mobilisation communautaire: étude de cas de deux initiatives communautaires. *Cahiers de recherche sociologique*, (39), 237-258.
- Pacaut, P., Gourdes-Vachon, I. et Tremblay, S. (2011). *Les pères du Québec: les soins et l'éducation de leurs jeunes enfants: évolution et données récentes*. Recherche, évaluation, statistique, Familles et aînés Québec.
- Regroupement pour la valorisation de la paternité. (2020). *Guide d'adaptation des pratiques aux réalités paternelles*.

ANNEXE I. CALENDRIER DES ACTIVITÉS

| Calendrier septembre 2022 | | | | | | |
|---------------------------|-------|----------------------|----------|--|----------|--------|
| Dimanche | Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi | Samedi |
| | | | | 1 | 2 | 3 |
| 4 | 5 | 6 Début du stage. | 7 | 8 Groupe pères : réparation jouets. | 9 | 10 |
| 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 |

| | | | | | | |
|----|--|----|--|----|--|----|
| | Aide aux devoirs, pères-enfants. | | Aide aux devoirs, pères-enfants. | | Groupe pères : Atelier cuisine. | |
| 18 | 19 Aide aux devoirs, pères-enfants. | 20 | 21 Aide aux devoirs, pères-enfants. | 22 | 23 Activité pères-enfants : île Saint-Quentin | 24 |
| 25 | 26 Aide aux devoirs, pères-enfants. | 27 | 28 Aide aux devoirs, pères-enfants. | 29 | 30 Groupe pères : Café au Bucafin. | |

| Calendrier octobre 2022 | | | | | | |
|-------------------------|---------------------------------------|-------|---------------------------------------|-------|---|--------|
| Dimanche | Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi | Samedi |
| | | | | | | 1 |
| 2 | 3 Aide aux devoirs, pères-enfants. | 4 | 5 Aide aux devoirs, pères-enfants. | 6 | 7 Activité familiale : Ranch Dupont. | 8 |
| 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 |

| | | | | | | |
|----|---|----|--|----|--|----|
| | Aide aux devoirs, pères-enfants. | | Aide aux devoirs, pères-enfants. | | Groupe pères : Atelier bois. | |
| 16 | 17 Aide aux devoirs, pères-enfants. | 18 | 19 Aide aux devoirs, pères-enfants. | 20 | 21 Groupe pères : Atelier bois. | 22 |
| 23 | 24 Aide aux devoirs, pères-enfants. | 25 | 26 Aide aux devoirs, pères-enfants. | 27 | 28 Groupe pères : Atelier bois. + Souper pères-enfants. | 29 |
| 30 | 31 Aide aux devoirs, pères-enfants. Thématique Halloween. | | | | | |

| Calendrier novembre 2022 | | | | | | |
|--------------------------|-------|-------|------------------------|-------|-----------------------------------|--------|
| Dimanche | Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi | Samedi |
| | | 1 | 2 Aide aux devoirs, | 3 | 4 Groupe pères : Atelier bois. | 5 |

| | | | | | | | |
|----|--|----|--|----|--|------------------------------------|----|
| | | | pères- enfants. | | + | Souper pères- enfants. | |
| 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | Souper pères- enfants. | |
| | Aide aux devoirs, pères- enfants. | | Aide aux devoirs, pères- enfants. | | Jeux divers à COMSEP + Diner spaghetti | | 12 |
| 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | Groupe pères : Atelier bois. | 19 |
| | Aide aux devoirs, pères- enfants. | | Aide aux devoirs, pères- enfants. | | | | |
| 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 | Groupe pères : Atelier bois. | 26 |
| | Aide aux devoirs, pères- enfants. | | Aide aux devoirs, pères- enfants. | | | | |
| 27 | 28 | 29 | 30 | | | | |
| | Aide aux devoirs, pères- enfants. | | Aide aux devoirs, pères- enfants. | | | | |

| Calendrier décembre 2022 | | | | | | |
|--------------------------|-------|-------|----------|-------|-------------------------|--------|
| Dimanche | Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi | Samedi |
| | | | | 1 | 2 Activité pères- | 3 |

| | | | | | | |
|----|---|----|---|----|---|----|
| | | | | | enfants : décoration des boîtes de bois. | |
| 4 | 5 Aide aux devoirs, pères- enfants. | 6 | 7 Aide aux devoirs, pères- enfants. | 8 | 9 Groupe pères : Atelier bois. + Souper pères- enfants. | 10 |
| 11 | 12 | 13 | 14 Distribution paniers noël avec les familles. | 15 | 16 | 17 |
| 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 |
| 25 | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 | 31 |

ANNEXE II. MODÈLE LOGIQUE : OBJECTIF GÉNÉRAL, OBJECTIFS SPÉCIFIQUES, MOYENS ET INDICATEURS

| | | |
|--|--|---|
| <p>Objectif général : Implanter des pratiques d'interventions et d'accompagnement favorables à l'engagement paternel.</p> <p>Toutes les activités sont animées par l'étudiante.</p> | | |
| <p>Objectifs spécifiques</p> | | |
| | Moyens | Indicateurs |
| 1. Offrir un lieu d'échange qui permettra aux pères de collectiviser leurs expériences. | <p>Groupe de soutien basé sur l'entraide mutuelle.</p> <p>Une séance chaque deux semaines à partir du 1^{er} octobre.</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Présence aux séances de groupe. - Prise de parole et interactions avec les autres participants. - Soutien pour les autres pères présents – Qualité des échanges, les pères se commettent, donnent leurs opinions. - Échanges informels avec les pairs avant ou après les rencontres. |
| 2. Soutenir les pères dans le développement et la consolidation de leur rôle parental qui permettra de renforcer le lien père-enfant. | <p>Groupe de soutien basé sur l'aide mutuelle.</p> <p>Une séance chaque deux semaines à partir du 1^{er} octobre.</p> <p>Activités d'aide aux devoirs ainsi que de stimulation à la lecture et à l'écriture en</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Présence aux séances de groupe et aux activités d'aide aux devoirs. - Prise de conscience des hommes par rapport à leur rôle avec leur enfant. |

| | | |
|---|--|---|
| | compagnie des enfants les lundis et mercredis en soirée. | <ul style="list-style-type: none"> - Valorisation de leurs compétences paternelles. - Démontre du soutien à l'enfant lors de l'activité d'aide aux devoirs. - Sentiment de compétence des pères dans leur rapport à l'enfant. - Plus grande implication auprès du milieu scolaire. |
| 3. Donner aux hommes un espace pour s'engager dans un projet structurant (aide aux devoirs, stimulation à la lecture et à l'écriture) avec leur enfant. | Activités d'aide aux devoirs ainsi que de stimulation à la lecture et à l'écriture en compagnie des enfants les lundis et mercredis en soirée. | <ul style="list-style-type: none"> - Présence aux activités d'aide aux devoirs. - Sentiment de compétence pour soutenir l'enfant à la maison. - Implication et encadrement dans le soutien à l'enfant pour les devoirs et leçons. - Changement dans les comportements d'engagement : capacité à assurer un cadre et à soutenir l'enfant seul lors de la séance d'aide aux |

| | | |
|---|---|--|
| | | <p>devoirs, ou à la reproduire à la maison.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Encadrement et stimulation de l'enfant lors de la séance d'aide aux devoirs. |
| 4. Donner l'opportunité à des pères de vivre des expériences significatives avec leur enfant. | Activités ludiques en famille (les conjoint.e.s sont invité.e.s) à cinq moments différents lors du stage, soit lors d'une journée pédagogique, ou encore une journée de fin de semaine. | <ul style="list-style-type: none"> - Présence aux activités ludiques. - Démontre du soutien et de l'intérêt à l'enfant lors des activités. - Change sa dynamique, sa façon d'être présent pour l'enfant. |
| 5. Offrir des espaces aux familles pour partager des moments agréables, et ainsi favoriser le développement de liens significatifs entre ses membres. | Activités ludiques en famille (les conjoint.e.s sont invité.e.s) à cinq moments différents lors du stage, soit lors d'une journée pédagogique, ou encore une journée de fin de semaine. | <ul style="list-style-type: none"> - Présence aux activités ludiques. - Démontre du plaisir dans les échanges et les interactions avec l'autre conjoint et avec l'enfant - Démontre du soutien et encourage l'enfant. |